

Charmet, libraire à Besançon

1. MS 1134 (fo. 1-71)

2 = bu

Fa Samvnet Fans

+

Besançon 14 juillet 1769

Monsieur et ami,

J'ai reçu votre lettre par laquelle vous me mandez vingt-quatre rames papier pareil à celui que nous avons employé pour vos impressions, je les ai faits partir hier pour Pontarlier et vous les recevrez dans peu. J'aurai dans quelques jours le plaisir de vous voir. Je vous fais mon compliment sur votre établissement d'imprimerie. J'espère que tout réussira à votre satisfaction, et je ne désespère pas de voir sortir de sous vos presses des.ouvrages, qui non seulement égaleront, mais même surpasseront tout ce que nous avons eu de plus beau jusqu'à ce jour. Adieu jusqu'à la semaine prochaine, mon amitié à toute votre chère famille. Je suis toujours le plus affectionné de vos serviteurs,

Monsieur et ami,

Charmet cadet

Besançon [sans date] |

Monsieur, :

J'ai l'honneur de vous envoyer un nouvel échantillon de papier dit bâtard que je puis vous fournir, s'il convient pour l'impression de votre histoire de France, à sept livres La rame rendue chez vous, je pourrais commencer à vous faire une livraison de cent rames, le mois prochain, aux conditions que nous étions déjà convenus, c'est-à-dire contre des lettres de change sur Paris ou sur Lyon à 3 mois de terme. Il ne me serait pas possible de

rien diminuer. Si ma proposition vous convient, vous m'en donnerez avis
et j'y ferai
travailler aussitôt. Je pourrais vous en expédier jusqu'à 500 rames par
mois.

F'ai l'honneur d'être avec estime,

Monsieur et ami,

Charmet cadet

1 Charmet libraire

L'échantillon n'est pas bien collé. Le papier que je vous pourrais
fournir le serait

davantage.

Besançon 16 août 1769

Messieurs,

Je vous fais mon compliment très sincère sur l'ouvrage que vous vous êtes
proposés de
mettre sous presse. Vous ne pouviez mieux choisir pour faire connaître
votre société. Cet
ouvrage aura très certainement un débit considérable, et d'autant plus
grand que je suis
très persuadé que vous donnerez tous vos soins à ce qu'il soit bien
exécuté.

J'ai été très flatté Messieurs de la confiance que vous avez bien voulu me
donner pour la
fourniture du papier dont vous aurez besoin. Je me ferai toujours un
honneur de la
mériter, tant par mon exactitude à vous faire les envois à temps, que par
la beauté du
papier que je vous fournirai.

Vous trouverez Messieurs ci-joint un échantillon du papier qui je crois
pourrait vous
convenir pour l'impression in douze dudit ouvrage ; je ne puis le donner
à moins de huit
livres la rame rendue franc à Pontarlier, d'où on vous le ferait parvenir
à raison de vingt
sols du cent, droit de commission compris. Ce sont les arrangements que
j'ai pris à mon
dernier passage en cette ville.

J'ai en magasin vingt rames du papier conforme à l'échantillon-ci, que je
pourrais vous
expédier au reçu de votre réponse ; dans quinze jours ou trois semaines
au plus tard, je
pourrais vous en fournir 50 à 60 rames, et 100 rames tous les mois ou
plus, s'il était
besoin, me conformant aux ordres que vous me donneriez à ce sujet. Je
puis vous assurer
Messieurs que le papier que je vous livrerais, à l'exception des vingt
livres que j'ai en
magasin, serait plus beau et mieux conditionné que l'échantillon ci-
joint. Je ne me
ressouviens pas d'avoir donné à Monsieur Fauche de ce même papier à L. 5
la rame.

J'aurais pour lors commis une grande étourderie. Le papier était sûrement moins blanc,
plus court et moins large.

Je vous tiendrai compte Messieurs du sort de la présente. J'ai vu la semaine dernière M.

Sette qui me dit n'avoir pas encore reçu ce qu'il attendait de vous. J'ai assez souvent des

2 Charmet libraire

occasions pour sa papeterie. Si je puis vous être utile à son égard, je vous prie de disposer de moi.

J'ai l'honneur de vous offrir mes services et vous prie d'être persuadé de la sincère estime et du parfait dévouement avec lesquels je serai toujours,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet frères et sœurs

Libraire-imprimeur

Besançon 21 août 1769

Messieurs,

Je serai toujours très charmé de faire affaire avec votre société, et si vous pouviez me consommer tout le papier de ma papeterie, je quitterais avec plaisir toutes mes correspondances pour en entretenir une avec vous seuls.

Le papier que j'avais soumis à Monsieur Fauche n'est, ni aussi beau, ni aussi bien collé que l'échantillon que j'ai eu l'honneur de vous envoyer. De plus, je n'étais chargé d'aucun frais de port et l'emballage m'était payé ; je vous prie Messieurs de faire toutes ces attentions et j'espère qu'ensuite vous ne trouverez pas le papier dont vous avez l'échantillon trop cher. Le seul rabais que je vous puis faire, c'est de vous le rendre au prix de L. 8 la rame, franc de port et de droit de commission jusque chez vous.

Je fais faire actuellement du papier conforme à celui dont vous avez un modèle, et si ma dernière proposition vous est agréable comme je l'espère, je vous en pourrai fournir au reçu de vos ordres un certaine quantité et successivement de mois à autre, pour lequel vous m'enverriez des lettres de change sur Paris ou sur Lyon à trois mois de terme comme fait M. de Félice.

Je ferai mon possible Messieurs pour vous procurer des souscriptions de
votre Journal
Helvétique. Je suis dans le dessein de quitter entièrement le commerce de
librairie pour
me restreindre à l'imprimerie et la papeterie. C'est la raison pour
laquelle je ne prévois

pas me pouvoir charger d'aucun nombre de vos éditions, ce qui ne doit pas
empêcher que

3 Charmet libraire

vous ne me fassiez toujours parvenir vos annonces, pour être en état de faire connaître au public et à nos libraires les ouvrages qui sortiront de dessous vos presses.

Je vous envoie Messieurs quatre billets sur Lyon, de chacun L. 500, ensemble L. 2000. Je n'ai pu trouver à les négocier dans notre ville, à cause de leur trop longue échéance. Je me trouve avoir besoin de quelques fonds en argent pour mes entreprises, étant obligé de déboursier tout mon comptant pour la construction d'un bâtiment que je fais faire pour placer notre imprimerie, ce qui fait que j'ose vous prier Messieurs de vouloir bien prendre la peine de me les négocier auprès de vos banquiers contre des lettres de change sur Paris ou sur Lyon à trois ou quatre mois de terme, vous ferez diminuer sur les lettres de change l'escompte et le retard de mes billets. J'espère Messieurs que vous ne me refuserez pas ce service.

J'ai l'honneur d'être avec une entière confiance et le plus profond respect,

Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur

... Charmet frères et sœurs

M. Fauche de Neuchâtel
Besançon 30 août 1769
Monsieur et ami,

J'ai envoyé à votre société, il y a quelques jours, quatre billets du sieur Reguillat de Lyon, de chacun L. 500 à mon ordre. Je ne les ai acceptés à si long terme que pour lui faire plaisir et ne le point déranger dans ses paiements, croyant trouver facilement à les négocier dans notre ville. Leur longue échéance a été cause que je n'ai pu les placer ; Comme vos banquiers font des affaires beaucoup plus étendues que les nôtres, j'ai pensé que vous trouveriez plus aisément à les placer chez vous. C'est la raison pour laquelle je vous prie de vouloir bien prendre la peine de me les placer contre des lettres de change sur Paris ou sur Lyon, à quatre ou cinq mois de terme. Je sais que je dois prendre le demi

pourcent par mois et en outre payer les lettres de change que vous prendriez en retour. Le

demi pourcent fait dix sols de notre monnaie. Vous pouvez au lieu de dix en donner

4 | Charmet libraire

douze si on l'exige. Je vous laisse en un mot le maître d'agir en cette occasion comme vous le jugerez à propos. Les grandes avances que je suis obligé de faire pour la papeterie, l'imprimerie, et en outre ce que je suis obligé de déboursier à la construction du bâtiment que nous faisons faire pour placer notre imprimerie, absorbent entièrement tous nos fonds ; ce qui fait que je ne puis attendre l'échéance des billets du sieur Reguillat. Vous me ferez donc un grand plaisir Monsieur et ami de faire votre possible pour me renvoyer par première poste des lettres de change sur Lyon ou sur Paris à cinq ou quatre mois. J'ose espérer de vous ce service, et vous prie de me procurer les occasions de vous témoigner toute ma reconnaissance et le parfait attachement avec lequel je serai toujours, Monsieur et ami,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Lettre à M. de Malherbe jointe à la lettre suivante (fragment ?)

Je vous prie de dire à M. Malherbe que j'ai remis à la poste la lettre incluse dans celle qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire. Je n'en ai point encore reçu pour lui. Dès que j'en recevrai, je les lui ferai passer sans retard. Je lui fais mon compliment très sincère de ce que ses affaires sont terminées. Il peut être assuré du plaisir que j'aurai à pouvoir lui être de quelque utilité.

Monsieur Berthoud voudra bien recevoir les témoignages de mon estime et de mon

dévouement à son égard.

5 Charmet libraire

Besançon 30 août 1769

Monsieur et ami,

Je viens de recevoir à ce moment la lettre par laquelle votre société me renvoie mes billets sur Lyon. Ma première lettre est déjà à la poste. Je m'en réfère à son contenu au sujet desdits billets que je vous prie encore de me négocier. Vous me rendriez par là un service duquel je serai toujours reconnaissant. Je ne doute pas au reste de votre bonne volonté à me rendre service. |

Vous trouverez ci-inclus une lettre pour M. Malherbe que je viens de recevoir par le même courrier. Je vous prie de la lui remettre et de me croire tout à vous.

Monsieur et ami,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet

6 . Charmet libraire

Messieurs de la Société typographique de Neuchâtel

Besançon 30 août 1769

Messieurs,

Je suis' très fâché que vous n'avez pas trouvé convenable la dernière proposition que j'ai eu l'honneur de vous faire au sujet du papier bâtard et je ne puis malgré le désir que j'ai de faire affaires avec vous Messieurs vous fournir à L. 7 les deux cent dix rames que vous me commettez par votre dernière. Il est vrai que j'en ai fourni anciennement à ce prix à M. Fauche, mais il était chargé de tous les frais de port ; les matières nécessaires à ma fabrique renchérissent tous les jours, ce qui m'oblige d'augmenter mon papier au lieu de le diminuer comme je voudrais qu'il me soit possible de le faire. Je vous ai communiqué Messieurs le marché que j'ai passé avec M. de Félice pour le papier dont je lui fournis 100 r. par mois. Vous avez vu qu'il me le paie L. 10-7 rendu à Pontarlier. Je ne puis vous livrer celui que vous me demander par votre dernière, qu'à cette même condition, étant pareil à celui dudit M. Félice.

J'écris par ce courrier à M. Fauche au sujet des billets que renfermait ma précédente. J'ose vous assurer Messieurs, que quoique nous ferions pas affaires ensemble au sujet des papiers, je serai néanmoins toujours disposé à vous prouver mon sincère attachement toutes les fois que-j'en trouverai les occasions, ou que vous me ferez la grâce de me l'êtes procurer. C'est ce dont je vous prie d'être persuadé, de même que de l'estime et du profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Messieurs, |

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

7 Charmet libraire

Besançon 4 février 1770

Messieurs,

J'ai eu l'honneur de vous marquer par ma précédente adressée à M. Fauche que la difficulté des chemins avait retardé l'envoi du papier que vous m'avez demandé. Les routes sont actuellement praticables et j'en profiterai pour le faire partir mardi 6 du courant. Je vous prie donc Messieurs d'être tranquilles à ce sujet.

J'ai l'honneur de vous faire mes offres de service et d'être avec beaucoup d'estime et de considération,

Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur

Charmet frères et sœurs

Libraire-imprimeur

Messieurs de la Société typographique de Neuchâtel

Besançon 7 février 1770

Messieurs,

J'ai fait partir lundi 5 du courant à l'adresse de Pion l'aîné négociant commissionnaire, une balle contenant 20 rames papier bâtard pareil à celui que j'avais eu l'honneur de vous livrer l'été dernier. Je ne me rappelle pas Messieurs quel prix vous me l'aviez payé, je n'en ai pas tenu note. Je vous prie de le porter en compte au prix du premier envoi dont vous aurez sûrement tenu note vous-mêmes. Je n'ai pas pu vous en faire partir davantage ; j'avais donné ordre à [illisible] papetier de m'en apprêter 50 r. Les pluies qui sont survenues l'en ont empêché. Au premier beau temps je vous ferai encore envoi de 25 autres.

J'ai l'honneur de vous offrir mes services et d'être avec estime et considération,
Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet frères et sœurs

8 Charmet libraire

Besançon 9 mars 1770

Messieurs,

Je suis très surpris que vous n'avez pas encore reçu la balle des 25 rames papier bâtard que je vous ai expédiée il y a plus d'un mois par la voie de M. Pion commissionnaire à Pontarlier. Je lui en ai [illisible ?] à la poste précédente ; j'ai actuellement beaucoup de ce papier bâtard préparé. Si vous en avez besoin, je vous prie de me donner vos ordres et je vous l'expédierai d'abord, les chemins étant praticables.

Vous trouverez Messieurs ci-inclus une demi feuille pour échantillon de papier que je fournis à M. Félice à L. 4-10 rendu à Pontarlier. Si vous prévoyez en avoir besoin, je vous prie de me prévenir sans délai pour que j'y fasse travailler et vous le pouvoir fournir à temps.

J'ai l'honneur d'être avec estime et considération,

Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur

Charmet frères et sœurs

Neuchâtel M. Fauche

Besançon 28 mars 1770

Monsieur,

Je vous ai expédié hier à l'adresse de M. Grandjacquet commissionnaire à Pontarlier, quatre ballots contenant ensemble 51 r. papier tel que celui que je fournis à M. Félice à L. 4-10 ce qui fait L. 229-10 que vous porterez en compte. La semaine prochaine je vous ferai un envoi de papier batard, conforme aux 25 r. que vous avez déjà reçues. Je serai dans votre villé pour le 10 ou le 15 du mois prochain avec mon frère qui va à Berne, et nous règlerons nos petits comptes.

Je vous remercie de la pendue que vous m'avez expédiée. Nous en déduirons le prix sur

le papier que vous avez reçu ou si vous pouvez attendre, sur la fin du mois prochain, je vous enverrai pour lors le papier dont nous sommes convenus. Vous l'auriez déjà reçu si

je n'avais été retardé par le collage.

9 Charmet libraire

J'ai l'honneur d'être avec considération,
Monsieur et ami,
Votre très humble serviteur

Charmet

Neuchâtel Messieurs de la Société typographique

Besançon 1^{er} avril 1770

Messieurs,

Au reçu de votre dernière lettre j'ai écrit à M. Grandjacquet et me suis
plaignant du retard et
de la négligence qu'ils apportaient à expédier les ballots de papier
qu'ils étaient chargés
de vous faire tenir déjà depuis longtemps. Ils m'ont répondu qu'il y
avait plus de six
semaines qu'ils vous avaient envoyé lesdits papiers et sont comme moi
très surpris que
vous ne les ayez pas reçus. Je vous prie en conséquence Messieurs de
vouloir bien faire
quelques diligences pour découvrir où ils peuvent être arrêtés et de m'en
donner avis.

J'ai l'honneur d'être avec bien de l'estime,

Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur

Charmet frères et sœurs

Libraire-imprimeur

10 Charmet libraire

Besançon ce 4 avril 1770

Monsieur,

Nous vous expédions en ce jour la quantité de cent rames de croix de Malte moyenne, que vous recevrez dans peu.

Dans quelques jours mon frère passera chez vous et règlera les comptes qui sont communs entre notre maison et la vôtre.

Nous avons l'honneur d'être avec le plus sincère attachement et la plus parfaite considération,

Monsieur,

Vos très humbles et très obéissants serviteurs

Charmet frères et sœurs

Besançon 11 avril 1770

Monsieur,

Mon frère vous a écrit que l'on vous envoyait 100 de papier croix de Malte et il s'est trompé. C'est 100 rames papier bâtard moyen comme vous l'avez demandé. Peut-être que vous l'aurez déjà reçu. J'écris à mon frère par cette poste en votre adresse, vous priant de lui remettre ma lettre à son passage dans votre ville, étant très parfaitement,

Monsieur,

Votre très humble servante

Charmet

11 Charmet libraire

Besançon 30 avril 1770

Neuchâtel M. Fauche

Monsieur,

J'ai reçu de Messieurs Grandjacquet avis de l'expédition qu'ils vous ont faite des papiers que je leur avais envoyés à votre adresse. Je vous prie en conséquence de vouloir bien me faire tenir le montant dudit en une lettre de change, suivant le compte ci-contre.

Si vous gardez les 75 rames de grand bâtard que je vous ai envoyées de plus que les 50 que vous m'avez demandées, vous pourrez me donner une lettre du tout à 3 usances ou 3 usances et demies. Autrement, vous garderez à ma disposition ces 75 r. et pour lors vous me ferez une lettre à plus court terme.

J'attends de nouveaux ordres de votre part, vous priant d'être persuadé des sentiments d'estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur

Charmet frères et sœurs

Fourni à Messieurs de la Société typographique de Neuchâtel par Charmet frères et sœurs

Libraires de Besançon

25 r. bâtard à L. 7-10 187-10
12 +51 r. croix de Malte à L. 4-10 229-10
100 r. bâtard à L. 7-10 730

L. 1167

Vous avez payé par moi à Messieurs Pettavel and Meuron de notre ville 73-6-8
Reste devoir-ci 7. 1093-13-4.

Dans quelques jours je vous enverrai les papiers convenus pour la pendule. Les mauvais

temps m'ont fait un retard très préjudiciable.

12 Charmet libraire

Neuchâtel M. Fauche

Besançon 13 mai 1770

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de vous prier par ma précédente du 2 du courant de m'envoyer une lettre de change sur Paris pour le montant du papier que vous avez reçu. Je vous serai obligé de vouloir bien régler ce petit compte et me donner de nouveaux ordres. Je m'en réfère à ma précédente et ai l'honneur d'être avec estime et considération,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur

Charmet frères et sœurs

Messieurs Pettavel et Meuron m'ont écrit ne pas encore avoir reçu les L. 73-6-8 que je

vous avais prié de leur remettre.

Neuchâtel M. Fauche

Besançon 18 mai 1770

Monsieur,

Voici la troisième fois que je vous prie de me faire le plaisir de m'envoyer une lettre de change pour le montant de papier que vous avez reçu déjà depuis longtemps. Si mes entreprises continuelles ne m'obligeaient à de grandes avances, je me ferais un devoir d'attendre autant que vous le jugeriez à propos. Je vous prie donc de vouloir bien finir ce petit objet et d'être persuadé des sentiments d'estime et de considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur

Charmet frères et sœurs

13 Charmet libraire

Besançon 9 juin 1770

Messieurs,

Mon frère est parti pour Lyon, il reviendra dans peu. Je ne peux faire usage de votre billet que je vous renvoie. Vous aurez la bonté de m'envoyer une lettre sur Paris payable premier septembre et non point valeur en marchandises qui supporte encore un mois. Les avances que nous sommes obligés de faire ne nous permettent pas un long crédit. J'espère la recevoir par premier courrier. Il y a assez longtemps que notre papier est expédié pour votre compte. Je ne sais pas les arrangements que mon frère a pris avec vous pour les frais. Quand il sera de retour, je lui en parlerai. M. Fauche peut garder du papier bâtard pour ce que nous lui devons pour la pendule. Attendant prompte réponse, je suis,
Messieurs,

Votre très humble servante

Charmet

Le premier jour du mois de septembre prochain, nous payerons à l'ordre de Messieurs Charmet frères et sœurs, la somme de cinq cent quatre-vingt-quatre francs, treize sols, trois deniers, argent de France, pour valeur reçue en marchandise à notre contentement à Neuchâtel le 5 juin 1770.

La Société typographique de Neuchâtel en Suisse

Bon pour L. 584-13-3 de France

Besançon 24 juin 1770

Monsieur,

Je suis fort surpris depuis que je vous ai envoyé votre billet vous ne m'avez point fait de réponse ni me renvoyé la lettre de change que je vous demandais. Ayez la complaisance de le faire sitôt ma lettre reçue. Autrement je tirerai lettre sur vous si je n'en reçois pas prompte réponse et qu'attendant je suis très parfaitement,

Monsieur,

Votre très humble servante

Charmet

14 Charmet libraire

Besançon 28 novembre 1770

Messieurs, |

Vous demandez par votre dernière 1000 rames bâtard moyen du prix de L. 7. Nous n'en avons pas de fait en ce moment. L'on commencera le premier du mois prochain. Il faudrait que vous ayez la complaisance d'en envoyer un échantillon, et la pesanteur, et le temps qu'il vous en faudrait et on vous le livrerait pour le temps que vous demanderiez. Mon frère est à Lyon. Il reviendra la semaine prochaine et aura attention que vous soyez content. Je suis très parfaitement,

Messieurs,

Votre très humble servante

Charmet

Besançon 16 décembre 1770

Messieurs,

Au retour d'un petit voyage, j'ai trouvé deux de vos lettres, par l'une desquelles vous me demandez si je puis vous fournir 1000 rames papier dit bâtard conforme au dernier que vous avez eu, pour le prix de L. 7 pour chaque rame. Je ne puis le donner à ce prix, à moins qu'il ne soit payé comptant et pris dans mon magasin, autrement vous me le payerez comme de coutume à L. 7-10, en lettre de change sur Paris ou sur Lyon à 3 mois, et je vous le rendrai franc à Pontarlier. Si cette condition vous convient, à votre réponse je pourrais vous en expédier d'abord 100 rames. Vous me feriez savoir à quel temps et en quelle quantité il serait nécessaire que je fasse chaque livraison, et je m'y conformerai avec exactitude.

Je vous ai offert Messieurs il est vrai de vous faire faire des presses si vous vous trouviez dans le cas d'en avoir besoin, je vous réitère encore très sincèrement mes offres de service. Je sors de chez les ouvriers à ce sujet. Ils ne veulent plus travailler au même prix que du passé, de sorte que votre presse vous coûterait dix-sept à dix-huit louis, et ne

pourrait être finie avant deux ou trois mois.

15 Charmet libraire

Je serai toujours très flatté de trouver les occasions de vous être utile
et de vous prouver
avec combien d'estime et de considération j'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur

Charmet frères et sœurs

Messieurs Reguillat et Chamboz font bien des amitiés à M. Fauche

Besançon 22 décembre 1770

Messieurs,

Je ne puis malgré le désir que j'ai de renouveler affaires avec vous me
charger de vous
rendre des papiers à Saint-Sulpice, je les ferai partir au meilleur
compte possible, sans
payer moi-même aucun frais de port. Il est vrai Messieurs qu'au dernier
compte que je
réglai avec vous, vous me payâtes le papier dit bâtard qu'à raison de L.
7 rendu même
chez vous ; mais dans la circonstance je vous l'aurais laissé à moins
encore, puisqu'il ne
n'était pas possible de le faire revenir, ce qui ne doit pour cette
raison point faire règle
par la suite. Vous me l'avez toujours payé précédemment L. 7-10 rendu à
Pontarlier. Je
vous diminue donc du prix, en vous faisant la proposition de le prendre
chez moi à L. 7 et
à la réception que vous en accuserait Monsieur Grandjacquet ou autre,
vous me feriez
tenir une lettre sur Paris ou Lyon, à un mois ou même six semaines. En ce
cas vous
pourrez compter sur moi pour le papier dont vous aurez besoin en me
prévenant de
quelque temps.

Nos imprimeurs n'ont aucune presse dont ils voulussent se défaire, j'en
ai bien moi-
même une vieille que je dois mettre au feu dans quelque temps, je ne vous
la propose pas,
ne voulant pas me mettre à même de mériter vos reproches, étant certain
que vous n'en
eussiez que mauvais usage, sort ordinaire aux vieux meubles. On m'en
travaille une
neuve pour la remplacer, je vous céderai cette neuve si vous trouvez
convenu. Elle est

faite à l'exception de la platine et du vis qui ne peuvent se finir que dans six semaines ; ce

qui traîne en longueur ces sortes d'ouvrages, c'est qu'il n'y a qu'un seul serrurier qui les

16 | Charmet libraire

sache travailler. Je viens de voir dans mon copie de lettres que je me suis trompé en vous en faisant le prix de 17 à 18 louis. Elle ne vous avalera que 15 louis que vous me feriez passer par premier courrier si vous voulez que je la fasse continuer pour vous, et ce cas j'en ferais faire une seconde. Comme je dois payer chaque pièce à mesure qu'on me les apporte il ne serait pas juste que j'avance le mien. Je suis au reste très persuadé que je n'aurais pas avec vous le même désagrément qu'avec M. de Félice, dont je ne puis pas être payé. J'ai l'honneur d'être avec bien de la considération,

Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur

Charmet frères et sœurs

Neuchâtel la Société typographique

Besançon 4 janvier 1771

Messieurs,

Je vous prie de vouloir faire réponse à ma précédente, que sûrement vous aurez reçue. Vous y verrez les propositions que j'ai eu l'honneur de vous faire au sujet du papier bâtard que vous me demandiez ; je serais charmé de savoir si nous pouvons convenir ensemble ; autrement je prendrais d'autres arrangements.

J'ai l'honneur d'être avec bien de l'estime,

Messieurs,

. Votre très humble et obéissant serviteur

Charmet frères et soeurs

Charmet libraire

Neuchâtel Messieurs de la Société typographique

Besançon 9 janvier 1771

Messieurs,

Je ferai partir dans deux ou trois jours à l'adresse que vous m'avez
commise cinquante ou
soixante rames papier bâtard aux conditions portées dans ma précédente du
22 décembre
et rendu à Pontarlier. Je joins à la présente un échantillon de papier
bâtard moins blanc
que celui que je vous ai fourni précédemment, et tel à ce que je crois
que vous m'en aviez
une fois demandé. Si vous en avez besoin, je pourrais vous en expédier
100 rames et plus
à la première demande que vous m'en feriez au prix de L. 4-10 rendu à
Pontarlier.

Dès que le temps permettra de coller j'en aurai deux cents rames et peut-
être trois cents à
votre service.

Réponse je vous prie au sujet de l'échantillon-ci.

J'ai l'honneur d'être avec bien de la considération,

Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur

Charmet frères et soeurs

Besançon 22 février 1771

Messieurs,

Il est très vrai que je devais vous faire une expédition de 50 à 60 r. La
voiture était prête à
charger lorsqu'on vint m'apporter un ouvrage de la part de l'intendant de
notre province
que je ne pouvais faire que sur le papier que je vous devais faire tenir.
Voilà Messieurs la
cause d'un retard dont j'ai été très fâché'; mais comme dit le proverbe
primi rihi.

Je fais coller de ce même papier dont je vous pourrai faire expédition
sous peu de jours.

J'ai l'honneur d'être avec bien de la considération,

Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur

Charmet frères et soeurs

Besançon 17 avril 1771

Messieurs,

Par arrangement pris avec une maison de France je me suis engagé à lui livrer tout le papier qui se pourrait fabriquer dans notre usine, circonstance qui m'empêche de pouvoir travailler avec vous Messieurs pendant toute cette année. Si l'année prochaine vous jugez à propos de traiter avec moi, vous me trouverez toujours disposé à vous prouver avec combien d'estime et de considération,

J'ai l'honneur d'être, |

Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur

Charmet frères et soeurs

Neuchâtel M. Fauche

Besançon 20 décembre 1771

Monsieur,

Il paraît depuis peu une brochure qui a pour titre L'an quarante-et-un. On m'a assuré que vous pourriez m'en procurer un exemplaire que je vous prie de vouloir bien me faire tenir par le retour du courrier, auquel j'en passerai la valeur. Cette brochure est pour un de mes amis qui part mardi prochain ; il est essentiel pour cette raison que vous ne manquiez pas

le retour du courrier. Quand même vous ne pourriez me procurer cet ouvrage, je vous

s x

serais obligé de me faire réponse pour être à même de prouver à mon ami mon.

exactitude.

Le sieur Bassompierre de Genève a tiré à votre ordre lettre de change sur moi, croyant que j'avais reçu pour son compte une petite somme qu'il avait chargée un particulier de

me compter. N'ayant d'aucune part de l'argent pour lui, je n'ai point payé sa traite, ce dont je lui ai donné avis. J'ai reçu depuis peu une de ses lettres par laquelle il me marque de vous faire tenir cette somme dès que je l'aurai reçue, ce à quoi je serai exact en vous

envoyant une lettre à vue sur votre ville.

19 Charmet libraire

Je suis charmé que cette petite occasion me procure l'avantage de vous renouveler les sentiments sincères de la considération et de l'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur

Charmet frères et soeurs

M. Fauche Neuchâtel

25 décembre 1771

Monsieur

Je vous serai obligé de m'envoyer par le courrier le plus tôt que vous pourrez six exemplaires de L'an 2440 en recommandant expressément au courrier de ne point remettre ces paquets au second voyage : je pourrai vous débiter une quantité de ce petit ouvrage. Vous me feriez plaisir de me faire passer note de vos nouveautés.

Permettez-moi de vous renouveler mes vœux les plus sincères pour l'an prochain et de vous assurer du parfait dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur

Charmet frères et soeurs

20 Charmet libraire

Besançon 3 janvier 1772

Messieurs

Nous attendions le petit paquet en même temps que votre lettre par laquelle vous Pannonciez. Il est arrivé depuis deux courriers et nous n'avons rien reçu. Nous vous prions de vous informer ce que peut être devenu cet objet. Nous vous avons mandé de nous expédier cet ouvrage par le courrier pour la raison qu'il nous pressait ; ce retard nous fait peine.

Nous avons l'honneur d'être bien sincèrement,

Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur

Charmet frères et soeurs

Neuchâtel Messieurs de la Société typographique

Besançon 10 juin 1772

Messieurs,

Nous vous avons expédié suivant vos ordres du 3 mai dernier un petit paquet contenant douze exemplaires de La morale évangélique 2 vol. in 12. Vous voudrez bien nous faire passer en échange par la voie de M. Meuron de Saint-Sulpice pour être adressé à M. Ariez [?] épiciier de Pontarlier,

1 Hist. du patriotisme français 6 vol 8°

1 Londres 3 vol.

1 Observations sur le système de la nature [Observations sur le livre intitulé Système de la nature] 2 vol. 8° |

I nous est impossible de fournir à M. Fauche des parchemins. Ils augmentent de prix tous les jours et pour cette raison les négociants de notre fille n'en font plus venir. Nous pensons que vous devez les avoir meilleur marché dans votre pays que dans le nôtre. Nous saluons bien sincèrement et avec amitié M. Fauche et avons l'honneur d'être avec

bien de la considération,

Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur

Charmet frères et sœurs

21 Charmet libraire

Besançon 19 août 1772

Messieurs,

Nous vous procurerons avec plaisir des brosses avec les formes de caractère ; ces brosses coûtent L. 4-10 chacune. Nos marchands ne les font venir de Lyon que par commission et n'en ont jamais en magasin. Faites-nous réponse, si vous désirez qu'on vous en fasse venir une douzaine, que vous pourriez avoir dans peu de temps.

Nous serons charmé de trouver l'occasion de vous être utile et de vous prouver combien nous sommes sincèrement,

Messieurs, |

Votre très humble et obéissant serviteur

Charmet frères et sœurs

£

Besançon 19 mars 1781 (icttre mal classée ?)

Messieurs,

Je ferai honneur à la traite sur moi faite de votre part ordre des sieurs Philippin et Meuron Saint-Sulpice.

M. Lepagnez cadet m'a communiqué votre proposition à lui faite ; pour un ouvrage nouveau je lui ai dit ce que je pensais à cet égard.

Vous avez inséré dans le dernier envoi que vous m'avez fait un paquet emballé pour Madame Harlé née Osterwald à Saint-Quentin ; vous ne m'avez point dit comment je devais faire passer ce paquet. Les rouliers ne se chargent point de paquets au-dessous de 50 livres ; le remettre à la diligence cela est coûteux ; j'ignore si le contenu peut passer aux chambres syndicales, je ne veux donc pas exposer ce paquet. Je suivrai vos ordres exactement à cet égard.

Je vous prie de m'expédier par M. Pion l'aîné de Pontarlier en un paquet les articles

suivants :

10 Théâtre de Genlis 8° 4 vol.

1 idem 3 et 4

2 idem 2,3et4

Charmet libraire

4 Histoire de l' Amérique in 12 4 vol.
4 Dictionnaire de chimie 8° 4 vol.
1 idem tome IV séparé
3 Nouvel Abeilard in 12 4 vol.
3 œuvres de Riccoboni in 12 8 vol.
2 œuvres de Dorat 8° 9 vol.
2 " suite 8°3 vol.
4 Correspondance d'un jeune militaire 2 part.
1 Cours d'étude de Condillac 8° 12 vol.
2 Dictionnaire de l' Académie 4° 2 vol. 1777
2 Esprit des croisades in 12 4 vol.
2 Quinzaine anglaise in 123 vol.

Ne m'avez-vous pas offert de l'Encyclopédie 8° 36 vol. avec 3 volumes de
planches ? Si
vous en avez à disposer, quelle condition feriez-vous à celui qui vous en
demanderait
douze exemplaires ? Feriez-vous meilleure condition que la suivante ? M.
Panckoucke
offre cet ouvrage à L. 68-15 une année et quinze mois de terme et donne
le 13°
exemplaire. Si dans la Suisse on trouve meilleure condition on le
préférerait ; sur cet objet

un mot de réponse svp.

Neuchâtel Messieurs de la Société typographique

Besançon 9 septembre 1772

Messieurs,

Vous avez dû recevoir plusieurs ballots de papier que M. Philippin était
chargé de vous
faire parvenir de notre part. Nous avons vendu ce papier dans notre
d'autre part; la
personne à laquelle il était destiné nous fit difficulté sur les prix. Ne
pouvant le faire

rentrer en notre pays nous n'avons pas cru pouvoir mieux faire que de vous l'adresser,
dans la persuasion qu'il pourrait vous convenir et que vous vous en accommoderiez

mieux que personne d'autant plus facilement qu'il est d'une très belle qualité.

23° " Charmet libraire

Si cette petite pacotille vous convient, ce dont nous ne doutons point, vous nous obligeriez sensiblement de nous faire passer un effet sur Paris ou Lyon de la somme de huit cents livres au terme de cinq ou six mois ; nous vous laissons libre d'y fixer le prix que vous trouverez être raisonnable. Pour le surplus de la somme à laquelle montera ce papier, vous nous la payerez quand vous jugerez à propos.

Vous ne nous avez plus parlé des brosses ; vous en êtes-vous procuré ?

Nous attendons réponse favorable et avons l'honneur d'être avec bien de la considération,
Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur

Charmet frères et sœurs

90 r. couronne fine
108 r. petit bâtard fin

34 r. grand raisin fin

M. Fauche Neuchâtel

Besançon le 1^{er} octobre 1772

Monsieur,

S'il est vrai comme je viens de l'apprendre que vous vous proposer de dissoudre votre Société typographique, sans doute que c'est d'un commun accord avec Messieurs vos associés, et je pense que cette dissolution ne doit point diminuer votre attachement ni l'estime que je vous ai connus pour Messieurs d'Osterwald et Bertrand. C'est pourquoi, instruit imparfaitement de ce changement que je n'ai appris que par hasard, je vous serais obligé de me faire savoir ce qu'il en est. Si toutefois vous prévoyez que mes petits talents dans le commerce de la librairie puissent être agréables à ceux de vos Messieurs qui continueront cette branche, je me résoudrais volontiers à rentrer dans le commerce de la librairie sous les ordres de votre société, les raisons qui me firent refuser les offres que

vous me fîtes chez moi il y a quelque temps à votre retour de Lyon, pour
aller travailler

chez vous, ne subsistant plus actuellement.

24 Charmet libraire

En conséquence, je vous prie de me faire savoir si dans les nouveaux
arrangements que
votre Société se propose (si ce que j'en ai appris est vrai) je pourrais
y avoir une place de
commis et quelles seraient les conditions. |
Je vous serais obligé, si vous voulez faire part de mes intentions à vos
Messieurs, de m'en
donner avis. Ce qu'attendant j'ai l'honneur d'être avec le plus parfait
attachement,
Monsieur, |

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet l'aîné

Mon adresse est à M. Favre marchand près la porte de Duras pour remettre
à Charmet

l'aîné demeurant à Canot [?] à Besançon.

Ce 20 octobre 1773

Messieurs,

Je vous prie de m'expédier à l'adresse d'un commissionnaire des Verrières
Suisse en un

paquet à mon adresse neuf exemplaires des tomes 6, 7, 8 et 9 de Questions
sur
'

l'Encyclopédie 8° blanc. I vous plaira me donner avis de l'expédition et
de donner ordre

au commissionnaire des Verrières à qui vous adresserez ledit paquet de ne
le délivrer

qu'à celui qui lui en remettra le montant de ma part. J'espère que vous
me passerez ces

articles au prix ordinaire.

Attendant votre avis d'expédition, j'ai l'honneur d'être avec
considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire Rue Saint-Pierre près la place

25 Charmet libraire

Besançon le 24 février 1774

Messieurs,

L'honneur de la vôtre du 22 courant m'a causé beaucoup de surprise quant à la forme et quant au fond. Il est vrai que le 20 octobre dernier je vous ai prié d'adresser au commissionnaire des Verrières un paquet et que le montant en serait payé par celui qui retirerait ledit paquet.

C'était pour rendre service au sieur Favre libraire de Pontarlier que je vous avais fait cette demande ; j'ignore pourquoi il ne s'adressait pas à vous directement. Il m'en a prié par plusieurs lettres ; et sitôt que vous m'eûtes fait annonce d'expédition, j'en donnai avis audit sieur Favre afin qu'il fît payer et retirer ce paquet.

Depuis ce temps le dit sieur Favre est venu plusieurs fois en cette ville, et lui ayant demandé s'il avait retiré ce paquet, il m'a assuré que cette affaire était finie ; et je n'y ai plus pensé. Je lui écris par ce courrier afin qu'il ait à payer aussitôt à M. Junet votre assignation de L. 23-5 et de faire retirer son paquet s'il le juge à propos. Il est fâcheux pour moi en ayant rendu service de m'être attiré une lettre de votre part qui n'est pas tout à fait du style ordinaire du commerce.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire Rue Saint-Pierre

Besançon le 5 mars 1774

Messieurs, |

J'ai écrit aussitôt au sieur Favre au reçu de la vôtre par laquelle vous me demandiez L.23-5 afin qu'il payât cette somme au sieur Junet porteur d'ordre de votre part. Il m'a témoigné sa surprise sur le reproche que je lui faisais à ce sujet et voici le double de la

quittance qu'il m'a envoyée.

26 Charmet libraire

Nous avons reçu de Monsieur Favre vingt-quatre livres dix sols argent de France pour
remboursement au ballot. Librairie de Monsieur Charmet. Verrières le 15
décembre 1773.

Signé Perret et Michaud.

Les frais de voiture compris

Après cette quittance jugez ce qu'il en est et qui a tort. Je n'entre
point dans votre
différend avec M. Favre ; j'étais fort aise de rendre service audit sieur
et serai toujours de
même à qui m'en jugera capable.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire Rue Saint-Pierre

Messieurs de la Société typographique de Neuchâtel

Besançon 13 juillet 1774

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus le petit ouvrage de Dorat
intitulé Le nouveau
règne. Je vous aurais envoyé un exemplaire de la Philosophie des vapeurs
s'ils n'avaient
pas tous été vendus lors mon retour.

Je vous prie de me faire parvenir le plus tôt que vous pourrez votre
catalogue lorsqu'il
sera fini d'imprimer si ma correspondance vous est agréable.

Je joins ci-contre la note que j'ai extraite du catalogue que m'a remis
Monsieur
d'Osterwald dont la vente je fais à la salle du concert. Si pour tous ces
articles la somme
de quatre cents livres argent de France peut être agréable, on peut m'en
faire expédition
suivant les ordres que j'en donnerai ; et à la réception je ferai passer
le montant. J'ai
l'honneur d'être avec considération, |

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire Rue Saint-Pierre

Charmet libraire

Argent France

Atlas de Vaugondy folio grand papier

Plan de Paris en 20 cartes relié en maroquin

Dictionnaire de Bayle folio 3 vol. veau

Biblia hebraica 4° maroquin noir doré sur tranches 1716

Platina de vitis pontificum cum fig.

Cicéron d'Olivet 4° 9 vol. veau

Opere di Machievelli 4° 2 vol. doré

Gierusaleme liberata 4° 2 vol. doré

Histoire d'Henri IV par Préfixe Elzevir [71 relié

Mémoires du duc de Guise

Cours d'architecture de Vignole 4° 2 vol.

Eloges des hommes savants par Teissier 2 vol.

Alcoran des cordeliers

Suetonius variorum 8° veau

Salustius variorum 8° veau

Seneca variorum 8°

Ovidius variorum 8° 3 vol.

238 Charmet libraire

Pontarlier le 7 septembre 1774

Messieurs,

Le porteur de la présente est le dénommé Brujas relieur duquel nous avons parlé, et qui s'est décidé à partir sitôt que je lui ai parlé de votre maison comme devant lui convenir à tous égards.

Quand au prix vous vous accommoderez ensemble. Je ne lui en ai rien dit sinon que vous lui donneriez quarante sols de France pour son voyage ; et je pense que de quitter la semaine chez son bourgeois : partir pour votre ville où il lui faut plus d'un jour pour faire la route, c'est une bagatelle puisque vous n'êtes pas obligé de l'attendre longtemps.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire Rue Saint-Pierre

Besançon 7 octobre 1774

Messieurs, |

Je m'empresse à vous envoyer ci-joint la critique de M. de Senez qui est attribuée à M. de Voltaire. Je n'ai pas le loisir de la lire ; vous verrez si elle peut convenir à la suite de l'oraison funèbre que vous imprimez ; de laquelle édition je vous prierai de me faire passer 100 exemplaires lorsqu'elle sera finie suivant l'avis que vous m'en donnerez.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire Rue Saint-Pierre

29 Charmet libraire

Besançon 16 octobre 1774

Messieurs,

Pour réponse à l'honneur de la vôtre du 13 courant, j'ai celui de vous dire que j'écris par

ce courrier à Messieurs Perret et Michaud commissionnaires aux Verrières afin qu'ils

fassent enlever par leur char la balle que je croyais ne devait plus être chez vous. Ayez la bonté de joindre encore à ladite balle si le temps peut le permettre avant qu'elle ne soit chargée :

25 Lettre d'un théologien à l'auteur des trois siècles, 8°, dont vous me ferez savoir le prix et que passerez à mon nouveau compte avec les 100 exemplaires Oraisons funèbres que vous y avez déjà mis

S'il m'arrive quelque chose que je prévois convenir à votre genre d'impression, j'aurai

l'honneur de vous en faire part aussitôt.

Le sieur Guenot procureur est hors de ville. Sitôt son retour je ferai avec plaisir votre

commission, et vous manderai de suite ce qu'il m'aura répondu.

Puis je compte sur les articles que vous m'avez dit que vous pourriez me fournir et dont

vous m'avez donné note. Les articles les plus pressants pour moi sont :

50 Aretin moderne

50 Lettres philosophiques in 18

25 Pucelle [d'Orléans] in 18

25 Henriade in 18

Dans la même note d'articles à fournir vous y avez mis six exemplaires Supplément à la

bibliothèque de campagne. Je n'en avais demandé qu'un exemplaire. C'est erreur du

commis.

Je vous prie de m'honorer d'une réponse pour les articles ci-dessus afin
que je me les
procure si vous ne me les fournissez pas.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire Rue Saint-Pierre

30 Charmet libraire

Messieurs de la Société. Neuchâtel

Besançon 8 novembre 1774

Messieurs, :

J'ai reçu l'honneur de la vôtre du 3 courant par laquelle vous me marquez que vous .
pouvez me fournir quelques articles dont note ci-après pour les nombres que je désire
pour le présent. Savoir :

25 Aretin moderne 2 vol. j'en ai reçu d'autre part

12 Le jeune philosophe in 12

12 Système de la nature 8° 2 vol.

6 Jris in 12

25 Pucelle de Voltaire édition in 18 de 1774 et non pas in 12

12 Anecdotes de du Barry in 12

Je vous prierai de m'expédier les articles en un ballot à l'adresse de Messieurs Perret et Michaud commissionnaires aux Verrières qui en suivront la destination que je leur dirai.
Vous me dites qu'on vous annonce journal historique des changements faits par M. de Maupeou in 12 3 vol. Je voudrais que vous en ayez déjà reçu. Je vous prévois d'en joindre au paquet 25 exemplaires pour voir ce que c'est ; si cet ouvrage était bien fait j'en prendrais 100 exemplaires. Si vous n'en avez pas encore reçu je vous prie d'écrire pour savoir quand cet ouvrage pourrait paraître et me feriez plaisir de m'en donner avis.

Dans la note que vous avez des articles à me fournir, je n'aurais besoin de ces articles

pour le présent que de ceux suivants :

6 Relation de quatre matelots

1 Supplément à la bibliothèque de campagne

3 Histoire militaire des Suisses

6 Instructions pour vivre à bon marché

25 Henriade in 18

50 Lettres philosophiques . Si vous pouviez, vous procurer de ces deux articles.

J'ai l'honneur d'être avec considération,
Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Charmet libraire Rue Saint-Pierre

31 Charmet libraire

Fragment mal classé??? (inclus dans la lettre précédente du 8 novembre 1774)

Vous n'avez peut-être pas encore eu avis du journal de M. Linguet dont je vous joins ci-contre un prospectus. Le premier cahier de ce journal que j'ai déjà reçu m'annonce que cet ouvrage sera bien fait à L. 18 livres de France franc de port 3 cahiers par moi ; cela ne me paraît pas cher si ce journal se soutient. C'est pour vous annoncer des nouveautés que je vous envoie cela en attendant autre chose lors qu'il en paraîtra dont je pourrais par

hasard être avisé avant vous. Et le tout comme vous me l'avez

Besançon, 15 décembre 1774

Messieurs,

J'ai parlé à mon retour au procureur Guenot qui m'a dit que vous aviez donné commission à M. l'avocat Monnier l'aîné pour vos dissertations ; j'ai vu M. Monnier qui m'a dit n'avoir rien pu finir avec ledit sieur Guenot et je vois que c'est la difficulté de tirer l'argent des personnes à qui ledit sieur Guenot en a vendu qui fait tirer en longueur cette terminaison de compte. Si vous jugez à propos, écrivez à M. Guenot que vous m'avez envoyé un pouvoir pour terminer cette affaire et qu'il me remette les exemplaires qu'il n'a pas vendus. Vous me donneriez pareillement note de votre compte avec lui et du prix que vous lui avez passé ; par ce moyen, je tâcherai de le faire avancer.

Les feuilles publiques parlent d'un drame intitulé Le conclave. Je crois que cela serait bon à avoir. 100 exemplaires me feraient plaisir. Si vous avez quelques nouveautés à m'annoncer, ne m'épargnez pas des ports de lettres.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire Rue Saint-Pierre

32 Charmet libraire

2. MS 1134 (fo. 72-158)

Besançon 12 février 1775

Messieurs,

J'ai passé chez M. le procureur Guenot qui m'a fait voir qu'il avait encore 250 exemplaires environ de vos dissertations de Saint-Claude, qui m'a dit en avoir expédié au sieur Robert de Bourg et à d'autres suivant vos ordres ; qu'il en avait remis un nombre au sieur Fautet libraire de cette ville ; mais que c'était à vous à vous procurer le payement de ce dernier ; qu'il n'en voulait point comptes avec lui et qu'enfin il en avait vendu pour une bien petite somme sur laquelle les frais prélevés qu'il a faits pour cette balle il ne vous reviendrait pas grand-chose. Il m'a prié de le débarrasser de ces livres qui l'incommodaient beaucoup. Quand j'aurai retiré ces ballots, que dois-je en faire ? Je ne vois aucun moyen de tirer parti de ce livre usé. Je ne puis m'en charger à aucune condition. Vous les renvoyer pour vous faire encore des frais sans espérance d'en tirer aucun parti je ne vois pas que cela vous soit avantageux ; si cela me regardait, j'en ferais le sacrifice de les vendre au poids comme quelquefois nous sommes malheureusement obligés de faire à raison de L. 12-10 le quintal. Enfin mandez-moi vos intentions définitives à ce sujet. Je me rappelle que M. Fautet a déjà donné L. 24 à M. l'avocat Monnier à ce que m'a raconté M. Guenot.

Vous ne me parlez plus de nouveautés ; est-ce que vous laissez languir cette partie de commerce ? N'avez-vous pas encore reçu du Journal de Maupeou 3 vol. in 12 ? On m'en offre de votre ville que l'on me dit être en chemin pour y arriver. Attendant de vos nouvelles, j'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Rue Saint-Pierre

Besançon 12 février 1775

33 Charmet libraire

17 mai 1775

6 Analyse de Bayle in-12 8 vol. 50

12 Arétin moderne 2 vol. 100 [Cailler]
12 Le bon sens 8° 1774 100 [Cailler]
6 Brunus redivivus 8° 3 vol. 50

12 Christianisme dévoilé in-12 1774 100 [Cailler]
12 Cousin de Mahomet in-12 2 vol. fig. 100

6 Dfîners du comte de Boullainvillers [Boullainvilliers] 50

6 Egarement de Julie 50

6 Espion chinois in-12 6 part. 50

12 Esprit d'Helvétius 2 vol. in-12 50

6 Evangile de la raison 8° 50

6 Histoire et vie de l'Arétin avec figures 50

3 Histoire de Frétillon 4 part. 50

12 Moyen de parvenir 2 vol. in 12 50

25 Œuvres de La Mettrie in 12 3 vol. 1775 200 feuilles
6 Philosophe ignorant fig. 50

12 Politique naturelle 8°2 vol. 50

6 Porte-feuille d'un philosophe 8° 6 vol. 50

6 Romans et contes philosophiques de Voltaire 2 vol. 50

6 Traité des trois imposteurs

12 Vénus dans le cloître fig. [50

12 Etat du Portugal |
20 Eloge de la raison 100

12. Enfants élevés suivant l'ordre de la nature
12 Collection de Crébillon 8° 7 vol.

25 Confidences d'une jolie femme

. 12 Voyage à l'île de Malte

Note en marge : Charmet libraire à Besançon prendrait ces articles aux
nombres indiqués

34 Charmet libraire

Messieurs de la Société typographique Neuchâtel en Suisse

Besançon 29 mai 1775

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-contre une note d'articles dont je vous prie de me faire expédition sitôt la présente reçue à l'adresse de Messieurs Perret et Michaud commissionnaires aux Verrières. Comme il s'y trouve beaucoup d'articles dont j'ai besoin actuellement c'est pourquoi je vous prie d'y faire célérité.

J'ai eu l'honneur de voir ici Monsieur d'Osterwald lors de son passage pour Paris. Il m'a renus le catalogue sur lequel j'ai fait l'extrait ci-contre ; il m'a aussi communiqué une note sur laquelle je lui ai fait mes observations pour les prix qu'il vous a fait passer aussitôt.

I y à aussi une note de défets que je vous prie de joindre audit envoi sans oublier les volumes détachés des Questions sur l'Encyclopédie, lesquels je vous paieraïi.

Vous savez sans doute qu'il n'y a plus d'impôt sur l'entrée de la librairie étrangère en France. On m'en a donné l'arrêt imprimé. Cela doit faire augmenter les affaires de notre commerce.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Rue Saint-Pierre

Quoique vous n'ayez pas porté sur votre catalogue Esprit de Clément XIV, M.

d'Osterwald ma dit que vous en aviez. J'en ai déjà reçu de votre ville.

35 Charmet libraire

Articles que je vous prie de m'expédier :

25.

6
12

+ CN
ND

S ON A ND D ON À A ND ND À

bi
D

1
1
2
3
1
3
3
6

Esprit de Clément XTV in-12
Don Pedre, tragédie de Voltaire

Eloge de la raison par le même

Enfants élevés suivant l'ordre de la nature
Collection des œuvres de Crébillon 8° 7 vol.
Théisme. Essai philosophique 8° 2 vol.

Voyage à l'île de Malte

Maximes de la Rochefoucauld
Etat du Portugal in-12
Eléments d'histoire générale de Millot 8° 9 vol.

Henri IV, drame

Histoire de Wills ou triomphe de la bienfaisance 8° 2 vol.
Histoire philosophique des Européens dans les Indes 8° 7 vol. Hollande
figures
Molière 8° 6 vol.

Œuvres de Montesquieu in-12 6 vol.

Onanisme de Tissot in-12

Réflexions d'Holland 8° 2 vol.

Idylles de Gessner avec les Contes de Diderot

Instructions sur la nature et l'usage de l'eau de chaux

Mille et une nuits in-12 6 vol.

Voyageur français in-12 18 vol.

Abrégé de l'histoire ancienne par Tailhé 8° 5 vol. 1775 figures

Aventures de Télémaque in-12 figures

Caractères de Madame de Puysieux 2 vol. 8°

Eloge du chevalier [d'Eon ?] in-12 figures

Lettres du chevalier Boufflers à sa mère 8°

Confidences d'une jolie femme

36 Charmet libraire

Défets à joindre à ladite balle :

î Education nationale in-12 manque la feuille E
4 Exemplaires tomes 6,7, 8, 9 Questions sur l'Encyclopédie
1 Questions sur l'Encyclopédie manque au tome 1° A

[fragment effacé] le tome 7 séparé [de l'Histoire | politique
philosophique des Européens
dans les Indes édition 8°. II m'en faudrait 4 exemplaires. On m'a dit que
ce 7° volume 8°

" venait d'être imprimé depuis peu à Lausanne.

Besançon 12 juin 1775

Messieurs,

Me proposant de partir ces jours-ci pour votre ville, j'attendais à vous
répondre de vive
voix à l'honneur de vos dernières. C'est pour vous inviter à ne pas
perdre patience que je
vous écris la présente. Je vous verrai sans faute cette semaine.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs, |

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Rue Saint-Pierre

37 Charmet libraire

Aux Verrières le 14 juin 1775

Messieurs,

J'ai eu l'honneur de vous mander par ma dernière que je me proposais de vous voir cette semaine ; je croyais pouvoir aller à Neuchâtel avant que d'aller au Locle et à la Chaux-de-Fonds par où j'ai fait passer quelques marchandises de librairie pour faire un essai de vente. Depuis longtemps on m'invite à porter des livres dans ces pays me faisant espérer que j'y pourrais vendre et j'ai voulu en faire l'épreuve. En conséquence, je suis mes marchandises et je compte qu'elles arriveront demain à leur destination et moi aussi je ne pourrai vous voir qu'après y avoir séjourné au moins huit jours. Si mes marchandises n'étaient pas arrivées si promptement, j'aurais profité de l'intervalle pour avoir l'honneur de vous voir ; mais ne le pouvant à ce moment, ce sera plus tard, mais aussi plus pour longtemps.

Je voudrais vous prier de vouloir m'imprimer sitôt la présente reçue un millier de petites adresses suivant l'échantillon ci-joint. Il faudrait que cela se fasse tout de suite pour les remettre au messenger du Locle qui part de votre ville lundi prochain. Vous me ferez ces adresses du format in-12 sur papier bâtard caractère de Cicero. Je n'ai pas voulu faire imprimer ces billets chez moi parce que je ne voulais pas que l'on sache où j'allais et ce que je voulais faire. Je vous prierais aussi d'y joindre deux ou trois affiches sur format in

folio qui contiendrait ce qui suit.

CHARMET
Libraire
de
BESANCON

Il faudrait que cela fût en très gros caractères des plus gros que vous ayez.

Je profiterai du premier moment pour descendre à Neuchâtel où il me tarde de me rendre

tant pour avoir l'honneur de vous voir que pour prendre des mesures pour
passer vos
balles pour Paris.

[J'ai] l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

38 ` Charmet libraire

Votre très humble et très obéissant serviteur
Charmet libraire de Besançon
Présentement logé à l'auberge de la fleur de lys au Locle

N'oubliez pas que je dois recevoir ces imprimés par le messager de lundi prochain.

Besançon 14 juillet 1775

Messieurs,

Suivant la promesse que j'ai eu l'honneur de vous faire de m'informer à mon arrivée si je pourrais vous procurer Théagènes et Pierre le cruel de Dorat. Je ne les ai pas chez moi et ne les ai pas trouvés chez mes confrères.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Rue Saint-Pierre

Besançon 21 juillet 1775

Messieurs,

Ayez la bonté de m'envoyer l'adresse et la destination des caisses libri à faire passer à M. Decherny à Paris. Vous avez oublié de me la donner étant chez vous.

Le courrier me presse. J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Rue Saint-Pierre

39 Charmet libraire

[Besançon] 21 juillet 1775

Messieurs,

Après avoir mis à la poste celle que vous recevrez avec la présente, je reçois l'honneur de la vôtre du 13 courant ; ne remettez pas vos lettres au courrier comme celle-là vient de me parvenir ; remettez-les à la poste. Vous voyez que le retard peut faire tord.

Je vous remercie des lettres que m'avez renvoyées, et vous prie de ne pas m'expédier la balle que le sieur Cailler vous a adressée pour moi mais bien de la garder à ma disposition jusqu'à ce que je lui aie écrit; et alors je vous prierai de lui donner la destination que je vous indiquerai. Il serait imprudent à moi de la laisser partir sans prendre des précautions.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs, |

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire Rue Saint-Pierre

Messieurs de la Société typographique Neuchâtel

Besançon ce 13 août 1775

. Monsieur,

La présente est pour avoir l'honneur de répondre à toutes celles que j'ai reçues de vous jusqu'à cette celle du 10 courant.

Il n'y a que sept jours que j'ai reçu les 4 caisses pour Messieurs Delessert et fils à Paris ; je les ai fait partir pour Dijon il y a 4 jours adressées à Messieurs Nublat commissionnaires afin d'en suivre les ordres que je leur ai donnés. J'ai écrit à Messieurs Delessert et fils à qui j'ai donné avis d'expédition ainsi qu'une note détaillée de mes frais que j'ai tirée en remboursement. Quoique les droits soient levé sur la libraire étrangère, l'introduction ne laisse pas que d'être très coûteuse ici : la quantité de commissionnaires,

leur grande négligence, leurs grands frais de commission, ensuite les
frais de plomber au

bureau du frambourg, frais de bureau des fermes ici, visite à
l'intendance, emballage,

droit de permission de l'intendance pour laisser passer à la frontière ;
ce dernier article ne

40 Charmet libraire

se paie pas en argent, mais il coûte plus cher en autre chose. Voilà les difficultés de notre commerce en deux mots.

Croiriez-vous Messieurs que j'ai encore des marchandises au Val Travers [Val-de-Travers] chez vos commissionnaires achetés depuis mon dernier voyage en votre ville `sans pouvoir les tirer des mains de ces Messieurs Perret et Michaud. Ces lenteurs me désolent et me découragent. Je vais les quitter et reprendre Philippin à qui je vous prie d'adresser dans la suite.

Je ferai entrer la balle L F N°88 et la ferai passer à Orléans à Messieurs Letourmy en évitant chambre syndicale.

Quant à ce qui regarde ma balle qui vient de Caïller de Genève, je vous en joins ci-inclus la facture. Je vous prie de défaire cette balle, et de mettre tous les articles de son contenu dans la balle que je vous prie de me faire en mettant au-dessus les articles que je vous demande. Je ferai en sorte de ne défaire à la visite que le dessus de ladite balle et le reste

passera. Voici les articles que je vous prie de mettre sur la balle :

25 Voyage de Sicile à Malte 8° 2 vol.
25 Lettres de Boufflers

12 Courtisanes, comédie

25 Etat du Portugal

12 Enfants élevés suivant l'ordre de la nature
25 Fille naturelle

25 Histoire de Jenny par Voltaire

25 Pièces échappées de France

6 Eléments d'agriculture par Bertrand 8°

25 Œuvres de Dorat 8° 5 volumes

al Charmet libraire

Voici une note d'articles sur lesquels il y a eu erreur à mon préjudice sur les prix comme vous pouvez le vérifier sur votre journal. Vous me bonifierez de ces erreurs lorsque nous en serons d'accord sur le solde de la demande que je vous fais.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Saint-Pierre Grande Rue près la place

Si vous avez du Journal de Maupeou in-12 5 vol. et non pas 3 vol. j'en prendrai 6

exemplaires.

Articles contenus dans la balle que vous m'avez expédiée marquée C N°59 dans laquelle les suivants sont trop chers et pour lesquels vous y ferez rabais, savoir :

1 Mille et une nuits 6 volumes marqué 15

6 Collection de Crébillon à L.13. On me les passe à Rouen à raison de L. 10-10

Dans l'envoi du 8 juillet

1 Le mariage 2 petits volumes L.3-15

25 La Méttrie 3 part. à L.3-5. On me les vend à Genève L.3

Ne n'oubliez pas le défet que vous me devez de l'Histoire philosophique 8° Hollande.

42 Charmet libraire

Messieurs de la Société typographique Neuchâtel

Besançon 13 septembre 1775

Messieurs,

Dans les 6 exemplaires des Œuvres de Molière 8° 6 volumes que vous m'avez fournis

dans ma facture du 8 juillet dernier, j'en avais déjà vendu ici deux exemplaires qu'on m'a

rendus par une faute qui se trouve au tome V qui est la feuille Mm qui se trouve mal

imposée au tirage comme vous pouvez vous en être peut-être aperçu. Je vous prierai de

me fournir 6 feuilles Mm du tome V pour mes 6 exemplaires et comme il y a une de ces

feuilles qui me presse beaucoup, envoyez-moi la par le 1^{er} courrier. Je serais bien aise de

recevoir les 6 feuilles par le même courrier si cela ne devait me coûter que peu de port :

parce que cela m'empêche la vente pour ce moment à notre garnison qui change toute.

Si j'avais eu les figures du tome 3° Description des arts 4° que vous deviez me fournir,

j'aurais déjà placé les deux exemplaires que j'ai pris de vous.

Vous m'avez annoncé les Œuvres de Dorat 8° 5 vol. pour être prêts à mettre au jour ;

cette édition est-elle finie ?

Avez-vous fait demande dans son temps de la feuille qui manque à l'exemplaire de

l'Histoire philosophique 8° 7 vol. édition de Hollande ? Vous m'aviez promis d'écrire

dans ce pays et de proposer d'en prendre 25 exemplaires de la même édition à L.24. En

avez-vous reçu des réponses afin que je me procure de cet ouvrage d'autre part, s'ils ne

peuvent être fournis ? Faites-moi la grâce de me répondre sur tous ces objets. Ce

qu'attendant, j'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération, Messieurs, |

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Grande Rue

43 | Charmet libraire

Besançon 24 septembre 1775

Messieurs,

J'ai reçu l'honneur de la vôtre du 17 courant avec les défets que je vous avais prié de m'envoyer par le courrier.

Ci-inclus la note de quelques articles que je vous prie de m'expédier à l'adresse de Messieurs Meuron et Philippin. Je pense que les Œuvres de Dorat seront finies d'imprimer.

Je vous envoie une note de défets que je vous prie de me fournir et de m'expédier par la voie du courrier les planches du tome 3^o de la Description des arts pour les deux exemplaires que vous m'avez fournis avec le défet de ces ouvrages que je vous demande ci-contre, en vous y prenant comme vous avez fait pour les feuilles de Molière. Si par hasard vous aviez reçu le défet de Hollande, vous l'y joindriez. Pour les autres défets, vous les joindrez au-ballot. |

Je vous prie de me faire le plaisir. de faire parvenir le billet ci-inclus à Monsieur A. Dubois ancien lieutenant à la Chaux-de-Fonds ; vous voudrez bien joindre le volume qu'il vous enverra à l'envoi que je vous demande et vous tiendrai compte des frais que ce volume vous occasionnera.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Grande Rue

Vous devriez bien imprimer la suite des Œuvres d'Arnaud. Cela ferait un tome V.

Défets à demander à la Société typographique

1 Œuvres de Crébillon 8^o 7 vol. manquent :
au tome 2^o la feuille RI
au tome 7^o la feuille Ee

1 Questions sur l'Encyclopédie 8° 9 vol. manquent :
au tome 1 E Aa

au tome 2 F

44 Charmet libraire

au tome 4 K

Descriptions des arts et métiers 4° manque:

au tome 1° la feuille Gegg

Histoire philosophique des Européens 8° 7 vol. fig. manque:

au tome 7° la feuille C

corps de figures au tome 3° Description des arts 4°

Articles que je vous prie de m'expédier à l'adresse de Messieurs Meuron
et Philippin

commissionnaires à Saint-Sulpice :

12

25

Courtisanes. comédie

Pièces échappées de France 8°

Eloge de Marc-Aurèle

Vie de la marquise de [Saint-Lix ?]

Voyage au port Boréal 8°

Matinées du roi de Prusse in-12

Loisirs du chevalier d'Eon 8° 13 vol.

Legs d'un père à sa fille traduit de l'anglais

tome 10. Questions sur l'Encyclopédie 8°

Eléments d'agriculture de Bertrand 8°

tome 1". Descriptions des arts 4° fig. séparées si cela se peut

Eloge de la raison 8°

Eléments de l'histoire générale de Millot 8° 9 vol.

Maximes de la Rochefoucauld 8°

Epreuves du sentiment d'Arnaud 8° 4 vol.
Œuvres complètes de Dorat 8° 5 vol. pour essai seulement

45 Charmet libraire

Messieurs de la Société Neuchâtel

Besançon 30 septembre 1775

Messieurs,

J'ai reçu les figures que vous m'avez envoyées avec des défets et ce par le courrier. Dans le même paquet se trouvait votre nouveau catalogue duquel j'ai fait l'extrait des articles suivants pour grossir l'envoi de ce que vous restez avoir à me fournir.

Je reçois seulement aujourd'hui votre balle L F N°88 pour faire passer à Messieurs Letourmy frères place du Métroy à Orléans. Je la ferai partir lundi ; elle a été visitée à l'intendance et a été rapportée chez moi saine et sauf. Je prendrai encore bien mes mesures pour qu'elle arrive à sa destination sans accident. Je vous laisse à penser . Messieurs de l'agrément de votre route pour nos marchandises. Jugez vous-mêmes du retard de vos commissionnaires. Votre balle était accompagnée d'une illisible] de Monsieur Fauche dont facture est du 8 juillet, temps où j'étais en votre ville. Ce n'est pas le bureau du frambourg qui fait retard. J'y envoie toujours d'avance mes permissions de l'intendance. Le carrosse de Pontarlier qui m'a amené ces deux balles était chargé de trois autres balles libri qui ont été saisies au frambourg, qui y ont été ouvertes et le procès-verbal que j'ai vu dit qu'il y a Encyclopédie, Thérèse philosophe et autres livres contre les mœurs et la religion. Seriez-vous intéressés dans cette capture ? Je remuerai mes grands ressorts pour vous en tirer, sans cependant vous garantir le succès ; mais si cela ne vous regarde pas personnellement, ne m'occupez pas à cela pour d'autres ; il faut garder les protections pour soi dans des cas urgents.

TSVP |

Vous me ferez plaisir de m'envoyer par le courrier en lui payant le port jusqu'à Pontarlier dont je vous tiendrai compte :

2 Mémoires de Louis XV 8° afin que je voie ce que c'est. Si l'ouvrage est bon et bien fait

pour la vente, j'en prendrai un cent, mais si c'est un ouvrage dans le goût du précis de Madame du Barry, j'en aurai assez de 12 exemplaires. Si vous avez reçu cet ouvrage, je puis recevoir mercredi les deux exemplaires que je vous demande et vous m'en marquerez le prix.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Charmet libraire

6
12
-12

Votre très humble et très obéissant serviteur
Charmet libraire

Grande Rue près la place

Articles extraits du catalogue pour grossir l'envoi :

Eléments de la morale universelle par Bertrand 8° 1775

Henri IV, drame de Durosoy 8°

Lettres sur les antiquités d'Herculanum 8° 2 vol. fig. 1770

Lettres du chevalier de Boufflers 8°

Observations sur les matières de jurisprudence criminelle 8° 2 vol.
traduit de
l'italien

Œuvres de Riccoboni 8°

Œuvres de Destouches in-12 11 vol. petit format

Recherches sur les Egyptiens et Chinois in-12 2 vol.

Théisme. Essai philosophique 8° 2 vol.

tome 2^e de Wilhelmine, poème [Wilhelmine, poème héroïcomique] dont vous
m'avez fourni 6 1^{er} vol.

Vocabulaire français 8° 2 vol.

Voix du curé

Voyage de Torée aux Indes in-12

Voyageur français 8° 2 vol.

Lettres de Ménème à Cicéron [Lettres de Memmius à Cicéron] par Voltaire
8°

Adoption dans la maçonnerie

Hauts grades de la maçonnerie

Devoirs maçonniques

Chand. d'Arr. [Chandelle d'Arras] 8° Vous mettrez un autre titre dans la facture*
et larderez l'ouvrage dans Riccoboni

* C'est que je montre les factures à l'intendance afin qu'on n'ouvre pas quelquefois les balles. C'est pourquoi il faudra prendre garde à mettre les ouvrages philosophiques sous d'autres noms et mettre un petit billet dans la lettre

de facture qui ferait avertissement.

47 Charmet libraire

Besançon ce 4 octobre 1775

Je vous ferai part par le courrier des N° des balles saisies. Il est trop tard pour voir cela au bureau des fermes ce soir.

Messieurs,

Je reçois à ce moment l'honneur de votre chose dernière du 3 courant. Il est trop tard pour en profitant de ce courrier répondre aux articles de votre lettre. Je vous dirai seulement que je suis désespéré du tour que viennent de me faire les commissionnaires de Saint-Sulpice.

Vous savez Messieurs que je vous ai annoncé par ma dernière que mes deux balles

étaient arrivées en même temps que les trois qui avaient été saisies ; croiriez-vous que ces

trois balles saisies étaient accompagnées d'une lettre de voiture de Saint-Sulpice adressée

à Pontarlier à M. Pion et que sur cette lettre il y avait ordre au sieur Pion pour faire passer

à M. Charmet libraire à Besançon ? Je sais la confiscation de ces balles sans savoir à qui

elles étaient. Elles ne me regardent en aucune façon.

L'agent général des fermes qui est mon ami a cette lettre de voiture qui a passé par tous

les bureaux des fermes et qui est forcée de passer par les bureaux de l'intendance de sorte

que j'ai beau de la peine à dissuader ces messieurs mes amis que cela ne me regarde pas ;

ils croient que ce sont des enfants perdus que j'abandonne payés. Jugez si cela n'est pas

capable de me faire éplucher de près aux visites ! Malheureusement, la balle que vous

m'avez expédiée N°91 qui contient l'envoi de Cailler de Genève ne m'est pas encore

arrivée. Je ne puis rien vous promettre à ce moment que cette balle ne soit passée. S'ils

font les méchants, je serai peut-être mordu. Je verrai à leur air si elle passe bien, si je

peux en faire passer d'autres tout de suite.

Quand je me plains de vos commissionnaires, ai-je tort ? J'ai quitté celui des Verrières

parce qu'on le sollicitait à se servir à mon insu de mes permissions de l'intendance pour

faire entrer des balles qui n'étaient pas pour moi. Je fus averti à temps et j'ai voulu bien y

mettre ordre ; j'aurais mieux fait peut-être de les laisser arriver ici et de les faire saisir ;

aussi de quel côté qu'on se tourne, on ne trouve que multiplication
d'entraves pour notre
commerce. Laissons passer l'orage, je vous réitère toujours les offres de
tout mon petit

`pouvoir mais permettez que je prenne les précautions requises.

. 48 | Charmet libraire

N'oubliez pas je vous prie les Mémoires de Louis XV par le courrier. Si cela n'est pas volumineux, mettez-en 2 ou 3 exemplaires. Excusez mon verbiage. C'est un malade qui se plaint. |
J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet

Ne montrez pas cette lettre à vos commis pour raison.

Besançon ce 7 décembre 1775 {lettre mal classée ?}

Messieurs,

Vous aviez bien raison d'être en peine de mes nouvelles. Effectivement, les huit balles ont été arrêtées au bureau du frambourg et y ont été visitées malgré la permission du passage de M. l'intendant. Le receveur du frambourg avait reçu en particulier des ordres secrets du ministre et ce receveur n'avait pas cru devoir en faire part à M. l'intendant. Souffrant des retards de ces marchandises, je suis allé prendre ma leçon à l'intendance samedi dernier et dimanche j'ai monté à cheval et me suis transporté au frambourg. F'ai été obligé de beaucoup de manœuvres de toutes façons et pécuniairement pour me sauver d'abord 7 balles et n'ai pu accrocher la 8° balle parce que dans les ordres particuliers du ministre il y a ordre de saisir l'Encyclopédie d'Yverdon et il s'y trouve les tomes 19, 20, 21 et 28. Il n'a pas été possible de l'empêcher. La saisie était faite et confirmée. J'ai dit au receveur de me faire relâcher mes 7 balles et que je me pourvoirais pour la 8°. J'ai fait remettre au même moment d'abord 4 balles sur un char qui me les aménées à Besançon, dont il y en avait une pour moi qui contenait les 25 Dorat et les trois autres dont note ci-après. |

R G N°119 pour Robert Bourg [Bourg-en-Bresse]

MB N°117 pour Blouet Rennes

F N°120 pour Letourmy Orléans

49 Charmet libraire

J'ai chargé hier ces trois balles dont j'ai fait lettre de voiture et aujourd'hui j'en ai donné avis à chacune des personnes pour qui elles' sont. J'ai pris les mesures nécessaires pour éviter les chambres syndicales. Demain samedi je dois recevoir les trois autres balles dont il y en aura une pour moi et les deux autres je les ferai partir pour leur destination après avoir été encore visitées à l'intendance.

A mon retour de Pontarlier j'ai rendu compte à l'intendance de mes démarches et m'on a dit d'y présenter une requête motivée pour détruire les entraves du frambourg. J'espère que nous en viendrons à bout et après nous pourrons travailler plus sûrement. Je vais demander par une requête à votre nom à l'intendance que l'on me donne main levée de cette balle M N°98 ou bien qu'il soit ordonné que l'on l'a fasse rétrograder à Saint-Sulpice pour y être à votre disposition. Vous devez croire que cela m'a donné de la besogne désagréable mais elle sera peut-être adoucie pour l'avenir.

Vous ne m'avez pas dit si vous aviez reçu un volume 1° du Corpus juris canonici 4° relié qu'on devait vous faire tenir de la Chaux-de-Fonds.

Je suis retardé pour faire mon voyage en votre ville par mes grandes occupations actuelles, la vente de mon détail ne va pas à présent comme elle devrait aller, ce qui dérange un peu mes projets, ce qui ne m'empêchera pas de faire ce voyage sitôt que je pourrai prendre huit jours pour cela.

Ne vous chargez pas de l'essai sur le despotisme pour faire passer par ici. I y a des ordres à ce sujet si rigoureuses! qu'elles sont en partie cause de la rigidité du frambourg.

Cela pourra faire de la peine à l'auteur, qui est connu, et à l'imprimeur par la voie de l'ambassadeur de Soleure. Le ministre veut sévir vivement à cette occasion. Je ne peux vous dire que cela par écrit et encore motus crainte de me compromettre pour ce moment.

Il y a eu à ce sujet grand tapage à Pontarlier dernièrement. Vous apprendrez cela par le bruit public.

Ne montrez toujours pas cette lettre à votre comptoir.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

! Charmet commet ici une erreur d'accord.

50 Charmet Hbraire

Messieurs,
Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet

Besançon ce 8 octobre 1775

Messieurs,

I ne m'a pas été possible de voir les balles saisies pour savoir si celle dont vous m'avez envoyé facture est du nombre. On me fait espérer que celle du N°91 que vous m'avez expédiée qui renferme l'envoi de M. Cailler de Genève est de cette saisie. On dit qu'il y a dans une balle des catalogues dudit Cailler et qu'il y a un paquet. Je vois qu'il contient des pots de pommade pour une demoiselle logée à l'auberge du sauvage de cette ville. Vos commis pourront vous dire s'il y avait pareil paquet dans ledit envoi de Cailler. Alors je vous prierai de me le mander et cela me servira de certitude ; on fait un bruit du diable ici de cette saisie. La ferme triomphe ; mais si j'y suis mordu, je ne suis en peine que du retard. Je me la ferai bien rendre par l'intendant lorsque cette affaire viendra à lui ; et s'il y en a une à vous, je la saurai ; mais jusqu'à ce que ce premier feu soit apaisé, je n'ose rien vous promettre de faire entrer. Il faut auparavant voir ce que cela deviendra. Votre balle pour Orléans est partie. Ne m'oubliez pas je vous prie le Mémoires de Louis XV par courrier. Dans le 1^{er} envoi que vous me ferez, je vous prie d'y joindre une année complète jusqu'à ce jour de 1775 Journal helvétique et un mois de juin séparé que j'ai perdu de mon année. Vous m'inscrirez pour 2 abonnements pour l'an prochain mais je vous verrai d'ici à ce temps.

Vous m'enverrez facture de ce que vous devez m'envoyer afin que je ne tire pas des doubles articles dans des catalogues que je viens de recevoir.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Charmet

Ne montrez pas cette lettre à vos commis.

51 Charmet libraire

Je saurai le contenu des trois balles lorsqu'elles seront sorties des
pattes de la ferme pour

venir à l'intendance.

Besançon 19 décembre 1775 (lettre mal classée ?)

Messieurs,

Au reçu de la présente, faites-moi la grâce de me mander à qui je dois
expédier la balle L

FN°145 libri ainsi que la balle M N°163.

Ces deux balles ont été visitées à l'intendance avec toute la rigidité
possible en ma

présence. On a saisi dans celle LF N°145 les Chansons gaillardes et
mémoires de Louis

XV. Il y avait des Systèmes que j'ai pu soustraire à la vue et on en a
été quitte à bon

marché.

On n'a rien saisi dans l'autre : les ordres réitérés de la part du
gouvernement pour les

visites de notre frontière ont formé un obstacle à ce convoi de 8 balles.
Donc par

parenthèse vous savez que celle M 125 est arrêtée et je. dois en demander
la

rétrogradation. Les recherches au sujet de l'ouvrage en question ont été
et sont encore si

violentes qu'au moment que j'eus fait apporter en détail dans mon.
magasin depuis

l'intendance ces deux balles, je fus prévenu qu'on allait faire une
visite dans toute ma

maison. Nouvelles alarmes, il fallait songer à moi ; et je fus obligé de
vite mettre sous

corde ce qui venait de l'intendance. Parce que si cela s'était trouvé
chez moi pendant une

visite, on ne se serait pas informé si c'était par commission que j'avais
ces livres. Si bien

que je les ai remballés bien comme il faut excepté que tous ces petits
paquets qui étaient

dans la balle LF ayant été défaits à la visite se trouvent mêlés dans
ladite balle mais il n'y

manque rien sinon ce qui a été saisi ; vous voudrez bien en donner avis à
la personne pour

qui est cette balle.

Quant à la balle M N°163 je n'ai pas pu la remballer (seul que j'étais
pour lors) comme

seule pièce. J'en ai fait deux balles dont une contient tous les Dorat
marqués M N°163 et

les autres articles je les ai emballés sous la marque C N°149. Vous voudrez bien en

donner avis aussi à la personne pour qui seront ces deux balles.

Charmet libraire

&

La démarche qu'on vous a fait faire auprès de celui que vous croyez vous être favorable pour le passage est on ne peut pas plus maladroite. On ne fait rien avec cet homme qu'à gros argent et cela ne peut se faire sur votre commerce qui ne comporte pas à jeter son argent comme pour des mousselines et des indiennes. Votre démarche auprès des cet homme va faire redoubler de suspicion, et rien autre. Je souhaite cependant pour votre intérêt que cela vous réussisse.

Je suis bien mal content des gravures de l'Histoire philosophique de Hollande. Vous avez dû y voir qu'elles sont non seulement retouchées mais encore tirées malproprement, ce qui doit vous mettre dans le cas de mander à ceux qui vous les ont fournies que celui qui vous les a commises vous demande un rabais ou qu'il vous les laisse pour votre compte. Effectivement ces exemplaires valent au moins L.4 de moins que celui que vous m'avez fourni précédemment.

J'ai trouvé dans ma balle le tome 1* Corpus juris canonici et une [mot effacé] de Journaux helvétiques. Au premier jour, je vous en demanderai 4 abonnements 1776 au moins peut-être qu'avez-vous le tome 2" de Villellmine. Je fais mon possible pour voler sur mon temps pour pouvoir vous aller voir et régler nos comptes. Toujours motus sur mes lettres.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet

Messieurs de la Société typographique N euchâtel

Besançon ce 18 octobre 1775

Messieurs,

J'ai bien reçu dans son temps vos deux dernières qui renfermaient chacune une déclaration inutile pour le présent. Vous ne m'avez pas peu surpris en me mandant que

vous étiez pour la balle N°98 quoique indirectement. Il convient que les
commissionnaires soient mordus et je vous réponds qu'ils le seront. Par
les conclusions

53 | Charmet libraire

du bureau des fermes, il est dit qu'ils seront assignés à l'hôtel du procureur général pour se voir condamner à L.2000 d'amende et une peine diffamatoire pour l'introduction de livres contre les mœurs et la religion ; cela a été envoyé de la part de la ferme à Paris à la compagnie afin qu'elle décide si cela doit aller en avant ; ils jugeront comme ils voudront mais il faut toujours que cette affaire vienne à M. l'intendant qui est le juge né dans cette partie et il faudra que ce soit lui qui prononce définitivement. Jusqu'à ce que cela vienne à Jui, il n'y a rien à faire. Il faut même ne pas paraître s'y intéresser. C'est le parti que je prends. Il est sûr que ayant été ébruité que c'étaient des mauvais livres, il y aura une brûlure faite au milieu de la cour de l'intendance, et cela pour apaiser les sots ; il vaudrait bien mieux y substituer les dissertations. Peut-être y mettra-t-on quelque chose de moindre valeur encore. Je vous invite à vous tranquilliser mais il faut de la patience et lorsqu'il sera temps je vous manderai comment il faudra faire le dispositif de votre requête ; peut-être vous verrai-je avant ce temps ; mais que cela ne vous empêche pas de vous pourvoir contre les commissionnaires comme si ladite balle était perdue.

Je vais donner une requête pour sept à huit balles pour le passage du framboire. Je ferai passer les vôtres. Elles ne seront pas visitées non plus que les miennes. J'ai été obligé de renouveler des civilités palpables. J'attends même avec la plus vive impatience ces exemplaires Histoire philosophique de Hollande pour en donner 2 exemplaires reliés au marquis dorés sur tranches qui doivent perfectionner mon passe-partout. Il serait cependant un peu naturel que ces balles qui ne vous regardent que pour faciliter vos correspondants paient un peu de ces politesses que je suis obligé de faire très respectueuses relativement à cette circonstance. Sitôt que ces Histoire philosophique vous seront arrivées, envoyez-moi mon défet par courrier de celle que j'ai qui est encore, ou plutôt déjà disposez pour le même objet que les deux ci-dessous.

Mais que pensez-vous sur le silence des Meuron à mon égard ? Ils auraient dû m'écrire

dans la circonstance. Il faut qu'ils se sentent fautifs auprès de moi. Je ne leur ai pas écrit non plus. Ils m'ont donné avis d'expédition de 3 balles à Pion. Je n'en ai reçu que deux.

Le sieur Pion me dit n'en avoir reçu deux que deux. Il faudra qu'elle se retrouve.

Donnez-moi avis au juste de ce que vous devez m'expédier, je voudrais avoir la note des articles ; mandez-moi combien mes demandes formeront de balles, combien vous en avez

à Saint-Sulpice. Il me convient de savoir cela de bonne heure.

54 Charmet libraire

Ne m'annoncez plus de livres que quand vous les aurez. Ce Mémoires de Louis XV me fait tourmenter journallement par ceux à qui j'en ai malheureusement parlé trop tôt. . Comme je n'ai pas vu le Dorat, je ne peux en demander davantage à ce moment.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble [fragment effacé]

Toujours même silence à votre comptoir.

Besançon 20 octobre 1775

Messieurs,

Encore une lettre ; j'ai découvert les numéros des balles saisies qui ne se trouvent pas

conformes aux numéros de la lettre de voiture de Messieurs Meuron. Les voici :

= N°91C

CGEFNL

M N°98

Libri

Vous voyez que ma balle 91 est du nombre. Ainsi il faudra que je m'en tire. Cela sera

long et je pense que c'est tout.

Une personne me charge de vous demander sous le grand secret si elle peut confier pour

L.2000 de France au sieur FAU... Je n'ai voulu dire ni oui ni non, on a décidé de s'en

rapporter à vous ; je vous prie de me donner votre avis par l°" courrier.

On me demande

un Traité des arbres fruitiers de Duhamel 4° 2 vol. grand papier. On ne peut plus en avoir

de Paris. Si vous faisiez des affaires avec la fille de feu sieur Bosse de Fribourg, il y a un

temps qu'elle était surchargée de plusieurs exemplaires de ce livre. Ne pourriez-vous pas

me faire le service de lui demander le prix qu'elle vous en passerait un exemplaire en

brochure si elle est encore dans le cas d'en avoir.

Je ne sais si je me suis trompé. Il me semble en avoir vu un exemplaire broché dans le

cabinet de Monsieur Bertrand. Si cela était et qu'il voulût s'en défaire, voilà l'occasion

d'en ravoir son argent.

Charmet libraire

Attendant réponse sur ces objets, j'ai l'honneur d'être avec
considération,
Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet

Cette lettre encore au secret.

Besançon 3 novembre 1775

Messieurs,

Pour réponse aux deux dernières dont vous m'avez honoré, j'ai celui de
vous dire que je
verrai lorsque j'irai en votre ville l'exemplaire dont M. Bertrand veut
bien se défaire en
ma faveur. J'ai fait part à la personne qui me l'a demandé de
l'observation des notes
manuscrites sur cet ouvrage. Peut-être cela ne l'empêchera pas de le
prendre. Nous
verrons cela !

Par votre dernière vous m'envoyez un défet de l'Histoire philosophique 8°
que vous me
deviez et dont j'avais grand besoin et me dites que vous en avez reçu 22
exemplaires
complets. Vous pouvez m'en expédier douze exemplaires pour premier envoi
et les
joindre avec ce que vous avez à m'expédier.

Je vous avais prié par mes précédentes de m'envoyer la note de tous les
articles tant de
ceux que vous avez déjà emballés pour moi que de ceux que vous deviez
m'expédier
pour savoir combien cela formerait de balles et aussi combien vous aviez
de balles à faire
passer. Vous ne m'avez rien répondu à ce sujet, ce qui m'a décidé à
prendre deux
permissions, l'une pour cinq balles et l'autre pour trois. Nous nous
servirons de l'une ou
de l'autre ou des deux si besoin y est. Et afin que vous ne doutiez pas
de ces dites
permissions puisque vous m'observez de me charger du passage des
Histoires
philosophiques, je vous les envoie toutes les deux. Vous calculerez ce
que vous avez de
balles à m'envoyer pour moi et combien vous en faites passer pour vous.
La permission
que vous trouverez convenir vous l'enverrez de ma part à M. Pion l'aîné

commissionnaire à Pontarlier ou bien vous lui enverrez toutes les deux.
J'ai encore bien

56 - Charmet libraire

des choses à vous dire mais le courrier me presse. Cependant n'avez-vous pas reçu d'autres articles de Hollande dont vous ne me donnez pas note ?

On vous remercie de votre avis en question.

J'ai l'honneur d'être à la hâte avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Charmet

Réponse par 1^{er} courrier

Besançon 10 novembre 1775

Messieurs,

Je n'ai que le temps de vous répondre à votre dernière qu'il ne faut pas mettre mes deux ballots sous la même corde comme vous les mandez à Messieurs Meuron de le faire parce que le receveur du bureau des fermes ferait difficulté. D'autre part c'est un mauvais exemple à donner aux Meuron qui se serviraient de ce moyen qui sûrement ne vaut rien. Faites retarder une balle à Saint-Sulpice pour que les deux miennes m'arrivent tout de suite et je vous promets de vous envoyer la semaine prochaine une permission pour une balle.

Il est donc entendu que dans les 5 balles qui m'arriveront, la balle C N°107 et la balle C N°149 seront les deux miennes, mais point de deux balles sous la même corde ; je veux vous gronder de cette idée ; vous en sentez les inconvénients. Je vous réponds à huit heures du soir en recevant votre lettre, et ne puis vous rien dire autre sinon que votre lettre et Mémoires de Louis. m'ont coûté L. 1-4 par la poste. Si on l'avait remise au courrier, elle'eût coûté moins.

J'ai l'honneur d'être à la hâte avec la plus sincère estime et considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

57 Charmet libraire

Messieurs de la Société typographique Neuchâtel
Besançon ce 20 décembre 1775

Messieurs,

Pour réponse l'honneur de votre dernière du 17 courant, j'ai celui de
vous dire que j'ai

donnée avis aujourd'hui à M. Malherbe l'aîné à Loudun de l'expédition de
ses deux

balles et à Messieurs les frères Letourmy à Orléans de la balle pour eux,
de sorte que tout

est en règle et fini pour ces objets.

Voici la liste et le nom des personnes à qui j'ai promis de faire
parvenir des abonnements

du Journal helvétique 1776. D'ici à la fin de l'année nous en aurons
peut-être encore

quelques-uns.

1 Journal helvétique franco par a poste.

M. le chanoine de Rambay au chapitre à Besançon

1 Journal helvétique franco par la poste.

M. Devaux écuyer conseiller au magistrat en son hôtel à Besançon

2 Journal helvétique franco par la poste.

Charmet libraire Grande Rue Besançon

Je vous prierai de me mand{er} [fragment effacé] bien le tout me coûtera.

J'ai l'honneur d'être avec [considération,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet

Besançon 27 décembre 1776

Messieurs,

Pour répondre à l'honneur de votre dernière du 24 courant, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus une note d'articles dont je vous prie de me faire prompte expédition : j'avais désiré pouvoir vous faire une plus forte de demande mais je n'ai trouvé que cela pour ce moment.

Vous proposez l'Encyclopédie de Genève en 28 vol. à L.700. Le sieur Panckoucke en a vendu ici à son passage à un libraire trois exemplaires à L.600 payables en trois années en trois termes de L.200 pour chacune année ; si cela pouvait servir à faire une affaire avec vous, je pourrais en placer quelques-uns et je pense que vous me croyez sur ma parole.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Articles demandés à Messieurs de la Société typographique de Neuchâtel par Charmet libraire à Besançon pour être expédiés incessamment en feuilles par les chars de M. Pion

commissionnaire à Pontarlier du 27 décembre 1776

6 Questions sur l'Encyclopédie 8° 9 vol.
6 Raison par alphabet 8°
1 tome 2°. Questions sur l'Encyclopédie 8° séparé par grâce je n'ai besoin

20 Anecdotes de Mme du Barry in-12
6 Secrets du petit Albert in-12 fig.

6 Bigarrures d'un citoyen de Genève avec ses conseils
6 Vrais principes du gouvernement] français
6 Un chrétien contre 6 riuifs

12 Jezennemours

40 Lyre gaillarde

1 Description des arts et métiers 4° 6 vol. fig.

59 Charmet libraire

tome 6 – idem autant de volumes que vous m'avez fourni de tome 5°
feuilles
3 Bagatelles morales de Coyer in-12 complètes
25 Barbier de Séville 8° |
3 Considérations sur la grandeur et la faiblesse de la Russie 8° 2 vol.
3 Contes moraux de Marmontel in-12 3 vol. figures
2 Eloge de la folie d'Erasmus in-12
Essai sur le monachisme par Linguet 8°
12 Lettres du chevalier de Boufflers à Madame sa mère 8°
Observations sur des matières de jurisprudence criminelle 8° 2 vol.
Réflexions d'un Suisse sur les couvents 8°
Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme par Bonnet 8°

Temple de Gnide in-12
Traité des délits et des peines traduit de l'italien

ON ON À BB

Besançon 26 février 1777

Messieurs,

Ne me grondez pas. Il n'y a point de ma part de négligence pour les Incas. J'ai fait mon

possible sans succès ; j'ai écrit aujourd'hui à Paris pour en demander par 1°

diligence.

M. le-professeur Leix m'en a offert. Ne pourriez-vous pas lui en faire demander pour la promptitude ? Cela ne m'empêchera pas de vous en envoyer un sitôt que j'en aurai.

Je vous envoie le dernier Mémoire de Beaumarchais ; j'y joins un volume de l'édition in-12 afin que vous fassiez du même format. Je vous enverrai les 3 vol. in-12 avec ce que je dois vous envoyer.

Mes respects je vous prie à vos dames. Agréez-les aussi de celui qui a l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet

Le courrier me presse à la minute.

60 Charmet libraire

Messieurs d'Osterwald et de Bosset à Paris

Besançon 7 mars 1777

Messieurs,

Je profite de la permission que vous m'avez donnée pour vous écrire à Paris et pour vous

prier de m'y faire quelques commissions suivant la permission que vous m'en avez

donnée. Auparavant toute chose je m'informe de votre santé dans ce climat si différent du vôtre ; je vous dirai que j'ai trouvé en allant à Neuchâtel la neige que vous y aviez laissée

la veille ; en arrivant j'ai trouvé en bonne santé vos dames et Monsieur Bertrand qui n'a

pas fait de grandes affaires avec moi ; m'en a fait faire une bonne conjointement avec

Madame d'Osterwald par les grandes marques d'affection, de politesse, et de bontés que

j'en ai reçues, de tout quoi j'ai été fort sensible et dont je conserverai une éternelle

reconnaissance.

Je vous envoie ci-inclus une lettre de change à vue sur M. le marquis de Paguiche de la

somme de L.63 et une de L.30 à vue sur M. Defreval major au régiment de Bourbon. Je

vous prie de faire présenter ces deux lettres deux jours après les avoir reçues par un des commis de M. Perregaux" l'aîné ; j'en donne avis à ces Messieurs par ce courrier. Je ne voudrais pas qu'ils reçoivent ces lettres de change avant que d'avoir lu ma lettre d'avis.

C'est pourquoi je prie de ne les présenter que 2 jours après réception. Si ces deux lettres

vous sont payées comme je n'en doute pas, vous aurez à moi la somme de L.93 sur

laquelle je vous prierai de m'acheter les articles suivants. Savoir :

1 Maison rustique 4° 2 vol. relié en veau prix libraire L.21

1 tome juin 1776 du Journal des beaux-arts in-12 broché chez M. La Combe libraire

Rue Tournon. C'est un volume qui a été perdu et que l'on veut remplacer.

IL

coûtera environ 20 à 25 sols en brochure.

1 Journal politique de Genève à commencer en mai prochain franco à l'adresse de

Monsieur de Contréglise capitaine de cavalerie en son château à Contréglise par

Vesoul Franche-Comté chez M. La Combe libraire Rue Tournon. Vous lui donnerez cette note afin qu'il fasse expédier ce journal à son adresse et lui

payerez L.16 dont il vous fera un reçu à mon nom.

? Jean-Frédéric Perregaux, banquier à Paris ? Orthographe dont use

Charmet dans cette lettre : Perregaut

Orthographe dans les lettres du 20 juin et du 4 juillet 1777: Pergaux.

61 Charmet libraire

Demandez à M. La Combe pourquoi il n'expédie pas la Bibliothèque des romans que je lui ai demandé à Monsieur Boutin de Diancourt directeur général des fermes à Besançon et que je lui ai payé le 31 janvier dernier. Acheter chez M. La Combe : Le spectateur français à commencer au tome 6° qui commence à novembre 1772 jusqu'à l'abonnement de cette année dont on ne veut pas jusqu'à ce qu'on ait reçu ceux qu'on demande. Payer ces années qu'on demande à raison de neuf livres l'année en brochure. Demander aussi audit sieur La Combe le défet suivant dont il vous plaira vous charger et mettre en votre poche.

Spectateur français la feuille L du tome 1° septembre 1770 pages 237 jusqu'à 260

inclusivement

Si mes deux lettres de change ne vous sont pas payées, vous serez quittes de mes commissions ; et il vous plaira m'en donner avis ainsi que de me marquer si vous serez encore quelque temps à Paris et si vous passerez par ici à votre retour.

J'ai l'honneur d'être attendant de vos nouvelles avec la plus parfaite considération,
Messieurs, |

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

62 Charmet libraire

Messieurs de la Société Neuchâtel

Besançon 12 mars 1777

Messieurs, |

Vous les avez donc reçus ces Incas ; je suis bien aise qu'ils vous soient arrivés sainement au moment que vous doutiez les recevoir et je suis fâché de ne vous les avoir pas pu fournir plus tôt ; je vous ai tenu parole, cela me suffit.

Vous.avez oublié dans votre dernier envoi de mettre 3 exemplaires Bibliothèque instructive [Bibliographie instructive] de Los Rios 8°. Je vous prie d'en faire un paquet, d'y joindre 12 exemplaires Traité de la nature des cheveux et de faire remettre ce paquet chez M. Fauche en lui faisant demander s'il a à m'expédier ; s'il dit que non, vous ne lui feriez pas remettre. M'avez-vous expédié le Bureau d'esprit? Je n'en ai point de nouvelles de M. Pion. Où en êtes-vous du Béaumarchaïis ?

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet

Messieurs de la Société typographique Neuchâtel

Besançon ce 17 mars 1777

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous donner avis que je vous ai expédié un petit paquet par la

messagerie de Pontarlier adressé à M. Pion l'ainé. Lequel paquet contient :

1 Mémoire de Beaumarchais in-12 3 vol. dont je vous déjà expédié

le 4 volume Eh L.6

1 Histoire naturelle en hollandais 8° 8 vol. relié pour le Monsieur

que j'ai vu chez M. d'Osterwald L.12

1 Amusement de société in-12 8 vol. relié L.16

1 Théâtre de campagne 8° 4 vol. relié L.24

Charmet libraire

L. 58

Ces deux derniers articles pour Monsieur le capitaine Pellet officier prussien demeurant en votre ville. Je vous prie de lui faire porter ces articles avec une quittance de L. 40 que vous lui enverrez à mon nom avec les livres ; et ce pour qu'il les paie, laquelle somme avec celle des L.12 vous garderez pour mon compte. Vous ferez payer les frais de port au prorata à ces Messieurs. Je vous envoie ci-inclus une lettre d'Orléans à laquelle vous ferez la réponse que vous jugerez à propos. J'ai mandé à la dame que je vous la ferais passer. J'ai l'honneur d'être avec considération, Messieurs, Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Messieurs de la Société Neuchâtel

Besançon 2 avril 1777

Messieurs,

J'ai rendu les services que vous pouviez exiger de moi à Madame Spineux qui est partie par la diligence de Paris.

Je vous prie de m'expédier en un ballot les articles suivants :

12 Œuvres de la Harpe 8° 3 vol.

6 La science ou l'art de l'équitation

6 Aventures du jeune d'Oblan [d'Olban]

6 Eloge de Socrate

50 Incas in-12 depuis quinze jours on en vend ici de contrefaçons

25 Monialisme in-12 2 parties

Quand paraîtra ce volume de Beaumarchais ? Attendez-vous bientôt Messieurs vos Parisiens qui ne m'ont point répondu ?

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

64 Charmet libraire

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

On vend déjà ici les tomes 3 et 4 Lettres de Ganganelli [Lettres du pape Clément XIV (Ganganelli)]; les faites-vous ? Je désirerais le savoir et pour quel temps.

Messieurs de la Société Neuchâtel

Besançon le 18 avril 1777

Messieurs,

J'ai reçu ces jours passés un ballot marqué C 34 venant de votre part contenant des exemplaires du Bureau d'esprit que je me serais gardé quoique arrivés bien tard s'ils eussent été conformes à ma demande et comme me l'avait promis M. Bertrand, c'est-à-dire que le nom des personnes se soit trouvé avec celui des personnages.

J'avais annoncé cet ouvrage ainsi à mes acheteurs qui trompés dans leurs attentes ainsi que moi ne s'en soucient pas d'autant qu'un imprimeur de cette ville en a fait une édition qui en a fourni tout ce pays. Je suis fâché de ne pouvoir me charger de cet envoi autrement qu'à votre disposition. J'ai fait remballer ce paquet dont j'attendrai vos ordres. J'ai reçu il y a deux jours une balle que m'avez adressée contenant des articles dont le montant est suivant facture de L. 246-7. J'avais déjà vendu cinquante exemplaires des Incas in-12 avec une gravure au frontispice lorsque j'ai reçu votre envoi. C'est pourquoi dans ma précédente, je ne vous en demandais plus que cinquante exemplaires, d'autant que nous sommes 3 à 4 libraires qui vendons ici. Voilà ce que c'est que la célérité dans les impressions. Depuis plus de quinze jours on vend ici les tomes 3 et 4 Lettres de Ganganelli et moi je suis obligé de dire que je les attends. Cela m'est d'autant plus dur que j'ai vendu au détail près de 400 tomes 1° 2.

Votre ballotin M LN°91 m'est aussi parvenu dans la même balle pour faire passer à M.

Ancelle valet de chambre de Madame la comtesse d'Artois. Je ne sais pas si après l'aventure qui vient de m'arriver je pourrai exposer ma signature à sa lettre de voiture. Il y à six semaines à ce que m'a mandé dernièrement un commissionnaire de Versailles

au'il lui à été adressé un ballot marqué B L X4 avec lettre d'avis et lettre de voiture à

65 Charmet libraire

mon nom. Ladite balle aussitôt a été saisie chez ce commissionnaire par un commissaire et autres officiers de la chambre syndicale de Paris et sur-le-champ emportée à Paris. Elle a été visitée et ces Messieurs ont dit que si M. l'Abbé Terray était encore contrôleur général, on partait tout de suite en poste à Besançon pour m'arrêter. Ils ont saisi cinq ou six balles chez mes confrères que l'on dit être plus sérieuses que la vôtre. Je suis fâché de vous apprendre cette nouvelle dont je ne puis prévoir la suite. De grâce, ne m'adressez rien de suspect. Cela va nous occasionner de pareilles visites, et je ne veux point passer pour favoriser ce qui est suspendu et défendu.

11 mars

Signé Godard commissionnaire à Versailles

_ Voilà le contenu de la lettre du commissionnaire qu'il m'a écrite. Je suis très innocent du fait heureusement ; mais ce qui m'en afflige, c'est que c'est mon frère cadet qui a prêté son nom à un libraire d'ici pour faire cette équipée, ce qui m'a fait mettre sur le papier rouge à Paris comme on me l'a mandé en m'exhortant comme je l'ai fait, à me justifier du fait auprès de Monseigneur le garde des sceaux. Si d'ici à quelques jours je ne trouve pas moyen à le faire partir sûrement, je vous manderai afin d'aviser à mieux. Je suis surpris de n'avoir pas reçu un mot de réponse de vos Messieurs étant à Paris. Si je n'avais pas été autorisé par leurs offres de services, je ne leur aurais point donné de commissions. Je ne sais point de nouveautés que la Lettre de Linguet aux ministres de France in-12 68 pages. Attrape qui peut un exemplaire pour 25 louis, d'où n'en a pas qui veut à Paris. Il y a en eu de vendues 4 à 5 louis. J'ai l'honneur d'être avec considération, Messieurs, Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet

66 Charmet libraire

Messieurs de la Société typographique Neuchâtel

Besançon ce 26 avril 1777

Messieurs,

Pour répondre à l'honneur des deux vôtres dernières, j'aurai celui de vous dire d'abord

que je ne comprends pas comment Monsieur Bertrand veut prendre en plaisanterie la

demande que je lui avais faite du changement que je demandais au Bureau d'esprit ; sans

cette raison, je l'aurais imprimé ici trois semaines avant que je lui aie remis et j'aurais devancé l'impression qui s'en est faite en cette ville ; d'autre part, M. Bertrand me l'avait promis, j'avais compté dessus ; et Je n'ai eu que le désagrément de ne pas vendre de cet ouvrage dans le temps qu'il était en vogue. Actuellement, il est mort ; cela me devenant inutile, tâchez de placer ces 100 exemplaires, j'en disposerai sur vos ordres.

L'impression de vos [Incas ayant été tardive mérite cependant des louanges. De trois contrefaçons que j'en ai eues la vôtre est sans contredit la plus belle et je ne désespère pas à la longue de vendre vos cent exemplaires à cause de l'édition.

Mon aventure de Versailles n'est pas finie. Je travaille à force à ma justification auprès du garde des sceaux et peut-être me trouverai-je forcé d'être délateur si les raisons que j'ai données ne suffisent pas.

Je ferai passer votre balle M L à Messieurs Claudet et je ne signerai pas la lettre de voiture à mon nom. |

M. de Rambay m'a payé le Journal helvétique que vous lui répétiez ; mais M. Devaux n'a rien reçu de vous l'année passée. Ils m'en ont parlé l'un et l'autre. Mettez sur mon compte M. de Rambay et pour M. Devaux expliquez-vous avec lui. Il m'a dit n'avoir rien reçu. Malgré toute mon envie de vous obliger dont vous ne doutez pas, dispensez-moi pour ce moment de m'intéresser pour les deux balles que vous me proposez. Il est d'une

importance infinie pour moi que mon nom ne paraisse pas de sitôt chez les commissionnaires de Versailles ; vous avez porte ouverte à Dijon à la chambre syndicale.

Y'avez-vous eu des difficultés ? Je peux peut-être vous y servir si cela était ; je pense que cette voie est la plus belle.

Dans votre lettre du 22 vous me dites que 12 Boccace et les 100 Mémoire de

Beaumarchais sont sur les chars de Pion et par votre lettre du 24 vous me dites que vous

67 ... Charmet libraire

voudriez savoir si vous devez joindre les Contes de Boccace au tome 7°
Description des

arts. Il y a du malentendu qu'il vous plaira rectifier.
J'ai l'honneur d'être avec considération,
Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet

Messieurs de la Société Neuchâtel

Besançon 12 mai 1777

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous accuser réception d'un ballot contenant 12 Contes
de Boccace, 100
Mémoire de Beaumarchais. Total : L.86

Aussi d'une balle contenant Lettres de Ganganelli et 10 tomes 7
Descriptions des arts 4°
fig. Total de la facture : L.330

Desquels deux envois je vous ai donné crédit.

Dans le paquet des articles que vous dites que vos Messieurs m'ont
achetés à Paris, en
m'en faisant envoi je vous prie d'y joindre seulement 6 exemplaires
Correspondance de
M. de Montalembert 3 vol. Si vous imprimez à la suite de votre Piron les
Œuvres
libertines qui ont été données en forme de supplément à l'édition in-12
de Lyon, vous me
ferez plaisir de me le mander. Cela me règlera pour le nombre à demander
ainsi que le
temps où paraîtra cette édition.

Le prospectus de l'Encyclopédie 4° que vous m'envoyez ne peut faire aucun
effet en mes
mains. Je ne me chargerai point de cet ouvrage ; on m'a déjà dit que ce
livre avait
beaucoup de succès en bien des pays, mais il ne me paraît pas qu'il
prenne ici. Je ne me
soucie pas des ouvrages à souscription. En parlant de souscription,
voudrez-vous bien
corriger l'erreur du prix du tome 7 Description des arts que vous me
passez L.10. Vous ne
m'avez jamais passé de ces volumes si chers.

Je suis bien aise du retour heureux de vos Messieurs que j'ai l'honneur de saluer. S'ils

ont rapporté bonne santé et fait bonnes affaires, c'est ce dont je les félicite de bon cœur.

68 Charmet libraire

Vous me demandez si je ne saurais point de bonnes nouveautés, vous avez la même ressource que moi qui est la poste du soir de Paris. Je trouve que c'est l'ouvrage qui annoncer le plus promptement les nouveautés. Je vous envoie cependant deux prospectus ci-joint. Si cela vous peut convenir, faites-en votre profit.

Est-ce vous M. Bertrand qui êtes auteur du Thévenon ? Est-ce vous qui êtes auteur du discours académique sur les mœurs qui se trouve à la fin de cet ouvrage? Un académicien d'ici m'a dit qu'il y en avait un qui avait concouru sous le nom de Monsieur Osterwald. Est-ce le même ? C'est pour cette raison que je vous demande cela : si c'est celui-là, il y a eu plusieurs voix pour qu'il fût couronné ; il a été beaucoup loué dans l'assemblée. Voilà ce que je puis vous en notifier. Le titre du Thévenon n'est pas assez frappant pour un frontispice de livre. On ne sait guère qu'en Suisse ce que c'est que cette montagne.

En fait de nouveautés je reviens toujours à dire qu'une édition Histoire philosophique 4° 3 vol. fig. avec l'Etat du Bengale, le tout aussi bien que celle de Genève, mais pas moindre, serait pour une maison comme la vôtre un bon article. Ce livre est rare et se soutient bien.

Une collection complète des Romans de Mr Lesage

Un recueil d'ouvrages italiens tel que Pastor Fido, Orlando Furioso, Lucrece, Théâtre de Goldoni et autres in-12 petit format |

Œuvres complètes de M. de Vertot 4°

Dans les quinze premières années du Journal économique il y aurait de quoi faire deux ou trois volumes intéressants, l'un sur la médecine, l'un sur la chimie, l'un sur l'histoire naturelle, et l'autre sur les arts et l'agriculture ; avec ce journal on ferait des ouvrages neufs.

Œuvres de Dunod folio contenant Traité des prescriptions, Traité de la mainmorte, Observations sur la coutume. Ce serait un livre de droit qui aurait grand débit dans les

villes à parlement de France.

Besançon en consommerait 100 exemplaires

Dijon | 60

Metz 50

Lyon 100

69 Charmet libraire

Rouen 50
Bordeaux | 50
Toulouse | 50
Aix 40
Paris 100

Et les autres villes de commerce vous aideraient à consommer une édition de mille exemplaires.

La Lettre de Linguet aux ministres est une brochure de requise. En avez-vous ?

Œuvres de Fontenelle in-4. Œuvres de Pope in-4

Collection des œuvres de Marmontel 8° fig.

Il y a comme vous voyez assez de bons livres à faire. |

S'il y a occasion de vous faire partir des ouvriers, je n'ai donné commission.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Besançon 20 juin 1777

Messieurs, .

Pour répondre à l'honneur de votre dernière du 19 courant et à toutes celles qui l'ont précédée, j'aurai celui de vous dire que les 2 dissertations pour M. de Neville avec votre lettre sont parties par la poste aujourd'hui, étant arrivé seulement hier d'un voyage qui n'a tenu dehors de chez moi plusieurs jours.

Je vous ferai passer le paquet que je recevrai de M. Perregaux sitôt que je l'aurai reçu et cela par le courrier.

Je n'ai point cherché à placer de l'Encyclopédie dont vous faites mention. Il sera toujours

assez tôt. Les souscriptions n'ont point ma confiance. Je croyais être le seul libraire de

70 Charmet libraire

cette ville qui fût en correspondance avec vous. Il me semble que vous me
l'aviez
promis : j'ai preuve du contraire dans des Description des arts.

Je ne prendrai pas les 100 Commentaires de la Bible. Il est trop tard.
J'en ai reçu depuis
quelques semaines de Genève en droiture. Vous savez que la promptitude
pour mon
commerce de détail est ce qui me convient le plus.

Je ferai toujours mon possible pour mériter la continuation de l'honneur
de votre
confiance. Je désirerais que mes services puissent vous être agréables
et que ma
correspondance puisse augmenter ; mais je suis faible et tremblant. En
conséquence, le
débit est ma boussole et je ne puis m'en écarter sans danger. C'est
pourquoi je ne veux
rien hasarder.

Je prie Mesdames Osterwald et Bertrand d'agréer mes respects ainsi que
vous de qui j'ai
l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Je vous prie de me faire passer par le courrier prochain 6 Lettres de
Linguet en un paquet

bien serré et bien cacheté

Besançon ce 22 juin 1777

Messieurs,

Faites-moi la grâce de faire passer ces deux paquets à leur adresse et de
faire suivre mon
remboursement de L. 1-2 argent de France sur ces deux paquets avec les
frais de port que
cela vous aura coûté.

Vous obligerez celui qui a l'honneur d'être avec considération,

Messieurs, |

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

71 Charmet libraire

Besançon 4 juillet 1777

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous remercier de votre complaisance à m'avoir fait passer la lettre de M. Samuel Cailler de Genève et de l'annonce du ballot libri marqué M C B N°2 qu'il vous adressé pour moi.

Vous pouvez ajouter à ce ballot quand vous l'aurez reçu :

25 Incas in-12 2 vol.

3 Questions sur l'Encyclopédie 8° 9 vol.

1 tomes 8, 9 Questions séparés

et m'en faire prompte expédition sans autre forme ; ce ballot me parviendra sûrement.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Je n'ai pas encore reçu votre paquet annoncé de M. Perregaux par la diligence de Paris.

Envoyez-moi note de vos nouveautés. N'avez-vous pas réimprimé votre catalogue ?

Besançon 20 août 1777

Messieurs,

J'ai l'honneur de répondre à votre dernière du 19 courant et ai celui de vous dire que je ne pouvais faire usage des articles que vous avez bien voulu m'offrir. Faites-moii la grâce de me faire expédition sitôt présente reçue de :

25 Anecdotes intéressantes du comte de Falkenstein par du Coudray 8° portrait

6 Idem par l'abbé Duval sans portraits

U vous plaira en faire un paquet que je vous prie de vouloir adresser à M. Pion l'aîné

commissionnaire et vous mettrez sur l'adresse à M. Boutin de Diancourt
directeur général
des fermes du roi à Besançon. Vous donnerez avis audit Pion dudit paquet
et lui direz que
vous avez ordre de lui adresser ce paquet sans dire de qui, et le prier
de le faire passer

audit sieur Diancouirt par la voie de la chaîne et qu'à cet égard il
communique votre lettre

72 Charmet libraire

à M. Petit receveur de Pontarlier afin qu'il expédie promptement cet envoi par la chaîne et que Monsieur Petit rembourse ledit sieur Pion et que Monsieur Diancourt lui tiendra compte de ce déboursé.

Je vous prie de me donner avis de cet envoi avec le prix de ces articles.

Je remets de jour en jour à vous aller voir. Ce sera cependant au plus tôt.

J'ai l'honneur d'être avec considération, |

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Chartmet libraire

Besançon le [date non précisée] octobre 1777

Messieurs,

Je trouve en arrivant de Lyon l'honneur de la vôtre du 19 octobre courant et ai celui de vous envoyer suivant vos désirs un exemplaire de l'Eloge de l'Hôpital par l'Abbé Rémy et un exemplaire dudit Eloge par M. l'Abbé Talbert. Je souhaite que ces deux copies vous tournent à bon profit. Je vous les envoie en un paquet par le courrier recommandé à M. Pion de Pontarlier pour vous le faire passer aussi par même courrier.

Je vous remercie de vos offres d'articles que je me propose de voir en allant bientôt dans votre pays.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

73 Charmet libraire

[19 octobre 1777]

Messieurs,

En l'absence de M. Charmet, j'ai l'honneur de répondre à votre lettre datée du 14 dont je

Jui ferai part à son retour que je crois être sous peu de jours.

Vous annoncez les trois Eloge du chancelier de l'Hôpital qui ont concouru. Vous auriez
_dû mettre les noms des auteurs pour que je ne vous envoyasse pas ceux que vous avez.

Celui qui n'a pas concouru et qui a pour épigraphe ce n'est pas aux esclaves à louer les

grands hommes est de Monsieur Guibert. J'avais cherché ici à vous en envoyer un parce que je savais que vous l'aviez demandé à Lausanne, et qu'on vous l'avait refusé sur des ordres que ces Messieurs avaient d'empêcher la contrefaçon. Je cesserai donc mes recherches et vous prierai de m'en envoyer trois par premier courrier que vous adresserez à Monsieur Petit à Pontarlier pour faire passer tout de suite à Monsieur Boutin de Diancourt directeur général des fermes en son hôtel à Besançon. J'espère sur votre exactitude pour ce petit objet.

Je pourrai vous envoyer celle faite par M. l'Abbé Remy qui a été couronné, et qui est actuellement dénoncé à la Sorbonne et dont Fréron en a fait une 'forte critique. Je la demanderais à quelqu'un n'en ayant pas fait venir.

Une autre faite par Monsieur Talbert qui à eu le premier acceptit à l'Académie française et a été couronné à celle de Toulouse. Pour celle-là Messieurs vos presses doivent la respecter parce que nous l'avons imprimée sur le manuscrit que nous a remis l'auteur. L'édition est très belle grand 8°. La plus grosse partie nous est demandée à Paris et à Lyon. Cela n'empêche pas que nous puissions vous en fournir un certain nombre.

Quant au Système complet de Ducalion 2 part. 8°, si c'est celui de Monsieur Le Clerc, il ne fera pas fortune dans ce pays. Un libraire d'ici pourrait vous en fournir quelques cents.

La Conversation familière de Monsieur le comte de Falkenstein n'est pas non plus en faveur. Nous en avons sans en débiter beaucoup. On demande davantage les Anecdotes et relations de ses voyages.

Vos Lettre de Linguet sont-elles toujours secrètes ? Nous en avons déjà eu un certain

nombre d'ailleurs qui ont été vendues tout de suite. Voyez à pouvoir nous en faire passer.

74 | Charmet libraire

Je crois que mon mari ne tardera pas à faire une tournée dans la Suisse à commencer à Neuchâtel. En attendant le plaisir qu'il aura de vous voir, permettez que j'aie l'honneur de vous assurer de la considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

- Femme Charmet

Messieurs de la Société Neuchâtel

Besançon 28 octobre 1777

Messieurs,

Vous avez eu raison d'être surpris du retour de votre traite de L. 340 avec protêt. Je n'étais pas en argent suffisant au moment de sa présentation qui était le 10 du courant jour de son échéance. J'offris au porteur de cet effet la moitié de la somme au même moment et lui promis dans quatre jours lui donner le restant. C'était à la vérité une femme marchande de papier de cette ville qui peut-être est fâchée de ce que je ne lui donne pas ma pratique pour les papiers que je consomme, et qui ne voulut pas me faire cette grâce. La preuve en existe à la date du protêt qui est exactement du 10 jour d'échéance. Avec un peu de complaisance usitée chez nos négociants qui ne refusent guère ces demandes, vous n'auriez pas eu le désagrément de voir ce retour. Mais de tout cela, c'est moi qui ai tort. Il fallait payer, je le sais bien. Ainsi il faut réparer cette faute, et ce pour quoi en tirant sur moi pour le 20 du mois de novembre préfixé de la somme de L. 340 et y ajoutant les frais de protêt et de retard, vous pourrez la tirer quand vous voudrez. Si elle m'est présentée à l'acceptation, je l'accepterai ; et si vous trouvez le terme que je vous demande trop long, vous vous direz ce sont les vacances qui ont interrompu la vente de ces libraires de province, qui dénués depuis une année de garnison n'ont eu qu'une vente médiocre et qui à la rentrée de la Saint-Martin prochaine reverront de l'argent qui les mettra à leur courant. Si vous le pensez ainsi, vous devinerez juste. Soyez tranquilles,

je vous prie, pour vos autres traites qui équivalent à mes billets.

75 | Charmet libraire

Je vous réitère mes remerciements de vos continuations d'offres de service. La vente ne seconde pas mon envie d'acheter. J'espère qu'elle ne sera pas toujours aussi mince, et je profiterai avec grand plaisir de la continuation de notre correspondance.

Faites-moi le plaisir de me mander si vous acceptez les conditions de ci-contre que j'ai l'honneur de vous proposer. Si elle ne vous était pas agréable, je m'arrangerais autrement pour ne pas vous déplaire. Quand le 9^o volume Description des arts paraîtra-t-il ? Je vous serai obligé de me le dire par la même occasion.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Messieurs de la Société Neuchâtel

Besançon 20 novembre 1777

Messieurs,

Il est bien vrai que paraissent six arrêts du conseil pour une nouvelle administration générale de l'imprimerie et de la librairie du royaume ; ces arrêts que j'ai déjà lus sans les avoir en propre ne sont point encore signifiés en cette province, ni en Bourgogne. Il me paraît sur leur exposé que le commerce de librairie de Paris n'y gagnera pas, que cela ruinera celui de province, et que le public y perdra beaucoup. Combien de personnes qui sacrifiaient un écu à un livre de fantaisie et qui ne voudront pas pour ce même ouvrage édition de Paris sacrifier douze livres. De la rigueur que l'on exercera dans l'exécution de ces arrêts dépendra le commerce de la librairie étrangère. Si les chambres syndicales sont forcées d'agir avec sévérité pour les visites, l'entrée sera très difficile. Le temps adoucira peut-être les choses ; mais il paraît qu'on veut mettre toute rigueur au commencement.

Il est bien vrai qu'il y a chambre syndicale désignée pour ici. C'est le bruit qui en a couru

qui a encore différé mon voyage de Suisse, imaginant que ma présence est
nécessaire
pour mes intérêts à la création de ladite chambre. Ce ne sera qu'après
cette création, son

établissement, la connaissance de la façon de penser de l'inspecteur que
le roi nous

76 Charmet libraire

donnera que je pourrai vous dire les choses à faire pour vous obliger car il ne faut pas donner dans le pot au noir.

Quand j'aurai de ces arrêts imprimés à pouvoir vous envoyer, je le ferai.

Je prendrai un tome 8° de moins de la Description des arts, un officier à qui je le fournissais étant mort à Grenoble.

Si vous avez fini vos Eloges de l'Hôpital et que vous puissiez m'envoyer 12 exemplaires de l'Abbé Rémy et 12 exemplaires de Guibert en feuilles en un paquet par quelque occasion, la voie du courrier étant trop chère pour cela, vous me ferez plaisir.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet

Besançon ce 8 janvier 1778

Messieurs,

Si j'ai tardé si longtemps à vous répondre pour régler et solder avec vous mon compte jusqu'à ce jour, c'est que je croyais pouvoir mieux faire que de prendre le parti suivant. Je comptais sur des rentrées de fonds qui se trouvent trop lentes dans la circonstance. Et retardé par des espérances, je croyais réussir mieux dans mon objet envers vous ; il vous plaira être persuadé de mon intention et agréer le compte ci-après qui se trouve juste au vôtre à l'exception de vingt-cinq livres dix sols que vous me devez pour articles que je vous ai fournis omis dans votre compte et de dix livres que j'ajoute aux L.25-10 ci-dessus qui font trente-cinq livres dix sols pour le retard que je vous occasionne par mes deux billets ci-inclus, dont l'un en mars et l'autre en juillet prochain: Notez que les frais de retour des 3 traites est° payé dans le compte. J'espère que vous agréerez ce compte réglé, vous réitérant mon impossibilité de pouvoir mieux faire dans ce moment.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

\$ Charmet commet ici une erreur d'accord.

77 Charmet libraire

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Avoir de Messieurs de la Sociétés typographique de Neuchâtel en Suisse
1778 |

1° mars solde jusqu'à ce jour L. 825-1-6

21 mai un envoi L. 105-15

24 novembre un dit L. 184-15

Frais à trois traites tirées sur moi L. 12-10

Pour intérêts du retard de mes billets L. 35-10

L. 1163-11-6

Doit à Charmet libraire à Besançon

1779

8 janvier 1 billet en mars 1779 : | L. 400

1 idem en juillet 1779 L. 479-1-6

1 lettre de change au 3 mars 1779 sur Planche |
le cadet L. 200

En déboursées pour Madame Bertrand pour port
d'un paquet que j'ai payé au courrier, qui m'a été
renvoyé pour Madame Bertrand L.5

Pour les tomes 19 et 20 Voylageur] français relié

| remis le 26 novembre à M. Favarger L. 4-10

Fourni anciennement 1 Incas 8° 2 vol. avec le port L.18-15

Fourni à M. Bosset de Luze en deux envois 2 pièces de

théâtre avec frais de port et de port de lettres L.2

L. 1163-11-6

78 Charmet libraire

Messieurs de la Société Neuchâtel

Besançon ce 20 février 1778

Messieurs,

J'ai bien reçu en son temps l'honneur de votre dernière qui contenait un extrait de mon débit montant suivant votre lettre à L. 958-11. Je pense qu'il ne vous fera point de peine de me donner à votre loisir ce compte détaillé qui me devient nécessaire.

Quant à ce que vous dites me devoir pour livres à vous fournis de ma part, je pense que c'est bien peu de choses. Je ne crois pas en avoir tenu note exacte. Si par hasard vous en avez fait écriture, donnez-moi l'état suivant vous. J'y mettrai les prix ; mais je vous le répète, je pense que c'est peu de choses.

Vous m'envoyez trois assignations, l'une sur M. de Rambay de la somme de L.11-7-6. Cette dette me regarde et je m'en charge. Mais pour M. Clerget et Monsieur Devaux, je ne puis m'en charger. Il vous faut les prier de vous envoyer votre argent par la poste. Ils m'ont donné des mauvaises raisons qui n'ont rien de commun avec moi.

Je vous prie de ne point me fournir du Journal helvétique pour cette année. Ceux des années précédentes me sont restés, de sorte que c'est perte pour moi. |

Quant aux affaires de mon commerce dans la Suisse, je ne vous cacherai pas que je le diminue tous les jours pour me retourner sur d'autres pays ; le commerce de la Suisse se gâte par le malentendu des éditeurs de ces cantons ; le prix des livres ne s'y soutient pas également, les éditions en général y sont mal soignées, et pour un petit débitant comme moi j'en ai tiré tout le parti possible dans le temps. Je ne sais pas si cela ne reviendra pas, mais pour ce moment le plus petit libraire de province, les colporteurs en général, sont chargés des livres de Suisse qu'ils donnent à tout prix et cela leur est fort aisé. La plus grande partie ne paie pas les maisons où ils achètent et cela fait tort aux autres.

Quant à la partie philosophique, je ne ferai plus dans ce genre. La nouvelle administration

de la librairie nous en ôtera tous les moyens. On a enregistré ces divins
règlements à la
chambre syndicale de Lyon le 18 courant. Quant à nous il n'y a rien de
neuf ; et nous
espérons que notre parlement y prendra couleur quand cela nous arrivera.
Je ne sais pas si
Monsieur Favarger votre commis vous a dit dans le temps que j'étais
m'étais transporté à

Salins avec lui pour tâcher de faire terminer votre mauvaise affaire avec
le sieur

79 Charmet libraire

à

considérant. Je n'ai pas su la suite de cette affaire et si elle a été terminée à votre satisfaction.

Je ne vous dirai plus que je dois aller en votre ville puisque je ne puis le faire quand je me le propose. Cependant, je dois y aller. Cela n'empêchera pas de solder notre compte ; et en vous demandant la continuation de votre bonne amitié de me dire avec le plus sincère attachement et la plus parfaite considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Lui demander par le retour du courrier les 3 fermiers et lui dire de mettre ce que lui doit

M. Bosset de Luze sur notre compte.

Besançon ce 23 février 1778

Messieurs,

J'ai eu l'honneur de répondre à votre dernière ; je vous remercie de votre offre de votre livre nouveau. Je ne puis me charger pour le moment d'un nombre de cet ouvrage ; je me bornerai seulement au nombre de vingt-cinq exemplaires ; quand j'aurai vu ce que c'est que cette traduction de Robertson, s'il m'en faut davantage et qu'il soit encore temps, sous votre bon plaisir je vous en redemanderai.

Si vous jugez à propos de m'expédier lorsqu'il paraîtra le petit nombre ci-dessus de l'Histoire de l'Amérique, il vous plaira en donner avis à celui qui a l'honneur d'être avec une parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

80 Charmet libraire

Besançon 29 avril 1778

Messieurs,

Répondant à l'honneur de votre dernière du 26 courant, j'ai celui de vous dire que vous pouvez me faire expédition des 25 exemplaires de l'Histoire de l'Amérique et cela à mon adresse tout uniment en adressant comme d'usage à M. Pion mon commissionnaire à Pontarlier. Je me charge comme d'usage du passage et de l'entrée. On débite ici que M. Linguet est en votre ville. Je le souhaiterais pour vous. Si cette nouvelle est vraie, voudriez-vous me le faire savoir par l" courrier ? Je me transporterai aussitôt en votre ville parce que j'imagine qu'il ne peut traiter qu'avec vous pour la suite de son Journal et que peut-être pourrait-il me tourner à compte d'être ici commissionnaire de cet objet pour la France. Alors, en allant chez vous nous solderions notre ancien compte et tâcherions de recommencer de nouvelles affaires.

Vous devez vous être aperçu de mon relâchement dans le commerce depuis quelque temps. Ce sont les changements que nous attendons toujours dans la librairie de France qui en sont cause en partie. Nous n'avons encore point d'ordre du garde des sceaux et

notre inspecteur qui est à Paris nous apportera sans doute ce que nous craignons tant de

- voir arriver. Si je ne vous ai rien dit depuis longtemps à ce sujet, c'est que je n'avais rien

autre à vous dire sinon que nous attendons. Faites-moi réponse par l" courrier pour la nouvelle de ci-contre vraie ou fausse et obligerez celui qui a l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

8 mai 1778

Messieurs,

Je vous remercie de votre promptitude à me répondre par la chère vôtre du
3 courant.

J'espère que si vous faites que chose [quelque chose] avec M. Linguet,
vous m'y

intéresserez quant à la partie de correspondance, ma position étant
avantageuse pour la

81 Charmet libraire

commission de votre ville ici. Mais si vous n'en avez pas encore de nouvelles, ne serait-il pas à craindre que ce soit Genève qui le possédât ? Je ne connais dans la Suisse que cette ville et la vôtre qui lui conviennent. Au reste, je me repose sur vous pour cela, je ne vous en parlerai plus. Je vous demande la préférence.

Si je ne vous ai pas parlé de la chambre syndicale de cette ville, c'est que nous sommes toujours dans l'attente et que nous n'avons encore point reçu d'ordres. Nous voudrions bien encore les attendre un siècle mais soyez sûr que je ne vous avais point oubliés dans ce nouvel arrangement ; mes confrères depuis longtemps m'engagent à me charger du syndicat se persuadant à tort que je m'en acquitterai mieux ; je connais trop les charges de cette place honorifique pour y céder ; et si je l'accepte, c'est autant pour le bien de la chose que pour être utile à mes amis correspondants.

Il y a longtemps que j'avais songé qu'il vous conviendrait dans ces circonstances d'avoir ici un petit magasin au nom d'un libraire de cette ville et que vous feriez bien d'y faire adresser un nombre de vos articles destinés pour la correspondance de France, et que ce libraire ferait estampiller et qu'il expédierait aux adresses que vous lui donneriez à mesure que vous en auriez besoin. Je pensais bien à vous le dire, mais je croyais qu'il serait assez tôt lorsque nous ferions la chambre parce que l'on a 3 mois pour faire estampiller et en vous prévenant j'aurais dit à l'inspecteur que j'avais en chemin beaucoup de marchandises venant de l'étranger que j'attendais de jour en jour. Ainsi en ne vous perdant pas de vue, vous pouvez être tranquilles particulièrement pour tout ce qui pourra dépendre de moi pour vous obliger et vous prouver que je veux mériter votre amitié.

Mettez 20 exemplaires de ces fragments 8° 11 feuilles avec ces Robertson. Je ne vous dis rien de plus pour ce moment sinon de faire une nôte des articles que vous voudriez faire estampiller ainsi que des nombres et de me l'envoyer en attendant que je vous donne une autre marche.

8 mai

82 Charmet libraire

Messieurs de la Société Neuchâtel

Besançon 13 juin 1778

Messieurs,

J'ai bien reçu en son temps le dernier envoi que vous m'avez fait, dont je vous suis obligé.

Vous avez bien fait de tirer sur moi fin septembre au profit de M. Thomasset fils pour L.340. Honneur y sera fait. J'en ai pris note pour l'échéance.

Un commis malade à la veille d'aller ouvrir un magasin que j'ai aux bains de Luxeuil me met dans le cas d'y aller de moi-même et je pars demain pour y rester jusqu'à ce qu'il soit en état de venir m'y relever. C'était encore une époque que j'avais fixée pour vous aller voir.

J'avais bien prévu que M. Linguet ne s'accommoderait pas sous la puissance bernoise. Comment cela se peut-il qu'il ne soit pas chez vous ? Je croirais que c'est de votre faute, j'aurais cependant bien désiré que vos presses aient roulé pour son Journal et ses Œuvres.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Luxeuil 7 juillet 1778

Messieurs,

On m'a envoyé de ma maison en ce pays où je suis pour quelque temps l'honneur de votre dernière du 23 juin passé.

Voici la réponse à la demande que vous me faites.

L'hôpital de cette ville ne reçoit que des malades curables. Il y a une maison de force où

les gens atteints de la maladie que vous désignez sont enfermés lorsqu'ils sont ramassés dans le pays ; ou que par assemblée de famille on obtient du juge une sentence qui les condamne à y être enfermés ; alors le directeur de cet hôpital de force est tenu de le

recevoir. Je doute que la personne amenée comme vous dites y soit reçue sans formalité

83 Charmet libraire

dont je ne suis pas instruit ici mais dont je pourrais m'informer à mon retour s'il est encore temps de vous le faire savoir.

Les ordres de la chambre syndicale sont arrivés à Besançon. On me mandera quand il faudra que je parte pour cette opération dont je vous instruirai en temps et lieu.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs, |

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Première. Neuchâtel le 11. juin 1778 Pour L. 340.
À la fin de septembre prochain il vous plaira payer par cette première de change à l'ordre de Monsieur Thomasset fils _ la somme de trois cent quarante livres de France in valeur en compte que vous passerez suivant l'avis de la Société typographique de Neuchâtel en Suisse

A Monsieur

Monsieur Charmet l'aîné libraire

Place Saint-Pierre

À Besançon

Payez à l'ordre de Mesdemoiselles [Halles / Haller ?] valeur reçue
Besançon 23
septembre 1778 |

Thomasset fils

84 " Charmet libraire

Première Neuchâtel le 11 juin 1778 pour L. 340. A la fin de septembre prochain il vous plaira payer par cette première de change à l'ordre de Monsieur Thomasset fils la somme de trois cent quarante livres de France valeur en compte que vous passerez suivant l'avis de la Société typographique de Neuchâtel en Suisse à Monsieur Charmet libraire place Saint-Pierre à Besançon au dos et écrit payé à l'ordre de Mesdemoiselles [Hallez /

Haller ?] valeur reçue. Besançon ce 25 septembre 1778. Signé Thomasset fils

L'an mille sept cent soixante-dix-huit le dixième jour du mois d'octobre après midi, à requête des demoiselles [Hallez / Haller 7

lequel fait élection de domicile à Besançon en la résidence de l'huissier soussigné

pour vingt-quatre heures seulement & obéir à l'ordonnance je soussigné Antoine François Robinet huissier ordinaire au parlement de Besançon y demeurant

Certifies qu'étant au domicile du sieur Charmet l'aîné libraire

Marchand à Besançon & parlant à son épouse ayant l'ordre ci-dessus ; je l'ai sommé, requis & interpellé de tout présentement accepter & payer au d demoiselles [Hallez / Haller ?] ou à moi ledit huissier porteur, la somme de trois cent quarante livres contenue en la lettre dont copie est ci-dessus transcrite, laquelle j'ai à cette fin exhibé en original & offert en cas de paiement, icel rendre dossé et quittancé ; protestant faute de payer ladite somme, de se pourvoir par les voies ainsi qu'il aviser bon être, même du renvoi d'icel sur les lieux, & de prendre pareille somme à change & rechange, en tous lieux, places & endroits, aux risques, périls & fortunes, de tous dépens, dommages et intérêts de qui il appartiendra, & de tout ce qui se peut protester de droit ; laquelle a fait réponse que son

mari était absent et qu'elle ne pouvait payer et n'a voulu signer de ce interpellée ce que

j'ai pris pour refus de paiement ; pour lequel refus je lui ai fait & réitéré les sommations

& protestations ci-dessus, & laissé copie tant de la lettre, des endossements & réponse.

que du présent protêt fait en présence de Jean Pique et Nicolas Burnier lesquels ont signé.

J. Pique N. Burnier

Robinet

Souligné: texte imprimé. Non souligné: formules ajoutées par l'huissier.

85 Charmet libraire

conseiller à Besançon le 12 octobre 1778

reçu onze sols [5 livres ?]

Renaudun

Articles demandés et commis à Messieurs de la Société typographique de Neuchâtel par

Charmet libraire de Besançon le 20 novembre 1778

12

SO À A À NN EE D A

ji
ND

DS À SO NN À

Maçonnerie des dames 8°

Eléments d'oryctologie

Eloges de l'Hôpital in-12

Histoire de Charles XII de Voltaire in-12 2 vol.

Histoire philosophique 8° 7 vol.

Incas in-12 2 vol.

Mémoires de Maintenon 16 vol.

Ollivier, poème

Avis au peuple in-12 2 vol.

Voyage sentimental in-12 2 vol.

La grand œuvre dévoilé in-12

Lois et constitution de l' Amérique

L'excursion ou l'escapade par Madame Brooke 2 vol.

Traité du gouvernement de l'Eglise

Abrégé de l'histoire de la maçonnerie in-12

Histoire de la révolution de Pologne 8° 2 vol. 1778

Histoire du grand Pompée in-12 1777

Incas 8° 2 vol. figures

86

Charmet libraire

Messieurs de la Société Neuchâtel

Besançon 24 novembre

Messieurs,

Répondant à l'honneur de la vôtre du 23 courant je vous promets vous instruire de ce qui se passera dans les nouveaux arrangements de notre librairie sitôt que j'en serai instruit moi-même ; tout ce que je puis vous dire de plus positif à ce moment c'est que les chambres syndicales de nouvelle création entreront suivant le plan de l'arrêt en exercice au 1^{er} janvier prochain. Cet objet véritablement a dérangé mon voyage de Suisse que je dois faire le plus promptement possible pour mes intérêts. |

Je ne vois pas pourquoi me forcer à prendre ce volume 8 de la Description des arts qui pour les raisons que je vous ai dites me devient à charge. L'officier à qui j'ai fourni les premiers volumes me les a payés, je ne puis répondre de l'événement de mort ; et que deviendrais-je si les personnes à qui je les ai fournis se proposaient de ne plus les continuer ? Ce n'est pas comme si c'était une souscription où j'aurais pris des engagements et où j'aurais lié les souscripteurs par un engagement envers moi. Encore ces engagements-là se trouvent rompus par cas de mort. La première édition de l'Encyclopédie l'a éprouvé très fort et n'a cependant perdu que l'attente parce que les héritiers, successeurs, ou acquéreurs à l'inventaire. ont été obligés de recourir à la source pour compléter leur ouvrage. De même est-il pour la Description des arts et métiers dont est question. Si on a vendu à Grenoble le mobilier de cet officier, ceux qui y auront acheté cet ouvrage ne s'adresseront pas à moi pour le compléter mais bien à vous directement, ou au libraire de province son voisin, qui vous le demandera, cela est naturel. Je présume que vous aurez égard à ma demande, et aux réflexions que je vous fais ; sinon je ne veux plus continuer pour aucun de ceux que j'ai fournis ; je dirai à chacun de s'adresser à vous directement.

Je ne puis vous donner un meilleur conseil dans la difficulté que vous avez, que de

beaucoup ménager vos frais dans la poursuite que vous ferez pour avoir votre dû. Cette personne qui est poursuivie par une foule de créanciers n'a pas pour y faire face. Il s'y en manque, dit-on, les trois quarts. Vous ne pouvez faire autrement que de le faire assigner au présidial de Salins, et demander la contrainte par corps. Ce débiteur n'est point

consulaire dans son fait avec vous. Si vous aviez un billet à ordre, cela serait différent

87 Charmet libraire

s

ainsi que s'il était de cette ville. Vous n'avez donc pas d'autre parti à prendre sauf meilleur avis, mais surtout ne faites pas de gros frais. Ce serait aussi autant de perdu.

J'imagine encore un moyen, comme la somme de L. 650 vaut la peine de faire des démarches ; malgré la rigueur de la saison, je conseillerais à un de vous Messieurs de

vous y transporter avec copie des lettres que vous lui avez écrites, lesquelles vous ferez

légaliser et certifier par qui de droit dans votre ville ; porter les lettres qu'il vous a écrites

à ce sujet ; et par accommodement que vous prendrez avec lui, accorder soit en argent, si

cela se peut, et au besoin en marchandises que vous prendriez dans sa boutique à tel prix

que ce soit ; et vous ferez bien de lui offrir de lui rendre le billet de lui que vous avez

négocié à Messieurs Monnier contre aussi des marchandises que vous prendriez parce

que sûrement ce billet qui échoit dans un mois ou plutôt ne sera pas payé. Ce débiteur est

poursuivi par la masse des créanciers du sieur Chaboz ancien libraire de cette ville pour

plusieurs mille livres et l'huissier ne doit pas tarder d'aller tout saisir et il n'y aura pas de

quoi payer cet objet. Vous feriez donc bien de prévenir ce coup. Ledit sieur Chaboz qui

est depuis quelque temps commis chez moi m'a dit ce que je vous avance. Faites de tout

ceci votre profit.

S'il ne veut pas se prêter à un arrangement avec vos copies de lettres légalisées et ses

lettres, en qualité d'étranger vous irez trouver le maire de Salins. Vous lui exposerez

votre affaire et lui demanderez justice. Vous feindrez d'ignorer qu'il y eût d'autres

moyens pour vous faire rendre justice et lui demanderez à quel procureur et avocat vous

devez vous adresser ; pour moi je n'y connais personne.

88 Charmet libraire

Messieurs de la Société Neuchâtel

M. Favarger

Besançon 11 décembre 1778

Monsieur,

J'ai bien reçu en son temps les deux lettres que vous m'avez écrites pour la commission de Madame Bertrand. Je ne pouvais rien vous mander à ce sujet que je ne sois sûr de la marchande de mode qui vient à ce moment de m'apporter toute la commission qui est renfermée dans une grande caisse que je n'ai pu faire réduire en une plus petite crainte de gêner l'ouvrage ; mais ce volume s'est trouvé trop grand pour que le courrier de Pontarlier puisse s'en charger et il eût demandé un prix excessif s'il avait pu le faire. En conséquence, j'emballerai on ne peut mieux ladite caisse qui partira d'ici par le carrosse de mardi et qui sera mercredi soir à Pontarlier chez Monsieur Pion l'aîné commissionnaire.

Ci-contre l'état de mes déboursées pour ladite commission.

Je ne puis répondre par ce courrier à Messieurs de la Société pour le sujet de mon retard de paiement, ce que je ferai par l" courrier sans faute. Faites, je vous prie, mes excuses à ces Messieurs en attendant que je les leur fasse.

J'espère que Madame Bertrand sera contente.

Je suis sensible à votre souvenir, mais je n'aime pas que vous me remerciez de choses qui n'en valent pas la peine. Je désirerais bien trouver l'occasion de vous prouver la parfaite estime avec le sincère attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

89 Charmet libraire

Une garniture de robe en fichus L. 18

Un mouchoir ajusté ... 6.

Deux aunes et demie ruban satiné | 3-15

Une demi aune gaze 1-5

59

24 aunes agrément à 8 sous ; s'il convient, il faudra découper le marli lorsque la garniture

sera posée et c'est le dernier goût dont on les fait à présent.

90 Charmet libraire

dame

3. MS 1134 (fo. 159-236)

Messieurs de la Société Neuchâtel

Besançon ce 5 mars 1779

Messieurs,

Les ordres que la chambre syndicale reçoit journellement de monseigneur le garde des sceaux pour observer la plus grande exactitude dans les visites qu'elle doit faire des balles venant de l'étranger, la met dans le cas de n'y pouvoir déroger, et Monsieur notre inspecteur y tient la main de façon que Messieurs les officiers de la chambre n'y peuvent déroger sans risques.

J'avais appris par une personne de votre ville dernièrement en me mandant que Madame Pourtaler était accouchée heureusement, que Monsieur Bertrand était dangereusement malade ; je prends trop de part à ce qui le regarde, et à tout ce qui vous appartient, pour n'avoir pas été très affligé de cette nouvelle ; cependant je suis rassuré sur cet objet par la lettre que vous m'écrivez du 2 courant où vous ne m'en parlez pas, et celle qui m'avait annoncé la maladie de M. Bertrand était du 28 dernier. Je présume que la nouvelle est fautive puisque je me flatte que vous m'en auriez dit quelque chose sachant très positivement combien je vous suis attaché.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

91 Charmet libraire

Messieurs de la Société de Neuchâtel

Besançon ce 5 mai 1779

Messieurs,

Je vous prie au reçu de la présente de m'expédier à l'adresse de M. Pion l'aîné
commissionnaire à Pontarlier :

7 Description des arts 4° tome 9° en feuilles figures de quoi je vous tiendrai compte.

J'ai l'honneur d'être avec considération, "
Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

I me paraît que vous avez oublié et perdu de vue le nombre des Dissertations de Saint-Claude que j'ai à votre disposition ainsi que des portraits de l'impératrice de Russie et de Voltaire. Je vous prie de me dire ce que vous voulez que je fasse de ces articles et quelle destination vous leur voulez donner.

Le susdit

Messieurs de la Société Neuchâtel

[Besançon 14] septembre 1779

Messieurs,

Je suis bien sensible à l'honneur que vous me faites en m'engageant à faire des affaires avec vous. Je désirerais que mon commerce pût consommer vos articles mais jusqu'à présent je ne vois pas dans vos annonces des articles qui conviennent à mon détail. Quelques exemplaires du Riccoboni suffiront à mon détail lorsqu'il sera imprimé, ce qui ne fait pas un objet d'être en nombre pour votre édition. Il est fâcheux pour moi que votre maison qui est celle que j'estime et à laquelle je suis plus attaché qu'à aucunes de ma correspondance soit celle pour le présent avec laquelle je fais le moins ; mais cela se

dédommagera sûrement par la suite et il ne tiendra pas à moi que cela soit prochain. Cela dépend des articles qui conviennent. Vous devriez bien me débarrasser de vos

Dissertations de Saint-Claude.

92 Charmet libraire

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,
Messieurs,
Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Messieurs de la Société Neuchâtel

Besançon ce 30 novembre 1779

Messieurs,

Je vous prie au reçu de la présente de m'expédier par la voie de M. Pion
l'aîné
commissionnaire à Pontarlier :

50 exemplaires Mémoires de M. le comte de Saint-Germain in-8

Vous m'enverrez la note de ce que vous m'avez fourni précédemment afin
que je vous
solde le tout ensemble. |

Que voulez-vous donc que je fasse de ces Dissertations de Saint-Claude ?
Non seulement,
cela m'embarrasse beaucoup depuis longtemps mais encore je trouve que
cela n'a de
valeur que comme papier à la livre.

Vous voudrez bien donner avis à M. Pion de l'envoi que vous me ferez afin
qu'il me
l'expédie promptement. | |

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

93 | Charmet libraire

Messieurs de la Société Neuchâtel

Besançon ce 23 décembre 1779

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous accuser réception des derniers envois que vous m'avez faits
montant suivant votre lettre du 5 courant à la somme de L. 275-12, à laquelle somme il faut joindre celle de L. 22-16 que j'ai touchée pour valeur de 152 livres pesant de Dissertations de Saint-Claude que j'ai vendues suivant vos ordres au poids à L. 15 de France le quintal prix courant et ordinaire en ce pays. Ce qui fait un total de deux cent quatre-vingt-dix-huit livres huit sols que je vous dois et pour laquelle somme vous trouverez ci-inclus mes deux billets pour solde, dont l'un en octobre prochain de L. 154 et l'autre de L. 144-8 en décembre suivant.

J'ai remis à M. Lepagnez cadet libraire les livres que vous aviez joints pour lui dans mes envois.

Vous m'avez annoncé dans votre dernière facture 52 exemplaires pour 48 Mémoires de :
Saint-Germain et je n'en ai trouvé que 50 exemplaires.

Je crois que vous m'avez annoncé un ouvrage des Lettres de deux amants qui ne se sont

jamais vus par l'auteur du Paysan perverti in-12 4 volumes : je prendrais 12 exemplaires

de cet ouvrage si vous l'aviez avec 12 exemplaires Théâtre de Madame de Genlis 8°. Je n'ai rien vu dans vos annonces de nouveautés qui puisse me convenir à ce moment ; et comme ces deux articles ne valent pas la peine de faire un envoi, voyez si vous ne pourriez pas me fournir quelques-uns des articles ci-après qui n'ont été offerts par un libraire de Lausanne. Et si vous pouviez m'en fournir, je vous ferais une demande.

12 Anecdotes du gazetier cuirassé in-8

12 Lettres originales de la comtesse du Barry 8°

6 Lettres de la marquise de Pompadour 8° 3 vol.

12 Lettres de Stéphanie par Dorat [par Fanny, comtesse de Beauharnais]
in-12 3 vol.

6 Mäximes du gouvernement monarchique 8° 4 vol.

3 Mémoires de l'honnête homme in-12 3 vols.

6 Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres
in-12 12 vols.

1777 à 1779

6 Le temps et la patience in-12 2 vol.

94 Charmet libraire

6: Café politique 8° 2 vol
6 Lettres sur l'empereur 8°

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,
Messieurs,
Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Besançon ce 17 janvier 1780

Messieurs,

Il m'a été remis par Monsieur Lepagnez cadet libraire mon confrère la lettre que vous lui avez adressée le 9 courant, avec invitation de vous répondre aux différentes propositions que vous y faites. Vous ne devez douter nullement de l'envie de l'un et de l'autre à saisir toujours avec empressement les occasions à pouvoir vous obliger ; et à mon particulier j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire plusieurs fois.

Point de difficultés à décharger les acquits à caution qui accompagneront vos balles qui devront être présentées à la chambre syndicale de cette ville, très persuadés que vous ne nous compromettriez pas par la nature des livres que nous ne pourrions pas laisser passer. Quant à l'éclaircissement que vous demandez pour les balles adressées ici et qui doivent aller plus loin dans l'intérieur du royaume, j'aurai l'honneur de vous dire que :

1. toutes balles que vous adresserez pour les villes où il y a chambre syndicale, l'acquit à caution de Pontarlier sera pour être déchargé dans les villes où les balles sont adressées. Par exemple, vous adressez une balle à Dijon, à Nancy, à Châlon en Champagne. Il y a dans ces villes des chambres syndicales. Alors l'acquit à caution sera adressé dans une de ces villes et y sera déchargé. Ces mêmes balles passant par Besançon nous ne pouvons que les laisser passer sans les visiter puisqu'en nous présentant l'acquit à caution adressé à une de ces villes ci-dessus où il y a chambre, nous sommes assurés que ces balles y seront visitées.

2. toutes balles passant par cette ville pour aller dans des villes où il n'y a point de

chambre syndicale, nous sommes obligés de les visiter, et elles doivent être

95 Charmet libraire

accompagnées de l'acquit à caution pour Besançon. Alors le
commissionnaire qui
reçoit ici cette balle nous faisant voir que cette balle est destinée par
exemple pour
Auxerre, pour Versailles, pour Langres, pour Lisieux et enfin pour ville
où il n'y
a point chambre syndicale, ce commissionnaire d'ici fait une lettre de
voiture de
Besançon pour par exemple Auxerre et il demande à la chambre syndicale
d'ici de
lui délivrer un certificat de visite, lequel certificat accompagne la
lettre de
voiture ; voilà Messieurs la forme et la règle suivant l'esprit des
arrêts du conseil ;
mais il est des chambres syndicales qui quelquefois s'écartent de la
règle pour

s'approprier des droits de chambre sur. les balles et quoique elles aient
tort, elles

- font l'ouverture et si par hasard il se trouvait dans ces dites balles
des livres qui ne

devraient pas passer, alors ce ne sont plus ces chambres syndicales qui
ont eu tort
de s'être écartées de la règle, mais bien les balles qui se trouvent
avoir tort de

contenir des livres qui alors sont saisis ; de là viennent les
désagréments et les

reproches que l'on est en droit de faire à la chambre syndicale qui a
délivré son

certificat de visite en premier lieu.

Voilà Messieurs les éclaircissements que vous demandez. Je vous fais mes
très
sincères remerciements des compliments dont vous m'honorez dans la lettre
de M.

Lepagnez et ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Messieurs de la Société Neuchâtel

Besançon 26 janvier 1780

Messieurs,

Si vous ne m'avez pas encore expédié le ballot que vous m'avez annoncé par votre lettre

du 26 décembre dernier qui devait être marqué C N° 307, vous voudrez bien y joindre les

articles suivants, savoir :

26

pour 24 Mémoires de Saint-Germain 8°

96 Charmet libraire

2 tome 2 Descriptions des arts 4° blanc

1 tome IV idem 4° blanc |

2 tome VIII idem 4° blanc

Je vous prierai de me faire savoir si vous imprimez le tome second du Théâtre de Madame de Genlis et quand il paraîtra.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Messieurs de la Société typographique Neuchâtel

Besançon ce 18 février 1780

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous accuser réception des deux derniers envois que vous m'avez faits dont l'un de la somme de L. 63 et l'autre de L. 49-18-6 formant ensemble la somme de cent douze livres dix-huit sols six deniers pour laquelle ci-inclus mon billet en courant mars 1781.

Il manquait encore dans le dernier envoi 1 Mémoires Saint-Germain n'y en ayant que 25 pour 24 exemplaires.

[fragment effacé] vos tomes 2, 3 et 4 du Théâtre de Genlis paraîtront, [fragment effacé] que [fragment effacé] expédier ces volumes pour compléter les 13 tomes 1° [fragment effacé] j'ai reçu de vous dernièrement.

Je ne puis vous demander actuellement un plus grand nombre de Mémoires de Saint-Germain. Nous avons peu de militaires ici actuellement, et nous craignons de n'en point avoir cet été prochain.

Ce serait une grosse perte pour moi si je ne recevais pas de vous deux tomes 2° Description des arts 4° puisque ces deux volumes qui me manquent par un accident

m'empêchent de compléter deux collections de cet ouvrage que je ne
pourrai jamais

vendre. J'espère donc en votre bonne volonté pour moi à cet égard.

97 Charmet libraire

Je ferai en sorte qu'aucun retard ne soit apporté à l'expédition que doit faire M.

Millavaux des deux pièces que vous lui adressez pour Rouen et pour Saint-Quentin.

Je ne sais ce que c'est que ces derniers Mémoires de Beaumarchais que vous

m'annoncez. Serait-ce celui d'Aix à la suite duquel se trouve Le tartare à la légion et le

dernier petit ouvrage sur le dernier traité de paix ? Je ne me soucie pas de ces deux

ouvrages mais si c'est autre chose, vous me ferez le plaisir de m'en donner le titre et alors

je vous dirai ce qu'il m'en conviendra. J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs, |

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Messieurs,

Sitôt que les tomes 2, 3 et 4 du Théâtre de Madame de Genlis seront en état d'être

expédiés, faites-moi le plaisir de me faire envoi sans retard de :

13 tomes 2, 3 et 4 Œuvres de Madame de Genlis 8°

13 Œuvres complètes dudit Théâtre 8° 4 vol.

Vous y joindrez :

1 tome second Description des arts 4° blanc

1 exemplaire de ce dernier Mémoires de Beaumarchais afin que je voie ce que c'est

que ce dernier ouvrage

Quand votre Philosophe de la nature 4° et in-8 sera fini d'imprimer, je vous demanderai

de l'un et de l'autre format. Comme je suis beaucoup tourmenté par cette suite de Genlis,

je vous prie de recommander diligence à M. Pion l'aîné et à Messieurs Meuron de Saint-

Sulpice.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Besançon 5 mars 1780

Charmet libraire

Besançon 28 avril 1780

Messieurs, |

Je ne puis sans me compromettre faire autrement que ce que j'ai fait pour vos balles venant à la chambre syndicale ; elles y sont visitées en ma présence et rendues franches et saines à votre commissionnaire ici sans aucun inconvénient.

Une fois ces balles sorties de la chambre et se trouvant à la disposition de votre commissionnaire, quelle garantie voulez-vous que nous donnions à ces balles pour leur destination à Versailles ou autre part ! C'est beaucoup qu'elles se trouvent comme expédiées de Besançon par la nouvelle lettre de voiture du commissionnaire d'ici. Elles ne sont plus sensées venir de l'étranger, et partant de Besançon, elles se trouvent exposées aux mêmes inconvénients des chambres syndicales du royaume que celles que j'expédierais moi-même de mon magasin.

Je ne peux pas donner un certificat de visite pour accompagner vos balles parce qu'il faudrait dire qu'elles viennent de l'étranger, et il convient mieux qu'elles aient l'air de venir du royaume.

Voilà ce que je puis vous dire sur les questions que vous me faites.

Vous m'annoncez que vous m'enverrez dans un mois les tomes 2, 3 et 4 Genlis et vous ne m'envoyez que le tome second. Cela me jette dans des frais en impatientant mes acheteurs ; sans doute que cet ouvrage est fini actuellement. Expédiez-moi donc je vous prie sitôt la présente reçue à l'adresse de M. Pion de Pontarlier.

26 tomes 3 et 4 Genlis 8° feuilles

Il vous plaira joindre dans cet envoi le défet suivant pour un exemplaire Lettres de deux amants in-12 4 vol. manque au tome 1° la feuille H.

Votre volume de Beaumarchais est un livre dont nous avons eu dans la nouveauté le nombre nécessaire à mon débit.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

99 Charmet libraire

Messieurs de la Société typographique Neuchâtel

Besançon ce 5 mai 1780

Messieurs,

J'ai parlé à M. Millavaux votre commissionnaire au sujet de la balle que vous avez destinée pour Saint-Quentin et qui est arrêtée à Amiens ; il m'a dit qu'il avait un commissionnaire à Auxonne à qui il adressait tout ce qui lui arrivait pour la France et qu'il n'adressait pas plus loin.

Il y a ici un commissionnaire qui fait les affaires beaucoup plus en grand pour la commission mais il passe pour un peu négligent. Au reste, je crois qu'en lui recommandant les routes à tenir, on pourrait éviter des inconvénients. Il se nomme Adolphe Veny commissionnaire Rue des prêtres à Besançon. Je vous serais obligé de m'expédier sitôt la présente reçue à l'adresse de M. Pion l'aîné à Pontarlier :

26 pour 24 Théâtre de Genlis 8° 4 vol. blanc

et de joindre dans ce paquet les défets suivants pour 1 exemplaire Eléments d'oryctologie . 8°. La négligence d'un relieur me fait demander si tard ces imperfections, savoir tables 1, 5, 6, 7 et 8, qui se trouvent à la fin de l'ouvrage. Il ne faut pas dire à M. Pion d'attendre mes ordres pour m'expédier les demandes que je vous fais : mais au contraire lui dire de m'en faire expédition tout de suite parce que si je suis dans le cas de prendre des précautions, c'est moi qui me charge de l'avertir et je prends sur moi les inconvénients et accidents qui pourraient arriver aux demandes que je vous fais.

F'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

100 Charmet libraire

Messieurs de la Société Neuchâtel

Besançon 7 juin 1780

Messieurs,

Vous m'avez annoncé par l'honneur de la vôtre du 9 mai dernier que vous m'expédiez un ballot marqué C N° 157 contenant 26 pour 24 exemplaires Genlis 8° 4 vol. Depuis ce temps, je n'ai point de nouvelles de cet envoi que je n'ai pas reçu. Est-ce oublié d'expédition ou bien négligence de commissionnaires ? Il est bien désagréable d'attendre des nouveautés un mois pour un trajet de 20 lieues. Je vous prie de voir de qui provient ce retard. J'en écris par ce courrier à Monsieur Pion. |

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Besançon ce 28 juillet 1780

Messieurs,

En l'absence de mon mari, j'ai l'honneur de répondre à votre lettre du 25. Je vous dirai donc qu'il est bien vrai que l'on a donné ordre à notre chambre syndicale d'arrêter tout ce qui pourrait paraître de la Description des arts et métiers in-4 venant de Neuchâtel. Ces ordres sont une lettre de M. de Néville à M. Monnot inspecteur. Comme je n'en possède qu'une que je dois envoyer à M. Charmet, je vais vous la transcrire exactement.

La Société typographique de Neuchâtel a imprimé, Monsieur, et distribue dans le royaume un ouvrage in-4 qui a pour titre : Description des arts et métiers et qui doit à tous égards être considéré comme une contrefaçon de celui qui se vend à Paris, in folio, sous le privilège de l'Académie des Sciences. La Société de Neuchâtel sous prétexte que

son édition n'est pas entièrement conforme à celle de Paris a fait plusieurs tentatives pour en obtenir la libre circulation en France, mais le gouvernement les à toujours rejetées parce que l'entreprise des libraires de Paris réclamait trop justement toute sa protection.

Le sieur Moutard vient d'acquérir cet ouvrage et il a employé à cette acquisition une

101 Charmet libraire

partie très considérable de sa fortune. Il veut faire couronner l'ouvrage et il a mis les volumes qui ont paru jusqu'à présent à un prix moitié moins considérable qu'il n'était. Il a demandé à M. le garde des sceaux les ordres les plus précis pour que tous les exemplaires de l'édition de Neuchâtel qu'on fera circuler ou qu'on tenterait d'introduire soient arrêtés dans toutes les chambres syndicales où ils passeront. M. le garde des sceaux a accueilli cette demande et me charge de vous faire connaître son intention à cet égard. Je l'ai fait, Monsieur, et pour vous mettre à portée de les notifier plus promptement aux libraires de votre arrondissement, j'ai l'honneur de vous envoyer une lettre circulaire imprimée que vous n'aurez qu'à signer.

J'ai l'honneur d'être

Signé : de Néville

Cette même lettre était accompagnée d'une de M. Monnot dont vous verrez copie ci-derrière. |

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer copie d'une lettre que je viens de recevoir de M. de Néville pour que vous soyez instruit des intentions de monseigneur le garde des sceaux relativement à un ouvrage dont ce ministre désire que l'introduction et la circulation soient absolument arrêtées. Vous voudrez bien vous y conformer.

J'ai l'honneur d'être

Signé Monnot

Voilà Messieurs tout ce que je sais à ce sujet. Je m'empresse de vous en faire part relativement à la demande que vous en avez faite.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs, |

Votre très humble et très obéissant servante

Femme Charmet

102 Charmet libraire

Messieurs de la Société Neuchâtel

Besançon 26 octobre 1780

Messieurs,

Il vient de m'être remis par M. Lepagnez cadet la lettre que vous lui avez adressée du 19 courant et me charge d'y répondre ce pourquoi je vous prie de m'expédier les articles dont note ci-contre et d'y joindre les siens sans autre précaution en adressant à M. Pion V'aîné de Pontarlier pour me faire parvenir comme du passé.

Vous pouvez faire adresser à M. Lepagnez cadet le ballot de Bar-le-Duc. Mais pour le faire passer d'ici à Saint-Quentin en évitant les chambres syndicales de la route, il ne peut s'en charger ; nous ne pouvons pas garantir le fait des commissionnaires qui promettent et n'exécutent pas. D'autre côté le certificat de visite de la chambre syndicale d'ici n'est souvent pas suffisant pour empêcher d'autres chambres d'ouvrir les balles qui passent par leur ville ; nous en avons eu la preuve dans des personnes qui en ont été victimes et qui nous à occasionné du désagrément.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Articles que je vous prie de m'expédier :

tome Ier Théâtre de Genlis 8°

tome 2° idem 8°

Lettres de deux amants in-12 4 volumes
Dictionnaire de chimie 8° 4 volumes dernière édition
Histoire d'Amérique in-12 4 vol.

Histoire de Gil Blas in-12 4 vol.

Observations de médecine pratique par Tissot in-12 2 vol. 1780

SN À D + + 00 D

tome 12 Description des arts 4° en suivant s'il y en a

Et y joindrez les volumes pour Monsieur Lepagnez cadet

103 Charmet libraire

Besançon 14 [novembre] 1780

Messieurs,

Je n'ai pas le livre intitulé Règlement de Louis XIV sur les lettres de change. Je ne l'ai pas trouvé chez mes confrères. Nous faisons usage ici de l'ordonnance du commerce de Bornier revu par M. Jousse. Cet ouvrage que j'ai in-12 relié L. 2-10 pour L. 3 renferme tout ce qui concerne les lettres de change.

Nous n'avons pas encore reçu M. Lepagnez cadet et moi le petit envoi annoncé par vos précédentes.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

NOTE : UNE LETTRE DU 19 MARS 1781 SE TROUVE DANS LE MS 1134 AUX Fo 50 et Si.

Commission donnée à M. Favarger de Neuchâtel par Charmet libraire à Besançon le 24 mars 1781 pour ajouter à sa demande du 19 dudit mois.

1 tomes 3 et 4 Genlis 8° 2 vol.

13 pour 12 Annales de la vertu in-12 3 vol.

13 pour 12 Dangers de la calomnie in-12

13 . pour 12 Les pièces intéressantes in-12

13 pour 12 Histoire des campagnes de Gustave Adolphe 8°

13 pour 12 Voyage dans la Suisse occidentale 8° 3 vol.

26 pour 24 Mémoires de Louis XV in-12 4 vol.

13 pour 12 Tableau de Paris 8° 3 vol.

Besançon 24 mars 1781

104. Charmet libraire

Charmet libraire

L'aviser du nombre d'exemplaires que M. Lepagnez rendra du compte. Lui adresser les

cartes. Quel prix pour le Compte rendu 8°.

Besançon 18 mai 1781

Messieurs,

Pour répondre à l'honneur de la vôtre du 29 avril j'ai celui de vous dire que j'ai reçu aujourd'hui un ballot de vous contenant Annales de la vertu, Tableau, Pièces intéressantes. Total de facture : L. 83. Vos ordres pour me faire expédier ce ballot sans délai sont bien mal exécutés à en juger par les dates. Il vous plaira me faire expédier sitôt la présente reçue : | |

26 pour 24 Tableau de Paris 8° 2 vol.

13 pour 12 Annales de la vertu 8° 3 vol.

13 pour 12 Théâtre de Genlis 8° 4 vol.

26 pour 24 Histoire privée de Louis XV in-12

6 An 2440 8° nouvelle édition

6 Eriphile, tragédie de Voltaire 8°

6 Comptes faits de Barrême in-12

N'oubliez pas je vous prie de joindre à cet envoi les défets suivants :

1 Théâtre de Genlis manque au tome 3° la feuille K

1 Tableau de Paris manque au tome 2° la feuille O

Il vous plaira me renvoyer mon billet de L. 154 pour lequel j'ai payé votre lettre de change de L. 156-5 et j'ai l'honneur de vous remercier pour ce sujet et de recevoir mes excuses du retard de ces articles.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire |

TSVP [tourner s'il vous plaît]

105 Charmet libraire

Je vous renvoie la lettre de change de L. 156-5 acquittée. Je présume que vous pouvez me fournir ja Vie privée de Louis XV dont je vous demande 26 pour 24 exemplaires.

. J'ai remis à M. Lepagnez le petit ballot qui contenait des cartes. C'est avec lui que vous réglerez l'objet du Compte rendu puisque c'est à lui qu'il a été adressé. Il m'en a remis 100 exemplaires pour lesquels je payerai la valeur à vous en mon billet lorsque vous

l'exigerez.

Besançon 20 mai 1781

Messieurs

Il vous plaira ajouter à l'envoi que j'ai eu l'honneur de vous demander :

2 Œuvres de Dorat 8° 9 vol.

Si vous avez encore quelques exemplaires des Confidences d'une jolie femme, je désirerais en avoir six exemplaires. On me demande quand paraîtront des volumes de la Description des arts 4°.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Besançon ce 30 mai 1781

Messieurs,

Pour répondre à l'honneur de la vôtre du 25 courant j'aurai celui de vous dire qu'il est bien fâcheux pour moi d'avoir donné en note à M. Favarger votre commis pour les Mémoires de Louis XV. J'attends après la promesse qu'il m'a faite. J'en refuse des maisons qui m'en offrent pour les prendre de préférence chez vous. Mes confrères en

vendent ici depuis plusieurs jours. Je tiens la chandelle pour cet article et pour me bien

106 Charmet libraire

| réjouir vous me mandez que vous ne pouvez m'en fournir parce que vous avez placé ce que vous en aviez ; cela est bien consolant. Vous me dites n'avoir pas reçu du Tableau de Paris qui vous manque actuellement. De chez M. Fauche en vos magasins, la voiture n'est pas coûteuse ni éloignée. Je me suis presque brouillé avec lui pour n'avoir pas voulu en tirer de lui et que je lui ai refusé pour vous en donner la préférence, et vous me mettriez dans le cas de lui en redemander ; j'en ai d'autant plus besoin que j'en ai plus de 20 exemplaires d'assurés, et qu'il m'en faut actuellement 26 exemplaires que je vous prie en grâce de me faire expédier au reçu de la présente en me donnant avis par 1" courrier si je peux compter dessus ainsi que sur 26 Mémoires de Louis XV. Quant au Mémoire de M. Necker que vous m'offrez, vous pouvez m'en expédier aussitôt qu'il paraîtra cent exemplaires. J'ai déjà eu l'honneur de vous dire et je l'ai répété à M. Favarger combien j'avais de répugnance à recevoir des paquets dans mes envois pour remettre à mes confrères et combien plus j'en ai pour faire ensemble la vente d'un article. Depuis hier, M. Lepagnez est parti pour Paris pour être absent un mois ; je ferai cet article-là seul sous votre bon plaisir. Pendant que je vendrai ce 1* cent, je vous demanderai ce que je prévoirai en placer à fin et mesure. Je crois que vous vous reposerez sur ma vigilance à écouler cet article aussi bien que si nous étions deux libraires pour le vendre. Dans le 1" envoi je vous prie de joindre encore le défet suivant : Cours d'études de Condillac 8° 12 vol. manque au tome X la feuille Aa jusqu'à la fin du volume. Je n'ai point trouvé dans votre lettre le billet que vous dites que vous me renvoyez de L. 154. Réponse je vous prie par 1" courrier. J'ai l'honneur d'être avec considération, | Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Charmet

107 Charmet libraire

9 juin 1781

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous accuser réception des deux derniers envois que vous m'avez faits dont l'un de L. 103 et l'autre de L. 100, pour lesquels je vous envoie ci-inclus mon billet de L. 203 payable en juin 1782.

Je n'ai pas au juste sous la main les factures de ce que je dois encore vous solder. Donnez m'en note pour terminer nos comptes jusqu'à ce jour.

J'ai reçu les articles contenus dans le mandat de M. Fauche de 26 Tableau à L. 3. L. 72 que vous dois ; vous me ferez plaisir de m'envoyer encore un pareil mandat pour 13 exemplaires. J'attends avec impatience ces Mémoires de Louis XV.

Le commis de M. Lepagnez vient de me dire que vous avez écrit à sa maison que vous n'enverriez pour lui et pour moi 400 Mémoire de M. Necker 4°. Je lui ai répondu que vous m'en aviez envoyé avec d'autres articles 25 exemplaires. Seulement que je n'avais point eu d'avis de votre part d'un envoi de 400 à partager avec lui. Ainsi je vous prie si ce commis vous écrit à ce sujet de lui dire que vous aviez formé le projet de faire effectivement un envoi de 400 exemplaires de cet ouvrage pour sa maison et pour la mienne : et que sur ce que vous m'en aviez écrit je vous avais témoigné une répugnance à me charger de gros nombres : qu'en conséquence vous m'en aviez envoyé un très petit nombre pour moi seul, qu'avez joint à d'autres articles que vous deviez m'expédier ; d'autre part qu'il vous a semblé apercevoir dans mes lettres que je ne me souciais point de ces espèces de sociétés d'articles ; et que vous avez assez de bonté pour moi pour chercher à ne pas me déplaire dans notre suite de correspondance. Vous m'obligerez beaucoup d'agir ainsi. Cette maison ne cherche qu'à connaître mes correspondants, mes articles et mes connaissances pour en faire son profit, et pour gâter les prix des articles.

Vous me demandez ce que je pense de l'édition Philosophie de la nature.
Je crois cet
article bien usé ainsi que tous les livres philosophiques en général dont
on nous demande
très peu depuis plus d'une année.

Quant à l'édition projetée de l'Abbé Raynal je trouve très excellente
cette entreprise.
Suivant votre plan elle sera de grand débit mais il faut de la diligence
dans l'exécution et
du beau papier. Grasset de Lausanne nous annonce cette édition pour le
mois de juin. Si

l'édition est prompte, je pourrai m'en arranger pour 50 exemplaires.

108 : Charmet libraire

Vous avez bien fait de ne pas m'écouter lorsque je vous demandais
seulement 100
exemplaires du Mémoire de M. Necker. Je pourrai vous en redemander
bientôt dans la
persuasion que vous n'en fournirez qu'à moi ici comme vous me [l'avez]"
promis.

[J ai] l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Besançon 9 juin 1781

Besançon ce 10 juin 1781

Messieurs,

Une lettre qui paraît imprimée sous le nom de M. Caraccioli à M.
d'Alembert contre M.
Necker fait ici un bruit considérable. Si vous ne l'avez pas et que vous
voulussiez
limprimer, je pourrai suivant votre réponse vous envoyer une copie
manuscrite par
premier courrier. Nous en prendrions un nombre semblable que des
Mémoires. Il y aurait
autant d'impression.

Je vous préviens Messieurs qu'il faudrait beaucoup de diligence pour cet
ouvrage. Les
copies se multiplient, et je les ferais cesser si j'annonçais que
l'ouvrage paraîtrait bientôt.
Je vous prie de répondre par l" courrier si vous voulez l'entreprendre.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant servante

Femme Charmet

5 Texte partiellement effacé.
\$ Texte partiellement effacé.

109 Charmet libraire

13 juin 1781

Je vous envoie Messieurs avec bien de l'empressement la copie que vous demandez.
Ayez-en autant je vous prie à l'imprimer et à l'expédier. Le moment est favorable pour la vente. Je m'étais trompé quant au volume. Il est bien moindre que je ne vous l'avais annoncé, conséquemment moins de temps encore pour l'exécution. Vous l'imprimerez s'il vous plaît du même format que le Mémoires parce que le tout fera suite au Compte rendu. À présent une grâce que je vous demande et que je vous prie de ne pas oublier, c'est d'avoir soin de me faire retourner le manuscrit. Il est de conséquence pour moi de le rendre dans quelque état qu'il puisse être.

Je crois que M. Charmet qui est absent et à qui je vais faire passer votre lettre vous demandera encore 26 exemplaires des Mémoires de Louis XV. Bien des remerciements du petit mandat que vous nous fournissez.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Charmet

Besançon ce 13 juin 1781

Besançon 29 juin 1781

Messieurs,

Comme ainsi soit qu'il faut s'y prendre d'avance pour ne pas languir par le fait de vos commissionnaires, je vous prie de m'expédier au reçu de la présente :

26 Mémoires de Louis XV in-12 4 vol.

50 Mémoire de M. Necker sur les administrations 4°

Je reçois à ce moment à huit heures du soir les 26 Mémoires de Louis XV que m'avez expédiés il y a plus de 15 jours. Je n'ai point reçu Caraccioli.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

110 Charmet libraire

Messieurs de la Société de Neuchâtel

Besançon 29 juin 1781

Messieurs,

J'ai reçu l'honneur de la vôtre du 12 courant par laquelle vous m'envoyez le compte de ce que je vous dois. Ci-après le redressement que j'en ai fait. Je vous prie de faire mettre

vos livres de conformité. Mon compte est juste.

1780

6 avril un envoi de | L. 54-4

29 avril un dit de L. 52-16

7 mai un dit de L. 415-4

1 novembre un dit de L. 295-7

1781

18 mars" un dit de L. 125

24 mars un dit de L. 252-7

26 avril un dit de L. 83-8

26 mai un dit de L. 103

un mandat de 26 Tableau L. 72

un idem de 13 Tableau L. 36

400 Mémoire de M. Necker L. 100

L. 1269-6

111 Charmet libraire

De ci-contre' L. 1269-6
Sur quoi il faut déduire

Un billet envoyé dernièrement de : | L. 203
Pour un Gil Blas qui manquait dans votre envoi du 1* novembre 1780 L. 3-15

Frais de port à un billet de L. 154 L. 2-5

J'ai payé ces frais qui étaient compris en une lettre de change que je vous ai renvoyée de

L. 256 au lieu d'être de L. 254

L. 209-0

Reste vous devoir net L. 1060-6

Pour laquelle somme je vous envoie cinq billets

dont le premier en juillet 1782 L. 210
le second en août 1782 L. 210
le troisième en septembre 1782 L. 210
le quatrième en octobre 1782 L. 210
le cinquième en novembre 1782 L. 220-6.
L. 1060-6

Dans votre compte, vous faites mention de votre traite ordre Meuron qui n'a rien de commun à ce compte.

Je ne vous passe point en compte l'envoi que vous m'annoncez de 26 Vie de Louis XV L. 144 parce que je ne l'ai point encore reçu.

Je reçois à ce moment votre lettre du 28 courant et je n'ai encore reçu aucun paquet de vous ni Vie privée ni Caraccioli. Jugez Messieurs de la lenteur de vos commissionnaires et comment on peut travailler en nouveautés avec ces négligences de Saint-Sulpice. Vous vous imaginez cependant que je dois avoir reçu il y a quelques jours.

Vous avez mal auguré de ma correspondance avec Dijon. Il n'y a aucun libraire de cette ville à qui je demanderais ce service. J'ai des raisons des plus fortes. Je ne connais dans

cette ville que l'inspecteur à qui sûrement je ne m'adresserai pas pour cela. Je verrai le

7 Nouvelle page.

112 . Charmet libraire

courrier de Paris quand vos paquets seront arrivés et voilà tout ce que je puis faire à cet égard. Si son prix est trop cher, je vous le manderai.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Messieurs de la Société typographique Neuchâtel

Besançon ce 18 juillet 1781

Messieurs,

Suivant l'honneur de la vôtre du 3 juillet par laquelle vous me dites à deux petites différences près nous sommes d'accord au compte que j'ai dressé dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 29 juin dernier. Il est vrai Messieurs que je me suis trompé en diminuant L. 3 sur l'envoi du 6 avril qui était de L. 57-4 et que je réduisais à L. 53. Cette diminution devait tomber sur un envoi du 2 novembre 1780 dans la facture duquel se trouvent porté 3 exemplaires Gil Blas à L. 3-15 l'exemplaire et dans l'envoi il ne s'en est trouvé que deux exemplaires. C'est toujours même erreur, quoique transportée, sur laquelle je perds 15 sous. Ainsi, sous votre bon plaisir, cet article subsistera : il ne vaut pas la peine de faire plus d'écriture. Quant à l'article de L. 2-5 pour le protêt d'un billet de L. 154, je suis surpris que vous ne m'avez pas compris dans ma lettre du 29 juin. Vous avez retiré mon billet de L. 154. Ce billet, en le retirant, vous a coûté de déboursé L. 2-5 pour le protêt. En conséquence de ces deux sommes, vous avez tiré sur moi une lettre de change de L. 156 pour vous rembourser de ces deux sommes ; j'ai payé cette lettre de change de L. 156. Je vous l'ai renvoyée en vous remerciant et en vous priant de me renvoyer mon billet de L. 154. C'est donc mal à propos que je payerais une seconde fois ces L. 2-5 puisqu'ils ont été payés dans ma lettre de change qui vous a été renvoyée.

De ma part, vous pouvez l'examiner et vous verrez qu'elle est de L. 156
et que mon billet

n'était que de L. 154. Je crois que cela est assez clair. Si vous ne le
trouvez pas, je vous

payerai une seconde fois ces L. 2-5.

Charmet libraire

J'ai reçu en son temps un peu tardif les 26 Vie de. Louis XV 4 vol. pour lequel je vous dois ci : L. 144
J'ai reçu ensuite un ballot contenant 400 Lettre de Caraccioli à 6 sous : L. 120
Par votre lettre du 28 juin. vous m'annoncez un ballot que j'ai reçu contenant 400
Comment 4° avec 13 pour 12 du Voyage de Suisse 8° 2 vol. Vous avez oublié dans cette lettre d'y mettre la facture de ces deux articles. Je vous les solderais si j'en savais le total avec ces deux sommes ci-dessus. Je l'attendrai avec les deux petits paquets que vous m'annoncez et que je n'ai pas reçus ; et je me conformerai à vos intentions en faisant suivant vos désirs à plus court terme mes billets pour ces objets. Je vous avais prié de m'expédier encore 26 pour 24 Vie privée de Louis XV in-12 4 vol.
Vous ne m'avez rien répondu à cet objet. Si vous ne pouvez pas me les fournir, il fallait me le mander; j'en aurais tiré d'autre part où je ne me suis pas adressé pour vous conserver ma préférence. Faites-moi réponse si vous pouvez promptement m'expédier ce nombre.
Faites-moi la grâce de ne pas oublier de joindre dans le premier envoi que vous me ferez les défets suivants dont je vous ai déjà demandé plusieurs fois le premier, savoir :
1 Œuvres de Dorat 8° manque au tome VIII la feuille B b page 385 jusqu'à 388 qui est la fin du volume
1 Vie privée de Louis XV tome 1° manque la feuille P qui fait la fin du tome 1°
Le courrier de Pontarlier m'a remis en son temps en quatre différentes fois 4 paquets en toile cirée contenant chacun 50 exemplaires 1° 2 cartes pour le Compte rendu 4° que vous avez fourni à Monsieur Lepagnez cadet, lequel m'en a remis 100 exemplaires dont je vous ai tenu compte dans les derniers billets que je vous ai faits. Ces quatre paquets m'ont coûté chacun L. 4-10 de port, ce qui fait L. 18 dont j'ai quittance. Est-ce à moi à payer ces ports d'un prix extraordinaire, ou est-ce à vous ? si c'est à vous, je rabattrai ces L. 18 sur ce que je vous dois. Si c'est à moi, je ne dois payer que deux de ces paquets qui contenaient 100 cartes pour 100 exemplaires que j'ai eus et alors vous devez me tenir compte de L. 9 ou me donner un mandat sur M. Lepagnez cadet afin que ce dernier me

les rembourse, parce qu'il a reçu de moi les exemplaires. |
I vous plaira me répondre sur cet objet afin de savoir à quoi m'en tenir.
J'ai l'honneur

d'être avec considération,

114 Charmet libraire

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Besançon 18 juillet 1781

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous donner avis que j'ai chargé au nommé Adolphe Veny voiturier et commissionnaire de cette ville deux ballot renfermés en une balle marquée C B 105. Les deux ballots portent pour marque l'un Q 142 et l'autre Q L 152 pour la dite balle être conduite en 15 jours à Versailles à l'adresse de Madame de la Moïüe commissionnaire à Versailles. La lettre de voiture est signée Lambert pour la Société typographique. Vous voudrez bien en donner avis à ladite dame ; et je ne vous cache pas que mon envie extrême de vous obliger dans ces passages de paquets excède mes pouvoirs à le faire avec

autant d'aisance que peut-être vous vous l'imaginez.

Lausanne 29 août 1781

Messieurs,

Les 50 Histoire philosophique sont-elles arrivées par le bateau de Morat au temps que vous les attendiez ? M'en avez-vous fait expédition aussitôt comme vous me l'aviez promis ? | Les 100 exemplaires destinés pour mon confrère par M. Fauche n'ont pas passé par votre ville. M. Décombaz les a expédiés en droiture par Yverdon et il a joint au dit envoi des gravures pour 3 volumes. Les autres ne sont pas finies. J'ai demandé au dit sieur Décombaz de me remettre pour votre compte 50 exemplaires des 3 premières figures. Il me les a refusées et m'a dit que lorsque vous les lui demanderiez, il vous les fournirait. Par conséquent, je vous prie d'en demander 50 exemplaires de figures et qu'il vous envoie toujours les 3 premières. Il m'a paru très fâché ainsi que M. Heubach de ne

m'avoir pas fourni cet article mais je m'en moque. Je n'ai pas fait
grandes affaires en

115 Charmet libraire

cette ville mais bien à Berne où j'ai acheté de l'ancienne Société typographique tous leurs livres français reliés à très bon prix. Il y en a pesant 1500.

J'ai trouvé dans ma chambre à Berne un col de mousseline appartenant à M. Mercier que je lui ferai tenir par occasion. |

On vend ici et on me l'a offert à ce prix l'Histoire philosophique à L. 16 le 13^o exemplaire crédit d'une année et les figures à part je crois à L. 3.

Je ne me suis pas trop embarrassé de leur prix, me reposant sur vous pour me fournir suivant vos promesses à prix le plus juste et égal aux leurs.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Besançon ce 30 août 1781

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-inclus un billet de Monsieur Michel dont mon mari m'avait chargé de prendre des informations, et de vous en instruire.

Ledit Michel n'est plus à Besançon depuis deux ans. Il est employé à ce moment à Grenoble. Ces sortes d'employés sont comme les soldats à qui l'on fait changer souvent de garnison, et il est difficile de les prendre à temps.

Bien enchantée Messieurs que cette occasion me procure celle de vous assurer de la considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble et très obéissante servante

Charmet

116 Charmet libraire

Besançon ce 25 septembre 1781

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-inclus le même billet reçu de vous par votre précédente. La grande faiblesse où se trouve mon mari ne lui permet pas de vous écrire. Il ne peut même entendre à aucune affaire. Ainsi, Messieurs, sitôt qu'il le pourra, je lui communiquerai votre lettre. Il rectifiera s'il y a erreur. J'ai cherché sur le copie de lettres et j'y trouve à la date du douze octobre 1781 l'envoi des deux effets spécifiés par votre dernière, l'un payable fin novembre, et l'autre fin décembre pour valeur de 26 pour 24
exemplaires Histoire philosophique à L. 16 : L. 384

Un Esprit des croisades 4 vol. L. 7

Total L. 391

que vous avez reçu valeur en ces deux billets.

Je ne vois aucune erreur jusque là. Voyez à présent si vous ne vous trompez pas vous-même. Quoi qu'il en soit les erreurs entre vous et nous, nous serons toujours à temps de les rectifier.

J'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant servante

Charmet

TSVP

S'il vous arrivait quelque envoi à faire à Messieurs Renaud, je vous prierais d'y joindre Les lettres de cachet que vous nous annoncez être finies cette semaine. Je ne puis vous

faire à ce moment de demande. Je serais cependant bien aise de profiter des nouveautés.

117 Charmet libraire

Messieurs de la Société typographique Neuchâtel

Besançon ce 12 octobre 1781

Messieurs,

Pour répondre à l'honneur de plusieurs de vos lettres, j'aurai celui de vous dire que j'ai bien reçu en son temps les 26 pour 24 exemplaires Histoire philosophique in-12 10 vol. avec les tableaux et figures à L. 16: L. 384

De plus

1 Esprit des croisades in-12 4 vol. relié L. 7

L. 391

Pour laquelle somme de trois cent quatre-vingt-onze livres j'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus deux billets dont l'un de L. 200 en novembre et l'autre de L. 191 en décembre de l'année prochaine. Par ce moyen, je crois nos comptes soldés jusqu'à ce jour. Il vous plaira vérifier et m'en accuser bon être comme je le pense le tout toujours sauf erreur.

Par l'honneur de votre dernière du 9 courant, vous avez la complaisance de m'annoncer une collection pour et contre M. Necker 8° 3 vol. Il y a 10 jours que Bassompierre de Genève m'annoncé et offert cet article. Si vous me demandez ce que je pense de cet ouvrage autant que j'en puis juger, c'est un article usé. On aura beau y ajouter d'anciens morceaux même des modernes, l'ouvrage n'en est pas moins usé. C'est mon jugement relativement à ce pays. Je ne prétends pas que cela fasse loi pour d'autres pays. Cependant je n'en prendrai point. Une nouvelle réimpression de L'espion anglais en 4 vol. est un livre dont une édition peut encore s'écouler ; mais ce livre qui est bon dont 25 exemplaires me suffiraient commence aussi à s'user. Il s'en est débité ici 100 exemplaires de cet ouvrage. Mais L'observateur anglais, les Mémoires secrets, L'espion français et celui dont est question cela fait beaucoup d'ouvrages sur la même matière et dont le public est déjà abondamment fourni.

Je m'étais toujours douté que la réimpression des ouvrages de Monsieur Mercier ne se ferait pas où elle avait été projetée. Je vous fais mon compliment de cette acquisition. Lorsque cette édition approchera d'être finie, si vous voulez m'en faire part,

je vous en demanderai un nombre qui sera proportionné si je suis ou si je ne suis pas seul

pour le débit en cette province.

118 : Charmet libraire

Si on m'adresse un paquet, ballot, ou telle autre chose pour vous faire parvenir je vous l'expédierai aussitôt.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

TSVP

Vous vous éviterez de l'ennui si vous vouliez m'envoyer un ordre sur M. Décombaz de Lausanne ou tel qui vous aura fourni les Histoire philosophique afin qu'il ait à me fournir pour votre compte les défets de l'Histoire philosophique à moins que vous ne voulussiez que je m'adresse à vous. Cet ouvrage est très mal assemblé.

Le susdit

Besançon [8] novembre 1781

Messieurs,

Je me suis occupé de la commission que vous m'avez donnée sitôt la réception de l'honneur de la vôtre du 1^{er} courant. Je me suis adressé à une maison qui m'a paru celle qui pouvait mieux faire votre affaire ; je n'ai pas été peu surpris de son refus lorsqu'elle na dit qu'il lui était revenu une lettre de L. 1000 à laquelle vous n'aviez pas fait les fonds à Lyon. C'était une lettre que vous aviez donnée en paiement à la papeterie de cette ville.

Je me suis adressé à une autre maison qui m'a dit ne pouvoir faire cette opération ; et qui lorsque je lui ai dit le nom de votre maison m'a paru instruite aussi du retour de cette lettre de change de L. 1000.

Il n'y aurait plus suivant moi que la maison Muguet l'aîné à qui vous pourriez vous

adresser ; comme je ne vois pas cette maison et que je ne lui parle pas,
ni ne veux avoir
aucune occasion de lui parler, je pense que vous ne risqueriez rien de
lui envoyer tout
uniment la quantité de billets que vous voudriez placer, lui dire que
l'on vous a donné son

adresse comme étant une maison qui pourrait vous faire négociation de ces
effets contre

119 Charmet libraire

son papier sur Paris ou argent ; qu'il vous mande ce qu'il vous ferait perdre sur ces effets et si cela ne lui convient pas non plus qu'à vous, qu'il vous les renvoie. Ce ne sera qu'un port de paquet que vous coûterait cette tentative. C'est un cher marchand d'argent. Son adresse est à Messieurs François Muguet et compagnie négociants à Besançon.

Connaissez-vous la signature de cette circulaire ci-incluse ? Est-ce un contrefacteur ou un intéressé à la chose ? Comme ce prix me paraît bien modique, j'aurais dessein de traiter avec cette personne pour 100 exemplaires. Il me semble que l'on demande un prix plus fort de l'édition qui s'imprime chez vous.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Besançon, 19 décembre 1781

Messieurs,

Il y a plus de quinze jours que des parents du sieur Forasse [sic] vinrent me dire qu'il avaient ordre de ce dernier de me remettre la somme de deux cent vingt-cinq livres. Ils me la remirent en effet et je leur ai fait mon reçu ; en conséquence, j'ai toujours attendu des ordres du dit sieur Foras [sic] pour lui faire parvenir cette somme, ou pour en disposer suivant qu'il jugerait convenir.

Je vous envoie donc à vue sur M. Philippin de Saint-Sulpice une lettre de change de cette somme, comme la voyez la moins dispendieuse pour ledit sieur Foirasse [sic]. Car si je me servais du courrier, cela lui coûterait beaucoup de port et par la voie que j'emploie, celui ne lui coûtera rien. Il vous plaira me faire parvenir le reçu du dit sieur Forasse [sic] de cette somme afin que je le donne à ses parents en échange du reçu que je leur ai fait.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

120 Charmet libraire

Messieurs de la Société typographique Neuchâtel

Besançon 28 janvier 1782

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous accuser réception d'un ballot que vous m'avez annoncé depuis longtemps, et que j'ai reçu depuis peu contenant des articles énoncés dans votre facture du 23 novembre dernier montant à la somme de L. 261-ci L. 261 Plus, j'ai reçu par M. Lepagnez cadet un paquet venant de vous contenant 100 Philosophe du port au blé 4° que je ne vous avais pas demandé et dont je ne puis vous tenir compte qu'à 2 sous l'exemplaire. Sinon je serais dans le cas de vous en renvoyer environ soixante

exemplaires L. 10

L. 271

Pour laquelle somme de deux cent soixante et onze livres, vous trouverez ci-inclus mon

billet en janvier prochain duquel il vous plaira me créditer.

Je crois ne vous rien devoir de plus. Si le contraire se trouvait, vous voudrez bien m'en

faire part tout de suite afin que je le solde.

Je n'ai point encore reçu l'envoi que m'a annoncé M. Roland de la Platière, inspecteur

des manufactures de Picardie. Lorsque je l'aurai reçu, je vous le ferai parvenir.

Si vous avez les articles suivants, vous me les enverrez avec les volumes des Arts 4° qui

doivent bientôt paraître :

6 Discours d'Albon 8° 2 vol.

13 pour 12 Recueil pour et contre M. Necker 8° 3 vol. fig.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

121 Charmet libraire

Besançon ce 20 février 1782

Messieurs,

La présente est pour vous donner avis que je vous ai expédié par M. Pion l'aîné de Pontarlier une balle venant de Dieppe dont m'avait écrit M. Roland de la Platière, laquelle m'a coûté la somme de L. 49-17 de port et de frais.

J'ai reçu aussi votre envoi de 8 exemplaires tomes 14, 15 et 18 Description des arts 4° montant à L. 216 de France, pour laquelle somme vous trouverez ci-inclus mon billet en février prochain dont il vous plaira me donner crédit.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

[Besançon] ce 20 mars 1782

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous remercier de la peine que vous avez prise de me prévenir que la Réduction de Paris est à l'instant de paraître ; si vous avez de cet ouvrage en compte courant avec les éditeurs et que vous puissiez m'en fournir 26 pour 24, vous me feriez plaisir de me les expédier tout de suite avec 13 pour 12 Adèle par Madame de Genlis 8° 3 vol. si ce dernier ouvrage est fini d'imprimer. En attendant les annonces de nouveautés que vous me proposez, j'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,
Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

122 Charmet libraire

Besançon 30 mars 1782

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus une assignation que vous avez tirée sur moi de la somme de L. 24 à vue à l'ordre de M. Manche laquelle j'ai payé et en retour j'en ai tiré une de pareille somme à vue ordre de Renaud Ducreux pour ne point faire entrer cet objet en compte.

Comme je ne suis pas assez gros négociant pour que l'on tirât sur moi sans avis pour telle somme que ce puisse être, vous ferez bien de ne le pas faire à l'avenir parce que si je ne me trouvais pas à la maison lorsqu'on présente de pareils effets, ils retourneraient à protêt. Lorsque je m'absente de chez moi pour quelque temps, j'ai toujours soin de laisser un bordereau de ce que ma maison doit payer et elle ne payerait pas au surplus. D'autres fois aussi je me trouve dans des moments où je n'ai que l'argent juste pour mes affaires. Je n'ai point entendu parler de l'impôt sur la librairie étrangère. Je viens encore de recevoir une lettre de Dieppe qui m'annonce m'expédier un ballot pour vous faire passer. Je vous écrirai plus au long sur autre chose une autre fois.

Fai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Nous prions Monsieur Charmet l'aîné libraire à Besançon de payer contre cette assignation à vue à l'ordre de M. Manche vingt-quatre livres de France valeur reçue de Monsieur Cauvin que vous passerez suivant ou sans autre avis de

Neuchâtel le 17 mars 1782

Vos très humbles et obéissants serviteurs

La Société typographique de Neuchâtel en Suisse

123 Charmet libraire

Pour Manche

Payer à l'ordre de Messieurs Laurent et payer valeur reçue Lons-le-saunier 15 mars 1782
Les frères Berlier

Pour acquit

Pour Messieurs Laurent et fils

Faivre d' [Arcier ?] et Marguet

Messieurs de la Société typographique Neuchâtel

Besançon 10 avril 1782

Messieurs,

Je n'ai rien entendu dire relativement à un impôt sur la librairie. Depuis le mois de septembre dernier, j'ai reçu en différents envois environ 250 exemplaires d'un ouvrage intitulé Les inconvénients du célibat des prêtres volume in-8 édition Genève Pellet. C'est le même ouvrage que celui que me mandez vouloir mettre sous presse avec le titre de Recherches philosophiques et histoire sur le célibat. Je sais que ce dernier titre était le vrai titre de cet ouvrage, mais comme il appartient plus aux libraires de faire les titres qu'aux auteurs, celui d'Inconvénients fait par main de maître libraire a très bien réussi. J'ai fourni à peu près ce pays de cet ouvrage dont il m'en reste encore une vingtaine d'exemplaires, ce qui se vendra à la longue. Vous avez trop tardé à imprimer cet ouvrage et j'en suis d'autant plus fâché que j'ai payé ceux que j'ai eus L. 2-5 et je ne pouvais les vendre que L. 3 brochés.

M. Favarger à mal vu la commission que j'avais donnée à M. Nouffer de Genève. Je lui demandais des tomes V seulement de l'Histoire de Savoie de Guichenon folio. C'était une commission que m'avait donnée un de mes confrères qui a les 4 premiers volumes. Je vous prierai de ne pas m'expédier les 26 Réduction de Paris. Quoique je n'aie reçu après mon confrère, depuis plus de huit jours je n'ai reçu, et quoique en petit nombre, je me trouve en être pourvu suivant les apparences pour longtemps [sic]. Le public qui n'a rien

trouvé de neuf dans ces ouvrages n'y court pas beaucoup malgré la force de la préface qui

est matière rebattue.

124. Charmet libraire

Le courrier qui me presse ne me laisse que le moment de vous assurer de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, |
Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Messieurs de la Société Neuchâtel

Besançon ce 17 avril 1782

Messieurs,

Pour réponse à l'honneur de votre dernière du 14 courant j'ai celui de vous donner avis que je vous ai expédié pour M. Pion l'aîné commissionnaire à Pontarlier un ballot venant de Dieppe rnarqué O.

Ci-inclus une petite note d'articles extraits de votre supplément que vous m'avez envoyé dont il vous plaira me faire prompte expédition. Ma demande eût été plus considérable s'il n'y avait pas plusieurs articles qui sont encore sous presse.

Ci-contre se trouve une note de défets que je vous prie de joindre sans faute au dit paquet. Je recommande cette note aux soins de la diligence de M. Favarger qui m'a promis ici me procurer et me faire fournir ceux que me doit M. Fauche dont je joins aussi la note.

Je crois que c'est M. Fauche qui aura imprimé les Mémoires de M. de Mirabeau prisonnier à Pontarlier ; je voudrais bien en avoir douze exemplaires si cet ouvrage se vend.

Vous m'annoncez Monuments de la vie privée des 12 Césars comme si vous étiez prêt à livrer cet ouvrage. Si cela était, je vous prierais d'en joindre 3 exemplaires à ma demande mais je doute que vous en ayez parce que j'ai des prospectus de cet ouvrage qui l'annoncent pour janvier prochain.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

125 Charmet libraire

Articles que je vous prie de m'expédier à l'adresse de M. Pion l'aîné :
26 pour 24 Confessions de Rousseau 8° 2 vol.

13 pour 12 Adèle et Théodore 8° 3 vol.

6 Collection des œuvres de M. Necker 8° 3 vol.

1 les tomes 3 et 4 Lettres d'un voyageur anglais de Moore 8°

2 Intrigue du cabinet sous Henri IV in-12 4 vol.

2 Histoire d'Assyrie 8° 2 vol. fig.

6 Œuvres posthumes de J.-J. Rousseau 8° 9 vol.

2 Lettres sur la Suisse et l'Italie par Roland de la Platière 6 vol.

13 pour 12 Réduction de Paris par M. Mercier 8°

Notes d'imperfections que je vous prie de me fournir :

1 Œuvres de Dorat 8° manque au tome 8° la feuille Bb page 385 jusqu'à 388
qui est
la fin |

1 Dictionnaire de chimie 8° 4 vol. manque au tome II la feuille A

I Théâtre de Genlis 8° 4 vol. manque au tome II la feuille P

Messieurs de la Société Neuchâtel

Besançon 26 mai 1782

Messieurs,

J'ai reçu l'honneur de votre réponse du 23 courant à la lettre que
j'avais eu celui de vous
écrire le 17 avril par laquelle vous m'annoncez un ballot montant suivant
votre facture à
L. 183, lequel ballot je viens de recevoir.

J'y vois avec surprise que vous m'y passez les Confessions de J.-J.
Rousseau 8° 2 vol. à
. L. 4-10 et cet ouvrage contient 66 feuilles. Si vous êtes dans
l'intention de me passer cet
ouvrage à plus d'un sol la feuille, il me sera force d'y passer ; mais je
vous préviens que
non seulement je ne vous en demanderai plus ; mais encore que je me
trouverai obligé à
donner la préférence à d'autres libraires suisses pour bien des articles
que je tirais de vous

par égard. Il est un fait certain, c'est que vous êtes la seule maison
suisse avec laquelle je

126 Charmet libraire

travaille et qui ne m'a jamais fait aucun rabais pendant que de toutes les autres maisons j'ai un rabais de 15, 20 et 25 pourcent. Exemple : vous m'envoyez 2 Intrigues du cabinet in-12 4 vol. à L. 8. Je viens d'en recevoir cette semaine de M. Mourer de Lausanne à L. 8 avec 15 pourcent de rabais.

Je ne prétends pas vous forcer la main dans vos prix ; mais vous ne m'empêcherez pas de me retourner auprès des maisons où je trouverai mon avantage. En conséquence je vous prie par l" courrier de me mander si vous tenez au prix de L. 4-10 pour les Confessions de Rousseau 8° 2 vol. 66 feuilles. Si cela est je vous solderai votre envoi de L. 183 en mon billet. Si au contraire vous me les passez à un sol la feuille, vous pouvez m'en expédier au reçu de la présente en un ballot encore 26 pour 24 exemplaires.

Je me suis procuré des Mémoires de Mirabeau. Ainsi je vous prie de ne m'en plus fournir.

Quant aux défets que M. Fauche doit me fournir, il est étrange que cette note soit égarée. Je m'étais flatté que M. Favarger aurait eu égard à ce service que je lui demandais vu l'attachement et l'inclination que j'ai pour lui et les promesses qu'il m'avait faites de me rendre service où le cas l'exigerait.

J'ai l'honneur d'être très sincèrement,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charmet libraire

Note des imperfections demandées à M. Fauche père par l'entremise de M. Favarger :

1 Dictionnaire de l'Académie 4° 2 vol. édition du Plain 1777 manque au tome 2"
cecc jusqu'à la fin du volume

1 Dictionnaire de Richelet 4° 2 vol. Lyon manque au tome 1er le frontispice au tome
2" le frontispice et les feuilles ABCDEFGHI

1 Les Incas 8° 2 vol. manquent les figures

1 Cours d'études de Condillac 8° manque le tome X tout entier

127 Charmet libraire

Besançon le 16 août 1782

L'absence de M. Charmet et son retour que je croyais très prochain ont été la cause
Monsieur du retard que j'ai mis à vous répondre. J'ai pris les informations que vous demandez pour obtenir la permission des mariages catholiques et protestants. Ces permissions ne s'accordent pas par l'évêque diocésain. Il faut s'adresser au nonce du Pape qui fait sa résidence à Paris, et il ne les refuse pas. Voilà Monsieur ce que l'on m'a assuré en me citant plusieurs personnes qui avaient réussi par ce moyen.

J'ai reçu ces jours derniers une lettre de votre maison à laquelle je vais répondre de suite pour lui éviter les frais.

Je désirerais recevoir promptement Les liaisons dangereuses, 13 pour 12 exemplaires.

Vos Messieurs ne m'en ont pas dit le prix. Comme les frais pour ce petit objet seraient trop considérables, ne serait-il pas possible que vous y joignissiez quelques articles insérés dans un petit catalogue que j'ai reçu de M. Fauche fils aîné et compagnie : n'ayant encore aucun compte avec eux et ne pouvant en commencer un en l'absence de mon mari, je vous prierais donc si cela se peut de m'expédier le plus promptement possible :

13 pour 12 Les liaisons dangereuses

Pièces intéressantes pour servir à l'histoire

Quinzaine anglaise in-12 3 vol.

Solitaire du mont jura in-12

D SD S

Dernier voyage de Cook 8°

de M. Fauche

6 L'espion dévalisé 8°

6 Des lettres de cachet

6 Ma conversion

Quant au prospectus, au retour de Monsieur Charmet, il vous répondra lui-même sur cet

objet.

J'ai reçu le dernier envoi que vous nous avez fait qui se trouve conforme à la facture. Je

crois que vous avez fait une erreur pour le prix des Lettres d'Henriette Gerstenfeld, que

vous portez à L. 4 sur votre facture et L. 5-10 sur votre catalogue. J'avais trouvé le prix

très cher vu le nombre de feuille mais j'ai été bien plus étonnée de voir le même article

128 Charmet libraire

annoncé de la Société typographique de Berne à L.2-15, annoncé comme le
vôtre avec
des figures en taille douce. Vous jugez bien Messieurs qu'une différence
aussi
considérable sur cet objet ne peut que nous nuire en donnant la facilité
à nos confrères de
vendre cet ouvrage à trente sols de moins par exemplaire. J'espère que
vous vous
rectifierez sur cet objet.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissante servante

Femme Charmet libraire

Besançon ce 28 août 1782

Messieurs, |

_ J'ai l'honneur de vous accuser la réception d'un ballot contenant les
articles annoncés par
votre facture. Je vous prie de m'expédier le plus tôt possible 50
exemplaires de L'espion
dévalisé 8°. |

Vous joindrez un exemplaire du Théâtre de Madame de Genlis 4 vol. 8° et
les deux de
celui de société.

Si les autres articles demandés par ma précédente étaient finis, je vous
serais obligée de
vouloir les y joindre.

J'ai l'honneur d'être avec considération.

Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Chaärmet

Je rouvre ma lettre pour vous prier de mettre toute la diligence que vous
pourrez à cet

envoi. Ceci est une pique de confrère qui prétendit devoir être servi le
premier.

129 Charmet libraire

Messieurs,

Malgré tout la bonne volonté et l'empressement que vous avez mis à l'expédition du ballot dont vous m'avez donné avis, je n'ai pu le recevoir assez tôt pour remplir les demandes qui m'en avaient été faites. Quelques-uns de nos confrères en ont reçu depuis quelques jours et notre ballot ne nous est pas encore arrivé, mais cela est égal. M. Charmet est effectivement de retour depuis huit jours mais il est très malade: le commencement de sa maladie l'a pris en voyage. Il a voulu vaincre le mal et il a été vaincu. Le peu de soin qu'il a pris de lui et les remèdes contraires ont rendu sa maladie plus longue et plus opiniâtre. J'espère cependant qu'il s'en tirera mais il est très décidé qu'elle sera fort longue ; [c' l'est le cas de dire : patience et prudence.

Je vous prie de m'expédier 13 pour 12 Les liaisons dangereuses de votre édition. Dans celle que vous m'avez envoyée, il s'y manque une première partie entière, ce qui forme deux cahiers que vous ajouterez à ce que vous m'enverrez. Comme l'envoi sera très petit : si les articles que je vous avais demandés dans ma dernière étaient imprimés, comme Ma conversion et Les lettres de cachet, vous m'en enverriez 26 pour 24 de chacun.

Quant à l'article qui concerne votre dernière, j'attendrais à pouvoir en conférer avec mon mari pour pouvoir vous faire une demande. On vient de nous donner avis que l'on imprimait à Genève les tomes XVII et XVIII des Mémoires secrets. Ne pourrait[-on]" pas par votre moyen en avoir six exemplaires ?

Vous avez sans doute reçu La vie privée des douze Césars. Mettez-en dans le premier envoi 3 exemplaires pour voir comme cela est. Il y a plusieurs jours que nous avons reçu avis que ce livre était en vente et vous devez en avoir à votre disposition. D'ailleurs nous préférierions faire toute notre correspondance avec votre maison, avec laquelle nous sommes liés par la reconnaissance et la considération. C'est ce que je vous prie de croire, ainsi que des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Femme Charmet

\$ Pronom omis par inadvertance ?

? Pronom omis par inadvertance ?

130 Charmet libraire

Besançon ce 6 septembre 1782

Besançon ce 2 octobre 1782

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus le billet corrigé de l'erreur qui se trouvait dans le premier. Mon mari vous remercie sincèrement de l'intérêt que vous prenez à sa santé, Il n'est pas guéri. Cependant cela va mieux. La mauvaise saison rendra sa convalescence beaucoup plus longue, mais nous sommes tous très heureux d'en être quittes pour la peur et pour du temps.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Charmet

Ne m'oubliez pas pour les ouvrages de M. de Mirabeau. Notre parlement sera assemblé

pour le 15 courant. Je vendrai pour ce moment le nombre que je vous en ai demandé.

Messieurs de la Société typographique

Besançon ce 3 novembre 1782

Messieurs,

Une grande disette d'argent, un temps de vacances où tout le monde est absent de notre ville et plus que tout cela encore la maladie de mon mari qui ne lui permet pas de sortir du lit ni de s'occuper de la moindre affaire, comme vous informera Monsieur de Saint-Robert que nous avons eu l'honneur de voir et de recevoir par lui de vos nouvelles, voilà les excuses que j'ai à vous donner pour le retard du paiement des deux effets ; Monsieur Ferreux est notre ami. J'ai déjà retiré un billet et à quelques jours de distance je retirerai

les autres.

131 Charmet libraire

J'ai fait demander chez un confrère un exemplaire des Proverbes dramatiques et de Paris

et je n'ai pu les trouver, cet article n'étant point dans notre magasin.

Je viens de recevoir les trois exemplaires de La vie privée des douze Césars qui étaient joints à une balle adressée à Messieurs Renaud Ducreux. Ce même article était parvenu beaucoup plus tôt à Monsieur Lepagnez cadet qui les vend au particulier L. 24 et vous nous passez les vôtres L. 26. J'ai eu une explication à ce sujet avec M. Lepagnez qui m'a fait voir qu'il ne les a payés que L. 20 à M. Nouffer, libraire à Genève.

À présent Messieurs je vous demande ce que je dois faire : il n'est pas possible de placer cet article sans bénéfice, et moins encore à perte. J'attendrai votre réponse à ce sujet. Nous avons encore un autre article en souffrance, dont j'ai-déjà eu l'honneur de vous en écrire et dont le nombre que vous nous avez envoyé nous occasionnera une perte trop considérable. Ce sont les Lettres d'Henriette Gerstenfeld dont je ne puis me défaire au prix que vous nous les passez. Sur les vingt-six exemplaires que vous nous avez envoyés, il nous en reste vingt-cinq sans espérance de pouvoir les placer. J'ignore si c'est sur demande que vous les avez expédiés. Je n'en trouve aucune note. Je m'en rapporte entièrement à vous pour cet objet en vous priant d'avoir en considération nos intérêts.

Je ne puis à ce moment vous faire une demande décidée pour l'ouvrage que vous nous proposez. Vous nous donnerez avis lorsqu'il sera fini d'imprimer et du prix que vous le passerez. Alors nous vous ferons une demande.

Je n'ai plus entendu parler des Lettres de cachet, non plus que de Ma conversion. M'avez-vous oubliée ? Vous m'aviez promis que je serais la première servie. Cela serait d'autant mieux que cela me faciliterait la vente de L'espion dévalisé, que le retard de plus d'un mois du ballot m'a empêché le débit de plus de moitié. Je vous prie Messieurs de me faire réponse sur tous ces objets et de nous faire passer le compte de vos envois qui ne

sont pas soldés par les billets de mon mari afin que nous nous mettions
en règle pour tout
ce que nous pouvons vous devoir ; j'ai l'honneur d'être très
parfaitement,

Messieurs,

Votre très humble-et très obéissant servante

Femme Charmet

+

132 | : Charmet libraire

Neuchâtel la Société typographique

15 novembre 1782

Messieurs,

J'ai reçu la chère vôtre du 5 courant par laquelle vous me témoignez le regret que vous ressentez de la maladie de mon mari. Cette maladie qui le retient depuis trois mois au lit, suivant les espérances que les médecins me donnent, pourra être terminée ou au moins le remettre à même de reprendre d'ici à un mois la suite de ses affaires. La sensibilité que lui a procurée votre complaisance à donner ordre à Ferreux de nous attendre quelque temps lui a fait verser des larmes de reconnaissance envers tout ce qui vous appartient. Ne doutez pas Messieurs qu'en mon particulier je n'y sois des plus sensibles et ferai tout mon possible pour me tirer des mains du sieur Ferreux. Au premier moment d'éclaircie qu'aura mon mari pour solder votre compte en ses effets, je le ferai souvenir de le faire car actuellement à peine peut-il signer son nom.

Un heureux hasard m'a procuré ici par la voie d'un de mes frères la connaissance de Monsieur de Saint-Robert de votre ville qui a pris la peine de venir voir mon mari. Il nous a dit plusieurs fois avoir entendu parler de nous dans votre maison et que l'estime que vous lui aviez paru nous accorder le mettait dans le cas de s'intéresser à la maladie de mon époux. En conséquence, il nous a offert l'usage de son remède dans lequel nous avons beaucoup de confiance. Je l'ai prié de vous faire part de la situation de mon malade et de vous bien assurer de nos respects. Je vous prie de les lui présenter aussi pour nous quand vous aurez l'occasion de le voir.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Messieurs,

Votre très humble et obéissante servante

Femme Charmet

Besançon le 15 novembre 1782

133 Charmet libraire

4. MS 1134 (fo. 237-315)

Messieurs de la Société typographique

Besançon ce 9 janvier 1783

Messieurs,

Si quelque chose pouvait me consoler de la perte essentielle que je viens de faire, c'est sans doute le témoignage que vous me donnez de votre confiance en moi puisque vous avez la bonté de m'offrir la suite à notre correspondance. Je vous aurais prévenus Messieurs pour vous la demander si les circonstances qu'entraîne ordinairement la perte d'un chef me l'avaient permis. Aujourd'hui seulement j'ai accepté le legs qui me charge de payer toutes les dettes du commerce de la librairie. Sitôt qu'il me sera possible de m'occuper, je solderai par mes effets tout ce que mon mari pourra vous devoir vous priant cependant d'accepter les termes qui pourront me convenir n'osant m'engager qu'avec la certitude d'y satisfaire. Mon projet étant de continuer le même commerce, j'espère que par un travail assidu pouvoir faire honneur à tout.

Je vous prie donc de continuer à me donner avis de toutes les nouveautés que vous aurez et de celle dont vous pourrez disposer ne me réservant pour le courant de cette année à ne faire venir que les livres nouveaux et de débit, et pour commencer sur vos offres obligeantes si vous avez Le code de Genève qui m'a été annoncé depuis longtemps à

Lausanne de, vous prie de m'en expédier le plus tôt possible :

13 pour 12 exemplaires
3 Théâtre de Société 8° 2 vol. Madame de Genlis
4 exemplaires tome 1° Discours de M. d'Albon n'ayant pu placé les seconds

3 Esprit de Clément XIV in-12
3 Liaisons dangereuses 8° 2 vol.

Si vous avez quelques nouveautés, joignez quelques exemplaires pour ne pas retarder l'expédition. Je pourrai vous placer un nombre du Code de Genève s'il m'arrive

promptement. Vous nous aviez promis par une de vos lettres de nous compléter un
exemplaire des Liaisons dangereuses in-12 si ce défaut vous est parvenu,
vous me le ferez

passer pas même occasion.

134. Charmet libraire

J'ai failli par votre faute de faire une mauvaise affaire pour Les lettres de cachet. Sur ce que vous m'en aviez écrit, j'en demandai 50 exemplaires à Lausanne. Heureusement que j'avais fixé un temps pour les recevoir. Le même jour du départ de ma lettre les libraires de notre ville en reçurent et les placèrent à l'instant. Je n'ai pu encore comprendre ce qui a pu vous empêcher de remplir la demande que je vous en avais faite. Je serai sans doute plus heureuse pour La conversion. Je prendrai aussi 13 pour douze des Drames nouveaux de M. Mercier, c'est-à-dire de ceux qui paraîtront ayant encore des précédents. Vous me manderez aussi où en sont les volumes annoncés du Tableau de Paris. J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération, Messieurs, Votre très humble et très obéissante servante

. Veuve Charmet

J'ai payé à la fin du mois dernier deux effets à M. Thomasset montant à la somme de

quatre cent vingt livres.

Neuchâtel Messieurs de la Société typographique

Mars 1783

Messieurs,

J'ai toujours de nouveaux remerciements à vous faire, soit pour vos offres de service, soit pour votre complaisance d'avoir inséré dans votre catalogue les articles qui me concernent.

Monsieur Favarger m'a dit qu'il y aurait quelques espérances de pouvoir placer l'Encyclopédie en Russie. Il faudra donc ajouter dans les catalogues que vous y ferez passer que cet exemplaire est relié en veau parce que sur le prix cela fait une différence de deux cents livres que nous avons réellement déboursées et cela pourrait flatter davantage l'acquéreur.

Vous devriez bien Messieurs pour m'aider à m'acquitter avec vous prendre pour votre

compte cet article. Il nous coûte le prix porté sur votre catalogue.
Cependant je me

Charmet libraire

déciderais à vous faire un rabais qui puisse en m'obligeant vous tourner à compte. Nous déduirions sur le prix ce que je peux vous devoir et du surplus vous me fourniriez des articles de votre fonds.

Vous me feriez grand plaisir si cela pouvait vous arranger. Je vous l'enverrais bien encaissée. Vous me répondrez à ce sujet pour qu'en conséquence je règle notre compte. Ci-joint une petite facture extraite de votre catalogue, n'ayant pas pris note de ce que j'ai demandé à Monsieur Favarger, vous me fournirez ce que je lui ai demandé et vous le rayerez de ma facture pour ne pas faire double emploi.

Je prie aussi Monsieur Favarger de rappeler à Monsieur Mercier qu'il nous doit cinq ports de lettres de Paris à Besançon, que nous lui avons fait passer dans le temps comme il en avait prié mon mari (montant à L. 2-11). Cette petite somme entrera en compte.

Ci-inclus un petit billet que je vous serai obligée de faire passer à Messieurs Fauche fils aîné et compagnie.

Il doit m'être remis sous peu de temps un manuscrit pour faire imprimer format 4° au nombre de 1500. Le volume contiendra à peu près 92 feuilles d'impression. L'auteur doit en payer l'impression et je m'en arrangerai pour le débit. Je vous prie de me mander au plus juste le prix que vous me demanderez par feuille. Il faut que je puisse avoir quelques bénéfices pour moi. Ainsi mandez-moi dans la première que vous m'écrirez celui que je dois demander et celui que vous me passerez, cette lettre-ci n'a rien de commun avec celui avec qui je veux traiter. Il ne sera peut-être plus question dans notre correspondance de celui pour moi parce que les écritures pour ce dont je vous parle seront tenues par d'autres. Ainsi en me répondant positivement cette fois je saurai à quoi m'en tenir, et lorsqu'on vous écrira pour ce sujet vous ne paraîtrez pas prévenus.

J'avais déjà parlé à M. Favarger de l'impression d'un ouvrage qui n'est pas celui-ci et dont l'entreprise ne pourra se faire que dans le courant de l'été, le manuscrit n'étant pas encore complet. Celui-ci sera 8° 2 vol.

Vous voyez Messieurs que je cherche les moyens d'étendre notre correspondance et de la rendre avantageuse pour l'un et l'autre. Je ferai toujours mon possible de répondre à l'honnêteté de vos bons procédés pour moi. C'est ce que je vous prie de croire et de la considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

136 Charmet libraire

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet libraire

12 Amants républicains 8° 2 vol.

12 Angélique poème

1 Bibliothèque anglaise [les premiers livres ?]

6 Cécilia 5 vol.

1 Collection de J.-J. [Jean-Jacques Rousseau] 25 vol.

2 Emile 4 vol. [conformément ?] à la nouvelle édition

12 Habitant de la Guadeloupe

2 Héloïse 4 vol. in-12 [conformément ?] à la nouvelle édition

1 Histoire romaine de Rollin 16 vol.

1 Plaidoyers de M. Loiseau de Mauléon

4 Les portraits des rois de France

2 Thévenon in-12 2 parties

12 Les tombeaux de Vérone

2 Lecture pour les enfants 4 vol. in-12

12 Léonard et Getrude 2 vol. in-12

Lettres de William Coxe 8° 2 vol.

Suite des mémoires de Beaumarchais où se trouve Le tartare à la légion

Œuvres mêlées de Madame de Beaumont de

Œuvres complètes de [Frédéric II]

Opuscule de physique fillisible] 8° 2 vol.

Olivier, poème 2 vol. in-12

Le sage dans la solitude in-12

Secrétaire du cabinet

DO D ND BB ON D =

tome premier des Discours de M. le comte d'Albon, ou je vous renverrai
les

seconds, ne pouvant vendre les seconds sans les premiers

Charmet libraire

[Besançon ce] 6 avril 1783

Messieurs,

Ce sont Messieurs Renaud du Creux qui vous ont fait parvenir le ballot venant de Dieppe.
C'est chez lui que j'ai pris informations sur l'acquit à caution que vous me répétez et
voici ce qui m'a été répondu :

Que ce ballot était venu sans acquit à caution, qu'il avait été présenté aux bureaux des fermes du roi et qu'il avait été fait à ce même bureau un verbal qui constate que le ballot leur a été présenté, que les plombs y ont été reconnus et vérifiés, en foi de quoi ils ont remis le ballot pour suivre sa destination ; M. Renaud a fait relever un double de ce verbal que je vous aurais envoyé si ce dernier n'était en campagne pour quelques jours et qu'il a ce papier sous clef. A son retour, je lui en parlerai et vous ferai parvenir tout ce qui sera nécessaire pour rassurer M. Roland sur cette affaire.

Ne serait-ce pas abuser de vos bontés que de vous proposer mes billets pour ce qui est vous est dû de notre maison, payables en juillet août septembre 1784, divisés en somme qui sans me gêner vous assurera du du [sic] payement ? Sitôt votre réponse que j'espère être favorable je vous les ferai parvenir.

Dans votre dernière facture je n'ai point vu du Voyage de Coxe dont j'ai grand besoin.
S'il vous était parvenu ou s'il vous parviendrait incessamment, faites-m'en passer six exemplaires le plus tôt possible. Vous obligerez celle qui a l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet libraire

138 Charmet libraire

Besançon ce 13 avril 1783
Messieurs,

J'ai reçu votre dernière en date du 8 courant servant de réponse à celle où je vous proposais de porter mes billets pour ce nous vous devons dans les mois de juillet août. Votre réponse, toute agréable qu'elle est pour moi, laisse un louche [sic] dont je vous prie de me donner explication :

Vous me dites que vous acceptez ma proposition que je vous envoie mes nouveaux billets et que vous me retournerez les anciens. Je ne crois pas que vous en eussiez, je n'en trouve aucun porté sur le carnet. Le dernier était du 20 février 1782 payable en février 1783. La note de ce que nous vous devons commence en mai 1782 et finit en septembre de la même année montant à la somme de L. 750. Depuis la mort de mon mari, vous m'avez fait deux envois, le premier dont je ne me rappelle pas le montant mais qui est de peu de chose, le second que je viens de recevoir montant à la somme de L. 200. | Vous voudrez bien me donner après vérification la note exacte où j'en suis avec vous. Je vous demande un million d'excuses de tous les embarras que je vous donne. C'est que dans la circonstance où je me trouve je ne puis trop prendre de précautions pour ne me pas surcharger de paiements que je ne pourrais pas faire et si vous aviez le temps de me donner la facture détaillée de tous les articles que vous avez fournis et que je vous dois, je vous en serais infiniment obligée.

Les Lettres d'Henriette Gerstenfeld n'ont ici aucun débit. J'en ai prévenu M. Favarger

qui m'a promis d'en disposer de 20 exemplaires sur 26 que vous m'en avez envoyés. L'ouvrage dont je vous parle n'est pas encore fini, l'auteur très paresseux est encore arrêté par des changements qu'on lui a conseillés. Je ne puis vous fixer de temps. Que cela ne retarde aucune de vos entreprises, je tâcherai d'arranger tout ceci à notre satisfaction commune. On parle beaucoup ici d'une Histoire de la Bastille dont on dit M.

Linguet auteur. En auriez-vous quelques connaissances ? On m'assure de Genève que cet ouvrage est à Lausanne. Pourriez-vous m'en procurer promptement ? Le débit en sera considérable et je serais bien aise d'être servie à temps.

Vous me répondrez à ce sujet et c'est dans cette attente que j'ai l'honneur d'être avec une

parfaite considération,

139 Charmet libraire

Messieurs,
Votre très humble et très obéissante servante :
Veuve Charmet

Vous ne n'avez pas envoyé les Lettres de William Coxe dont j'ai grand besoin.

La Société typographique

Besançon ce 7 mai 1783

Messieurs,

Vous trouverez ci-inclus cinq billets montant à la somme de neuf cent soixante et dix [sic] livres pour valeur de toutes vos fournitures jusqu'à ce jour et dont je vous prie de me donner crédit pour solde jusqu'à ce jour.

Je n'ai pu faire autrement que d'en porter deux en 1785 parce que j'ai eu à solder d'autres comptes dans les mois d'intervalle.

J'espère que cela ne fera aucune difficulté entre nous et que ce sera une obligation de plus

que je vous aurai, en conséquence le premier

en juillet 1784 L. 200
idem septembre 1784 L. 200
idem novembre 1784 L. 200
idem janvier 1785 L. 200
idem février 1785 L. 170

L. 970

Vous ne m'avez pas répondu pour les Henriette Gerstenfeld dont je ne peux pas me défaire.

J'ai eu une imperfection des Liaisons dangereuses édition in-12 de Bâle que vous ne m'avez pas remplacée. |

Vous aurez la bonté de me répondre sur ces deux objets et vous obligerez celle qui a

l'honneur d'être avec une parfaite considération,

140 Charmet libraire

Messieurs,
Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet

Besançon ce 13 juin 1783

Messieurs,

Depuis longtemps vous ne m'annoncez rien. Vous m'aviez cependant promis de me faire part de toutes les nouveautés. L'ouvrage de M. Mercier qui a pour titre Les portraits des rois de France n'est-il pas fini ? On m'en demande. Vous aviez annoncé d'autres articles dont je n'ai plus entendu parler.

Voudriez-vous bien au reçu de la présente m'expédier 3 exemplaires des Œuvres de Rousseau in-12 25 vol. Cet article m'est extraordinairement pressant. Recommandez je vous prie aux commissionnaires prompte expédition. M. Henri Meuron de Neuchâtel retarde très souvent les commissions qu'on lui donne. Si c'est chez lui que vous remettez, recommandez-lui et je vous en serai très obligée. Si vous avez quelque chose de nouveau, vous y en jouterez [sic] quelques exemplaires et vous obligerez celle qui a l'honneur d'être avec une parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet libraire

Faites je vous prie collationner les Rousseau que je vous demande. Ceux que j'ai eus de vous, il s'y a trouvé plusieurs feuilles déchirées. Cela est désagréable surtout quand on a

pas pour remplacer [sic].

141 Charmet libraire

Besançon ce 18 juin 1783

Messieurs,

Les nouveaux ordres dont Monsieur Lepagnez vous fera part m'obligent à vous contremander la demande que je vous ai faite par ma dernière, ou d'en presser l'envoi, si vous jugez qu'il soit temps encore pour lui éviter le voyage de Paris, ce dont vous me donnerez avis le plus tôt possible.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet

Besançon ce 15 juin 1783

Messieurs,

Je vous prie de joindre au ballot que je vous ai demandé un Mémoire sur l'administration provinciale par M. Necker. Ce petit ouvrage m'étant demandé promptement, je vous prie de ne pas l'oublier. Vous porterez en compte le port de lettre que je vous fais coûter pour le petit objet.

Me référant à ma dernière, j'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération,
Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet |

Mandez-moi si vous continuez La description des arts et métiers.

142 Charmet libraire

Besançon ce 26 juin 1783

Messieurs, |

Vous avez bien prévu que je ne pouvais séparer les vingt-huit premiers volumes de l'Encyclopédie, mon exemplaire étant relié. Je ne pourrais jamais trouver à le placer.

Votre correspondant préférera sans doute de l'avoir complet.

Ainsi, je vous l'enverrai aux conditions que j'ai dites à Monsieur Favarger qui sont de prendre de vos articles pour la valeur portée sur votre catalogue.

Si cependant vous voulez attendre la réponse de Russie pour ne pas courir les risques d'un transport inutile, j'attendrai encore à vous l'expédier, vous promettant de ne point chercher à le placer avant le temps que vous me désignerez pour ne vous point compromettre. Votre réponse me décidera.

Je suis très bien fâchée du retard du ballot. J'attends avec la plus grande impatience son heureuse délivrance. En vous le commettant, je vous avais prévenus des retards qu'occasionne votre commissionnaire de Neuchâtel.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet

Besançon ce 14 juillet 1783

Les balles que vous répétez ont été plombées à la Direction après un verbal fait contre votre voiturier et elles ont été envoyées à Paris. Je sais que dans le nombre de celles qui sont entrées, il y en avait pour moi, quoique la lettre de voiture était [sic] au nom de Monsieur Lepagnez d'une écriture et d'une signature qui nous est inconnue. J'attendais le retour de ce dernier pour m'expliquer si c'était lui qui avait hasardé de les faire entrer ou si c'était par ordre de votre maison. Je n'ai pu jusqu'à présent en être informée, au vrai parce que M. Lepagnez est encore absent. On m'a seulement montré une lettre de lui à

son commis datée de Pontarlier, dans laquelle il témoigne beaucoup
d'humeur de ce qu

l'on a pris son nom pour faire entrer en fraude des choses qui ne le
regardent pas, et il

143 Charmet libraire

recommande expressément à sa maison de ne point se mêler de cette affaire, de laisser aller les choses comme il plaira à la ferme.

Voilà Messieurs tout ce que je sais sur cette affaire. C'est à présent à vous à qui je m'adresse pour savoir qu'est ce qui les a fait entrer. Aux frais de qui doit tomber ceux qui seront faits pour le retour des balles à supposer qu'elles reviennent ? J'ignore ce que contiennent les balles qui n'étaient pas pour moi, je suis presque assurée que l'on ne saisira pas celle qui était pour moi. J'y ai paré d'une manière dont je vous rendrai compte à loisir, et cela à cause de vos Descriptions des arts et métiers que Monsieur Moutard n'aurait sûrement pas laissé revenir. Il n'y aura que des frais que je n'ai pu éviter et qui en conscience ne peuvent tomber à ma charge. Ainsi je pense que cela ne fera jamais de difficultés entre nous. J'ai appris hier que les derniers envois faits par M. Lepagnez pour Paris ont été arrêtés. On m'a dit aussi que le sieur Mallet, associé de Messieurs Fauche et compagnie, était arrêté à Paris, que M. de Néville était bien informé de tout ce qui se faisait à Neuchâtel et des moyens que l'on prenait pour faire entrer la librairie. La personne qui m'a instruite m'assure qu'il sait le retard des ordres donnés pour faire conduire à Paris, le voyage de M. Lepagnez dans votre ville, l'intérêt qu'il y avait et beaucoup d'autres choses qui demandent cependant confirmation.

Je vous prie cependant de m'informer s'il est vrai que le sieur Mallet soit arrêté. S'il est

vrai que Monsieur Mercier doit venir ici avec l'auteur de La révocation de l'édit de

Nantes. Et si l'impression de cet ouvrage est décidée pour votre maison, ce que je

désirerais fort pour notre intérêt commun.

Je suis chargée de proposer à quelques maisons solides l'achat de quelques manuscrits,

dont la note ci-après. La personne qui veut s'en défaire en a hérité à la mort de l'auteur.

Les manuscrits sont censurés et étaient à la veille d'être imprimés lorsque l'auteur a été

surpris par une mort subite.

C'était l'abbé Bruté prieur commendataire de Saint-Maxire en Poitou, censeur royal pour

la partie des belles-lettres à Paris. On séparerait les manuscrits.

1 Histoire d'Elisabeth reine d'Angleterre traduite de Cambden célèbre historien

latin contemporain de cette reine. Cette histoire enrichie de notes historiques

formera cinq volumes in-12

144 Charmet libraire

2 Le triomphe de l'amitié, ou Histoire des deux frères, ouvrage
d'imagination, 1
- vol.

Abrégé de l'histoire de l'Eglise et de l'empire 1 vol.

traduction de poésies allemandes 1 vol.

Education d'Henri quatre, poème en prose, ouvrage d'imagination 1 vol.

extrait de plusieurs oraisons funèbres à l'honneur d'Henri quatre 1 vol.

Entretien d'un Allemand et d'un curé sur [illisible] des belles-lettres 1
vol.

D I O N U r O R

La fondation de la ville de Paris, poème en prose, ouvrage d'imagination
2 vol.

Vous verrez si quelque chose de cette note peut vous convenir. Vous
traitez avec le
possesseur qui est militaire par conséquent qui a besoin d'argent.
J'ignore cependant s'il
y attache un grand prix, et si ses besoins sont pressants. Vous me
répondrez le plus tôt
possible parce que je lui ai promis de les proposer aux Lyonnais.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération,

Messieurs, |

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet

Ne pourriez-vous pas m'envoyer par quelque moyen un exemplaire de divers
éloges du

chancelier de l'Hôpital in-12 ?

145 Charmet libraire

Messieurs,

Faites-moi passer le plus tôt possible les deux feuilles de la Description des arts et métiers 4° dont note ci-après :

la feuille Y première signature.

idem C seconde signature du tome 14eme

Cet ouvrage est chez le relieur. On attend ce que je vous demande pour le finir.

J'ai une feuille B b du même volume de plus. Je vous la garderai si vous en avez besoin.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération,

Messieur,

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet

Ce 22 juillet 1783

Besançon ce 7 août 1783 ,
Messieurs,

C'était avant votre déclaration que vous auriez dû me prévenir, et je vous aurais expliqué l'énigme qui vous embarrasse à ce moment et que les circonstances ont décidée.

Le ballot qui était pour moi, dont je me rappelle pas de la marque, contient à ce moment 33 exemplaires des Délices de la Suisse 4° sans figures, et pour vous mettre au fait de ce changement, je vais vous en faire le détail.

Le commis de Monsieur Lepagnez me fit remettre cette balle en me disant que la mienne et celles qui étaient pour lui lui avaient été remises au bureau des fermes. Plusieurs de ces articles qui m'étaient pressants me fit [sic] défaire ma balle à l'instant. Je plaçai dans l'espace de trois jours tous les volumes de la Description des arts, un Rousseau, et plusieurs exemplaires des Portraits des rois. Le quatrième jour, il y eut des ordres de la

ferme pour recourir après les balles, ce dont le même commis vint
m'avertir. Je le prévins
que je ne pouvais le vendre puisque tous les articles se trouvaient
placés et je lui fis part
aussi que je changerais en autre article dans la même toile et du même
poids, ce que je fis

à l'instant et je les renvoyai non au bureau des fermes mais chez M.
Lepagnez, à qui elles

146 Charmet libraire

étaient adressées par une lettre de voiture qu'il m'a dit ne point connaître la signature et qui paraissaient [sic] lui donner beaucoup d'humeur.

Voilà Messieurs ma conduite dans cette affaire. Je ne peux vous donner d'éclaircissement que pour ce qui me regarde et ma lettre du 14 juillet devait vous indiquer une substitution d'article et vous auriez eu ce même détail si vous me l'eussiez demandé. Mon intention était de vous obliger, surtout pour la Description des arts que le libraire Moutard n'eût pas laissé revenir.

C'est donc au commis de Monsieur Lepagnez à vous donner des éclaircissements pour la seconde, qui ne se trouve pas conforme à votre déclaration.

Ne pourriez-vous pas, puisque cette balle qui me regarde est à Paris, me la placer à vos correspondants aux prix qu'il vous serait possible depuis L.12 l'exemplaire jusqu'à L.16, soit à l'argent ou contre des articles de celui qui les prendrait et j'enverrais les gravures. Vous me feriez grand plaisir de les proposer et de m'en tirer parti. Vous ne m'avez pas répondu à ma la [sic] lettre du 14 juillet au sujet de l'Encyclopédie folio reliée.

Malgré les entraves des passages, vous me ferez part de toutes les nouveautés qui seront à votre disposition et vous obligerez celle qui a l'honneur d'être votre très humble et très obéissante servante.

Veuve Charmet

Besançon ce 3 septembre 1783

Messieurs,

Il ne me serait pas possible d'accepter les offres que vous me faites pour le passage des balles à raison de quinze livres pourcent outre les frais ordinaires, qui sont déjà très chers vu le nombre de commissionnaires qui tous prennent un droit, et j'ai toujours calculé que la librairie suisse nous coûtait plus de port que celle venant de Paris. En y rajoutant encore 3 sous par livre, il ne me serait pas possible de faire rentrer ces frais. Je ne sais

quel moyen emploient les Lyonnais pour les passages. Ils offrent vos articles au même

prix que vous, et nous ne Courons aucun risque.

147 Charmet libraire

Ceci va rendre notre correspondance difficile et très rare. J'en suis très fâchée pour nos intérêts communs. Sans cette difficulté, je vous aurais demandé les articles ci-contre extraits de la note que vous m'avez envoyée dans votre dernière. Vous ne me parlez pas d'une brochure que vous attendiez de Bâle, que vous avez promise à Monsieur de Ronchaux, trésorier de France, de joindre au premier envoi que vous me feriez. Si cette brochure était de débit, j'en prendrais un nombre. Vous aviserez donc s'il serait possible . de prendre quelques arrangements et m'en donnerez avis, ce qu'attendant j'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération, Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet

13 pour 12 Mémoires sur la Bastille
6 6 Compère Mathieu 3 vol.
6 L'an 2440
13 pour 12 Mon bonnet de nuit
6 La lacune de la philosophie
13 pour 12 Observation sur les confessions de J.-J. [Réflexions sur les Confessions de J.-J. Rousseau]
4 Mémoire de M. Necker
13 pour 12 La chronique scandaleuse
2 Voyage de Genève à Londres
Je n'ai point reçu encore la balle venant de Paris. Sitôt qu'elle sera arrivée, je solderai l'envoi que vous m'avez fait à supposer qu'elle me parvienne sans frais ou je les déduirai sur le montant.
Si vous continuez la Description des arts et métiers, dans les envois que vous me ferez de cet article vous en supprimerez deux exemplaires que vous placerez de plus à Monsieur

Lepagnez puisqu'il vient de promettre à deux personnes à qui je les fournissais de les

donner à douze livres le volume relié.

148 Charmet libraire

Et je suis obligée à l'instant où je vous écris d'en reprendre un
exemplaire complet en 19
volumes parce que ce libraire les a offerts à L. 10 broché ou L. 12
relié. Je ne puis en
conséquence du prix que vous me les passez les donner au même prix.

Je ne conçois pas cette manière de travailler : ou il les a à meilleur
marché, ou il veut
donner sa marchandise. Dans l'un ou l'autre cas, je ne puis entrer en
concurrence.

Si dans le cas nous ne pouvons nous arranger pour les passages dans le
courant de ce
mois, quelques personnes de distinction de cette ville doivent voyager
dans la Suisse et
passeront à Neuchâtel. Je vous prierai de leur remettre, en petit paquet,
quelques articles
de la note ci-incluse qu'ils voudront bien me rapporter.

Après l'honneur de votre réponse, je vous détaillerai mes intentions.

Besançon ce 17 septembre 1783

Messieurs,

Dans l'incertitude où je suis n'ayant pas encore reçu votre réponse, les
personnes dont je
vous ai parlé dans ma dernière devant partir aujourd'hui pour faire une
tourné dans la
Suisse et passer à Neuchâtel, ils veulent bien se charger de la présente
pour vous et aussi
de me rapporter quelques livres.

Je vous prie donc si sur la note que je vous ai envoyée par ma dernière
il n'a pas été
possible de s'arranger de leur donner quelques-uns des articles de
nouveautés en petit
paquet, comme de chacun deux exemplaires de ce que je vous ai demandé.
Vous vous
conformerez s'il vous plaît à leurs volontés afin de ne pas les
incommoder.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet

149 Charmet libraire

Besançon ce 2 novembre 1783

Messieurs,

J'ai reçu par différentes personnes des petits paquets que vous m'avez envoyés. Il y a erreur dans celui que vous avez remis à Monsieur l'avocat Monnier. Vous portez sur votre facture 4 Lacune de la philosophie et je n'en ai reçu que 2 et vous aviez mis en place 2 Réflexions sur les confession de J.J., ce qui fait une différence de quatre livres parce que j'ai eu 4 Réflexion au lieu de 2. Ainsi, vous ne me porterez en compte que L. 19-13.

J'ai enfin reçu de Paris la balle en question, après bien des difficultés de la part des fermes de cette ville. Ils se sont décidés à les rendre, c'est-à-dire celle de M. Lepagnez et la mienne. Ce petit voyage de Paris nous a coûté à chacun L. 23-19 que je déduirai sur le premier billet que je vous enverrai. J'avais déjà payé le port de votre ville ici lorsqu'elle fut arrêtée. Ces L. 23-19 tombent à votre charge en entier.

Si vous trouvez quelques occasions pour me faire passer 4 Réflexions sur J.J., vous me les expédiez. Je reçois de toute la Suisse avis d'une correspondance sûre et prompte, au même prix qu'auparavant. Pourquoi votre maison n'a-t-elle pas le même avantage à offrir ? Sitôt que vous aurez sur cet objet quelque chose de décidé, vous m'en ferez part et vous obligerez celle qui a l'honneur d'être avec une parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet

Besançon ce 28 décembre 1783

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous donner avis par la présente que j'ai remis au courrier un petit

rouleur que j'ai reçu aujourd'hui par la diligence venant de Monsieur
Brugar de Mauvetin
[Bruzar de Mauvelain] de Troyes qui me charge de vous le faire passer par
la voie la plus

prompte.

150 Charmet libraire

Je porterai en compte les frais de port que j'ignore à ce moment parce que je ne les ai pas

encore payés.

Fai appris avec bien du chagrin le moment de crise que vous éprouvez. Soyez bien

persuadés de la part que j'y prends. Mais il était presque impossible que vous ne vous

trouvassiez compris dans cette révolution générale du commerce. Le manque de

numéraires, votre grande confiance, les entraves de la librairie, toutes ces choses réunies ne pouvaient que vous nuire infiniment. J'espère Messieurs que toutes ces affaires

finiront à votre satisfaction. La confiance que vous avez inspirée et méritée vous mettront

[sic] à l'abri de tous les désagréments. Je vous prie de croire que c'est et ce sera dans tous

les temps ma façon de penser sur votre compte. J'ai l'honneur d'être avec une parfaite

considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet libraire

T.S.V.P. |

On m'a dit que l'édition du Bonnet de nuit était finie. Pourrais-je en avoir 26 pour 24, La

mort de Louis XI 13 pour 12, 6 exemplaires des Portraits des rois de France 4 vol. in-8, 3

idem in-12 ?

3 suite du Tableau de Paris in-12 dont j'ai les quatre premiers

13 pour 12 Observation sur les confessions [Réflexions sur les Confessions de J.-J.

Rousseau] par M. Servan

quelques exemplaires de quelques nouveautés si vous en avez

Si vous pouvez me fournir, vous me répondrez avant l'expédition et je vous donnerai

facture plus complète.

Besançon ce 2 janvier 1784

Messieurs,

151 Charmet libraire

Nos lettres en se croisant ont parfaitement répondu à nos intentions.
Vous aurez donc la .
complaisance de m'envoyer à l'adresse de Monsieur Faivre libraire à
Pontarlier les
articles suivants :

13 pour 12 Dictionnaire de chimie de Macquer 4 vol.

13 pour 12 | Mon bonnet de nuit 8° 2 vol.

13 pour 12 La mort de Louis XT

3 Cécilia 5 vol.

13 pour 12 Observations sur les confessions [Réflexions sur les
Confessions de J.-J.
Rousseau

2 Géographie d'Osterwald

2 Essais sur les Turcs 8°

Il se trouve un autre titre si parfaitement déchiré que je n'ai pu le
lire. Si ce ne sont pas
les Lettres d'Henriette Gerstenfeld, envoyez trois exemplaires. J'ai déjà
Le nouveau
Robinson avec figures.

A présent, Messieurs, je veux vous prier de m'aider à placer un ouvrage
sur les
mathématiques, dans l'édition duquel je suis intéressée en partie. C'est
un ouvrage neuf,
édition superbe, grand 8° sur papier raisin. L'auteur et les professeurs
en ce genre
m'assurent qu'il doit être d'un grand débit. Il s'agit de le faire
connaître en Russie et en
Angleterre. J'ai pensé que vous ne me refuseriez aucun des renseignements
nécessaires
ou si vous vouliez mieux faire encore, votre correspondance étant
établie, dans ces pays,
nous traiterions ensemble à un bénéfice pour vous assez considérable.

L'ouvrage se vend L.3 au détail, je vous le passerai à L. 2 tout broché.
Vous serez
parfaitement contents de l'édition et comme nous ne réglerions compte de
cet objet qu'à
la fin de l'année, je prendrais dans l'intervalle ce dont j'aurais besoin
des articles de votre
fonds, ce qui vous faciliterait encore et vous serait plus profitable.

J'attends votre réponse à ce sujet avant que de vous faire l'expédition
que je vous destine.
Je vous recommande mes intérêts, comme je ferais pour vous en pareil cas.

F'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet

152 Charmet libraire

Besançon ce 28 janvier 1784

Messieurs de la Société typographique

Messieurs,

Je vous serai infiniment obligée d'expédier sitôt ma lettre reçue le ballot que vous me dites avoir dans vos magasins. J'en fais part par ce courrier à la personne qui peut m'obliger pour le passage et j'espère que tout ira bien. Et si cette voie réussit, notre correspondance deviendra un peu plus fréquente et me conformerai en tout à vos désirs. J'ai l'honneur d'être avec un parfait attachement,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet libraire

Besançon ce 8 février 1784

J'ai l'honneur de vous envoyer Messieurs un exemplaire du livre concernant les mathématiques dont j'ai eu l'honneur de vous parler dans mes précédentes, vous priant de nouveau de donner court à cet article dans l'entreprise duquel je suis intéressée.

Je n'ai point encore reçu le ballot que j'attends de votre maison. Ce sont sans doute les neiges qui le retardent. J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet

153 Charmet libraire

Besançon ce 26 février 1784

Je vous suis très obligée Monsieur de l'intérêt que vous me promettez de prendre au débit du livre dont vous me donnez votre avis dans la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire. |

J'en ai fait part à l'auteur qui a été très flatté d'avoir votre approbation.

[fragment effacé] la proposition que j'avais faite à votre maison de prendre à son compte un nombre d'exemplaires de cet ouvrage, je lui passais à L. 2 au crédit d'une année pour L. 3 pour le particulier. Mais Messieurs les libraires de Paris en convenant que je ne pouvais passer l'ouvrage à moins de deux livres prétendent qu'il faut le vendre au détail L. 3-12 pour que chacun puisse y gagner et ils l'annonceront sur les papiers publics à ce dernier prix... |

Je croyais que votre maison se déciderait à en prendre un cent et qu'il lui serait facile de le placer dans sa correspondance étrangère comme en Russie et en Angleterre où nous ne pouvons correspondre soit par l'éloignement ou par le genre de commerce.

Voyez Monsieur à la décider : j'en avais fait emballer un cent que je lui destinais. Il est prêt à vous être expédié dès l'instant que vous me le commettrez.

Vous aurez encore l'avantage de me fournir pour la valeur des marchandises sur lesquelles vous aurez du bénéfice. Ainsi il me semble que cet article mérite de votre part quelques attentions.

Voudriez-vous vous charger de dire à vos Messieurs de qui j'ai reçu une lettre en même temps que la vôtre et qui me disent que dans leur compte il y a erreur, que sitôt que j'aurai reçu ce que que [sic] je leur ai demandé, je rectifierai et solderai par mes billets tout ce que je pourrai leur devoir.

Je vous prie aussi de leur dire qu'à l'avenir lorsqu'ils m'annonceront des nouveautés qu'il faut qu'ils me désignent le temps où ils pourront me les livrer. Depuis longtemps, ils

m'ont écrit que ce Bonnet de nuit était prêt. Ils sont allés jusqu'à me dire que le ballot était fait et par votre lettre à vous Monsieur vous me dites qu'il n'est pas fini d'imprimer.

Ces retards que je ne peux prévoir m'occasionnent du désagrément dans ma petite correspondance parce que j'annonce SUT VOS avis.

Je n'en prendrai d'abord que le nombre que je vous ai demandé. S'il se débite, j'y

reviendrai promptement.

154 Charmet libraire

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération,
Monsieur,
Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet libraire

Besançon ce 2 avril 1784

Messieurs,

Je suis aussi en peine que vous pouvez l'être sur le sort de cette balle.
J'ai écrit à
l'homme par le courrier de dimanche. Il ne m'a rien répondu. Il a été
ici. Il y a quinze
jours il me promet que sitôt son retour il me la ferait passer et malgré
toutes ces belles
promesses il n'a rien tenu.

Mes confrères distribuent pendant ce temps le Bonnet de nuit dont j'avais
une partie
d'assurée et qui me restera s'il n'arrive promptement. Enfin s'il y a un
événement
malheureux, c'est toujours sur moi que cela tombe.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet libraire

Besançon ce 16 avril 1784

Messieurs,

Sitôt la réception de votre lettre, j'ai envoyé prendre des informations
sur M. Bornard!^o
soit dans les auberges soit chez les libraires.

Aucun d'eux n'ont pu m'en donner des nouvelles, probablement qu'il n'a
point encore

paru dans cette ville. Je garderai encore quelques temps votre lettre en
continuant mes

10 Orthographe différente dans la lettre du 12 avril 1785 : Bornand

155 | Charmet libraire

recherches dont je vous ferai part exactement lorsque je pourrai vous donner des nouvelles positivement. | Malgré vos espérances, je n'ai rien reçu encore de la part de M. Faivre. Je ne conçois rien à la demande qu'il vous a faite des Bonnet de nuit. C'était pour ce seul article que je vous avais fait ma demande dans le courant janvier. Je l'avais renouvelée à Monsieur d'Osterwald par occasion dans le mois de février et j'étais fermement persuadée que le ballot expédié de votre maison aux Verrières contenait le nombre de 25 que je vous ai demandé depuis si longtemps. Ayez la complaisance de m'envoyer facture des articles contenus dans ce ballot et si vous n'y avez pas mis les Bonnet de nuit, vous avez bien fait de les envoyer à M. Faivre pour mon compte. Si au contraire, vous me faites un second envoi, j'en aurai trop parce qu'il y en a ici qui viennent de Lyon et si je n'avais préféré de travailler avec vous j'aurais placé un nombre assez considérable de cet ouvrage parce qu'il y a toujours de l'avantage d'avoir un article neuf qui n'est pas connu. Enfin, Messieurs il faut prendre patience pour cette fois mais il est de votre intérêt de trouver des moyens plus prompts et plus sûrs pour votre commerce. Les Lyonnais ont trouvé le secret d'en tirer grand profit parce que vos éditions leur parviennent promptement et qu'ils en font eux-mêmes qu'ils font circuler librement.

L'homme sauvage dont vous me parlez n'est sans doute qu'une seconde édition. Je connais un ouvrage de M. Mercier portant le même titre. S'il y a quelque augmentation ou correction, je serais bien aise d'en avoir 6 exemplaires mais il faudrait me les envoyer par occasion.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet libraire

156 Charmet libraire

Besançon ce 12 mai 1784

Messieurs,

J'ai reçu votre dernière en date du 9 courant par laquelle vous me dites de garder le paquet que vous destiniez pour un de mes confrères. Je le garderai pour votre compte jusqu'à ce que je connaisse l'ouvrage. Je vous promets d'avance de faire tous mes efforts pour le placer.

J'avais chargé M. Bornard de me faire expédier 3 exemplaires des Mémoires de Cécilia. Si ces trois exemplaires ne sont pas expédiés, je vous prie d'y en ajouter 3 autres, en tout six exemplaires. La difficulté est de me les faire parvenir promptement. Si vous trouviez à cet effet quelques occasions, je vous serais très obligée d'en profiter, ou vous me les enverrez par la voie qui vous est connue. Ci-joint une petite note extraite de votre dernier catalogue que je vous prie de me passer au plus bas prix et de me l'expédier le plus promptement possible.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet

p.s. M. Bornard!! à qui je fais mes compliments est prié de ne pas oublier la petite note qui me regarde.

TVSP

Orthographe différente dans la lettre du 12 avril 1785 : Bornand

157 Charmet libraire

Proverbes dramatiques 6 vol.
Contrat conjugal, ou Lois du mariage

Histoire du patriotisme français 6 vol.

Histoire de l' Amérique 4 vol. de Robertson
Lettres d'Yoric à Eliza

Liaisons dangereuses 2 vol.

Mémoires de Clarence Welldone

Œuvres mêlées de Madame de Beaumont
Œuvres complètes de Lefebvre 4° 2 vol.
Olivier, poème

Opuscules de physique de l'abbé Spallanzani

EE D SD © = D © ND D ND D D

Observation sur les confessions de J.-J. [Réflexions sur les Confessions
de J.-J.
Rousseau]

2 Suite aux œuvres de de J.-J. 8° c'est-à-dire les trois derniers volumes
seulement

parce que j'ai déjà les neuf premiers volumes de supplément

Ne pourriez-vous pas aussi me fournir un volume séparé des Œuvres de
Dorat, celui qui
renferme Les malheurs de l'inconstance. Ce volume est égaré ou m'a été
pris, ce qui me
rend un exemplaire imparfait. Je vous serai obligée si vous pouvez le
fournir.

p.s. avez-vous beaucoup des Œuvres de M. Lefebvre 4°? Combien pouvez-vous
me les

passer au plus juste ? Je pourrai m'en accommoder d'un nombre.

Besançon ce 2 juillet 1784

Messieurs,

Je viens de recevoir une lettre de Monsieur Poincot.de Versailles qui
m'annonce qu'il a
expédié dans les premiers jours de mai par la diligence une balle
contenant des figures
pour vous la faire passer.

J'ai bien reçu dans son temps ce ballot mais n'ayant eu aucun avis et le
remboursement

étant considérable, je l'ai laissée au bureau.

158 Charmet libraire

Je suis très surprise que vous ne m'eussiez pas donné avis de cette expédition, sans cela il vous serait déjà parvenu.

Je vais donc le faire prendre par le messenger de notre ville à Pontarlier. Je l'adresserai à Monsieur Pion contre mes frais.

Donnez-lui vos ordres pour vous le faire parvenir. Il partira d'ici mardi prochain.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet

Besançon ce 14 juillet 1784

Messieurs,

J'espère que dans l'intervalle de votre lettre à la présente vous aurez reçu le ballot de M. Poincot qui est parti d'ici le 7 courant et que j'ai adressé à Monsieur Pion commissionnaire contre mes frais en lui recommandant de vous le faire parvenir le plus tôt possible.

J'ai reçu votre circulaire pour l'ouvrage de M. Mercier. Sans attendre d'autre demande, vous m'en expédiez vingt-cinq exemplaires, n'espérant pas d'en placer davantage pour le premier moment.

Il me semble Messieurs que vous devriez veiller à la fidélité de vos ouvriers pour empêcher la distraction d'aucune des feuilles. Il n'est pas croyable que les Lyonnais puissent faire vos éditions presque en même temps que vous si quelqu'un ne leur donne la facilité de prendre les avances.

Le dernier ouvrage sorti de vos [sic] presses Le bonnet de nuit a été en vente plus tôt que le vôtre [sic]. Ils auront toujours l'avantage sur vous par la facilité de l'entrée. La préférence que j'ai donnée à votre maison m'a coûté le profit au moins de vingt-cinq exemplaires parce que les Lyonnais ont fourni au même prix et avant vous. Croyez que

l'avis que je vous donne est fondé sur quelques preuves et que votre intérêt demande des

soins à cet égard.

se

159 Charmet libraire

Ne comptez pas sur le Dictionnaire de Macquer. J'en ai disposé d'un nombre avant la réception de votre lettre. Il ne m'en reste que 7 exemplaires que je ne pourrais remettre au prix que vous me les avez passés puisque j'en serais pour le port.

Sitôt vos Veillées du château prêtes, expédiez 26 pour 24. Mettez toute la diligence possible à cet envoi. Les Lyonnais sont encore en avance. Je leur en ai déjà demandé, mais leur édition est in-12. Elle ne me convient pas comme celle in-8. Vous joindrez au ballot 13 pour 12 Lettres d'Yoric 1 vol. Si vous avez quelques occasions de m'écrire, mandez-moi le temps au juste que je pourrai les recevoir parce que c'est de lui que dépendra la spéculation que je pourrai faire. |

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet

Besançon [ce 116 août 1784

Vos propositions, Messieurs, me seraient très avantageuses si je pouvais vous donner une note exacte du contenu de mon magasin. J'ai commencé un inventaire général depuis quelques jours. A la suite, je ferai un catalogue dont je vous ferai passer un nombre. Je ne pense pas pouvoir le faire avant les vacances d'octobre.

Lorsque vous l'aurez reçu, nous raisonnerons sur les conditions. Peut-être n'y trouverez que peu d'articles qui vous conviennent. Mon mari avait pour principe de prendre beaucoup d'articles et en petit nombre, de manière que je n'ai que des articles d'assortiment. Cela ne m'empêchera pas de vous avoir obligation de votre bonne intention. J'ai quelques défauts sur vos derniers envois dont je ne puis aujourd'hui vous donner une note exacte. Ce que je sais de sûr, c'est qu'il me manque la fin du tome second de Cécilia depuis la feuille N jusqu'à la fin que je désirerais recevoir promptement parce que cette

erreur m'empêche la vente de cet exemplaire qui est le dernier que je possède.

160 Charmet libraire

Si vous trouviez quelques moyens de m'en faire parvenir six exemplaires
vous me feriez
grand plaisir. Voici le moment de placer cet ouvrage, on le trouve
intéressant. Ainsi,
travaillez à me les procurer le plus tôt possible.

Vous ne m'avez rien dit des Veillées du château. Voilà la troisième
demande que j'en fais
à Lyon, sur qui j'aurais désiré vous donner la préférence.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet

Besançon ce 17 septembre 1784

Messieurs,

Depuis longtemps je suis privée de vos nouvelles quoique vous ayant
demandé quelques
articles assez pressants, entre autres Cécilia, dont je désirerais au
moins la fin du second
volume pour l'exemplaire imparfait que j'ai reçu de votre maison.

Si vous avez quelques articles nouveaux, faites-m'en part et vous
obligerez celle qui a
l'honneur d'être avec une parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet libraire

Charmet libraire

Besançon ce 24 septembre 1784

Messieurs,

Dans l'envoi que vous nous avez fait il y a quelques années des Œuvres posthumes de J.-

J. Rousseau 8° 9 vol., il se trouve une erreur de cahier que je vous serais infiniment

obligée de réparer le plus tôt possible. Il me manque du tome 3 les feuilles A, B, C, D, E,

F, G, H, I et l'on a mis en place les mêmes feuilles du tome 1". Je vais mettre sous

enveloppe ces neuf feuilles pour vous les renvoyer par occasion.

Comme celle que vous avez me presse, je vous prie de me les envoyer par le courrier.

Vous les adresserez à M. Faivre libraire à Pontarlier et vous le prierez de me les faire

passer par courrier aussi en faisant en sorte que cela me coûte peu.

J'attends de vous cette complaisance et vous obligerez celle qui a

{l'honneur d'être votre

très humble et très obéissante servante.

Veuve Charmet

Besançon ce 17 novembre 1784

Messieurs,

J'ai fait partir mardi dernier le ballot venant de Paris de M. Poincot à Monsieur Pion

commissionnaire à Pontarlier avec prière de vous le faire passer aussi promptement que

Jui sera possible. J'ai fait suivre en remboursement la somme de L. 16 que j'ai payée de

P

Paris ici.

J'ai reçu ces jours derniers les Cécilia par la voie de M. Faivre. Comme je n'ai pu

retrouver votre lettre d'avis d'expédition par laquelle vous m'en marquez le nombre

d'exemplaires et que M. Faivre me mande en avoir pris deux exemplaires et que je n'en

ai reçu que deux – vous ne m'en auriez envoyé que 4 exemplaires à ce compte-là. Je vous

prie de m'éclaircir à ce sujet.

La promesse que je vous avais faite de vous faire passer mon catalogue ne peut plus avoir

lieu. A l'instant de le faire mettre sous presse, j'ai travaillé mes magasins soit en change

ou à l'argent de manière que tout mon ouvrage est perdu, ce que je regrette bien

162 Charmet libraire

sincèrement parce que j'ai eu bien des maux. Vous portez sur votre catalogue les histoires ci-après :

Histoire de France 28 vol.

Histoire ancienne 13

TVSP

Histoire romaine 16 vol.

Histoire des empereurs 12 vol.

Eléments de l'histoire générale in-12 9 vol. |

Si vous les avez, mandez-le moi. Je vous ferai une facture assez considérable sur votre catalogue. Donnez-moi aussi la note de vos nouveautés afin de faire venir tout à la fois.

Par votre lettre du 5 octobre dernier vous me recommandez la plus grande diligence pour les articles qui me sont adressés de votre part par le sieur Faivre et de vous aviser de leur passage en notre ville. J'ignore ce dont vous voulez me parler. Excepté les Cécilia, je n'ai entendu parler de rien. Je m'en suis expliquée ci-devant. |

Vous ne m'avez plus rien dit des Veillées du château. Ainsi ma demande devient inutile, les Lyonnais m'en ont fourni une assez grande quantité et tout ce que je puis en placer. En attendant l'honneur de votre réponse, j'ai celui d'être très parfaitement votre très humble et très obéissante servante.

Veuve Charmet

Besançon ce 16 mars 1785

Messieurs,

Je suis très embarrassée pour pouvoir recevoir de vous un petit article de votre magasin, dont vous devez avoir peu de débit et qui par la circonstance du barreau actuel de notre ville pourrait avoir du débit, et qui m'est déjà demandé avec instance. C'est

L'indépendant à l'ordre des avocats dont je pourrais placer une quarantaine

d'exemplaires.

Mais je vous le répète, je ne sais par où les faire venir puisque votre dernier envoi est

encore en grosse partie aux remises ou je ne sais où puisque M. Faivre ne me répond plus

163 Charmet libraire

aux demandes que je lui en ai faites. Je ne sais si vous pourriez très
promptement m'en
expédier d'abord 12 à l'adresse de M. Rivet, inspecteur du transit à
Jougne, pour faire
parvenir à M. de Castillon major de la place à Besançon, suivant la
demande qu'il lui en
faite. Il faudrait se servir du moyen le plus prompt, peut-être que celui
du courrier serait
trop cher, auquel cas je m'en rapporte à vous. Si ce moyen nous réussit,
nous pourrons
nous en servir pour de petits paquets, ce qui entretiendra notre
correspondance jusqu'à ce
que les obstacles soient diminués. J'ai l'honneur d'être très
parfaitement,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet

164 Charmet libraire

[Besançon] ce 12 avril 1785

Messieurs,

Faites-moi la grâce de me faire savoir par premier courrier le lieu qu'habite actuellement M. Bornand/? votre commis.

Je profitai à son passage ici des offres obligeantes qu'il me fit pour me rendre quelques services à Paris et je lui confiai mes intérêts dans un objet de discussion que j'ai avec M. Barrois l'aîné. Depuis le séjour de M. Bornand à Paris, je n'ai reçu qu'une seule de ses lettres qui m'annonce que sous fort peu de temps les choses dont je l'ai chargé seront finies : depuis deux mois je n'entends plus parler de rien et j'ai écrit à ce Monsieur sans en avoir reçu de réponse. Comme il possède les titres qui forment l'objet de ma demande, je ne puis rien faire sans lui. Je vous serais donc infiniment obligée de me dire s'il y est encore, ou de me donner son adresse dans d'autres villes afin que je puisse savoir de lui où il en a laissé mon affaire qui est assez importante, étant de la valeur de plus de vingt-cinq louis. J'ai l'honneur d'être très parfaitement,

Messieurs,

Votre très humble servante

Veuve Charmet

On m'assure ici que la suite des Confessions de J.-J. [Jean-Jacques Rousseau] est sous

presse à Lausanne. Mandez-moi aussi si cela est vrai ainsi que les nouveautés que vous

avez.

1? Orthographe différente dans les lettres du 16 avril et 12 mai 1784:
Bornard

165 Charmet libraire

Besançon ce 1° juin 1785

Messieurs,

Je crois devoir vous prévenir que les ballots adressés à Monsieur Faivre libraire à Pontarlier, malgré toutes mes réclamations, ne me sont pas parvenus entièrement. Après l'avis qu'il reçut de votre maison, il m'écrivit qu'il ne pouvait les faire entrer tous à la fois mais qu'il m'expédierait par paquet. En conséquence, il m'envoya un petit ballot contenant :

1 Histoire ancienne

1 Histoire romaine

1 Histoire des empereurs

1 Eléments d'histoire générale

en un autre ballot

Histoire de l'Amérique

de Cronel dite Frétillon

d'Ecosse :

Espion à Londres

Délassements de l'homme sensible

Confidences réciproques

Ami de la vertu

Danger d'aimer un étranger

nm ON D CS ES D D ww ©

Bibliothèque de Warville

A

D

Administration des finances

RS

Brouette du vinaigrier

32 illisible} de Madame de Genlis

2 Les fruits de l'automne

6 L'indépendant (et douze sous enveloppe)

2 Relations de J.-T.

Le surplus ne m'est point parvenu. Je vous prie de savoir du
commissionnaire des
Verrières s'il a encore quelques choses de votre maison chez lui ou si le
sieur Faivre s'est

emparé des autres articles, ce qui pourrait devenir difficile à retirer
de ses mains.

166 Charmet libraire

La neige lui a servi d'excuse jusqu'à présent. Aujourd'hui qu'il ne l'a plus, il ne me répond à aucune de mes lettres. Je vous avoue que cela me tient en peine, sans préjudice du tort que cela me fait

J'attends avec impatience des nouvelles de vos recherches à ce sujet. J'en ai déjà parlé à Madame Bertrand que j'ai le plaisir et l'honneur de voir à son passage. Elle ne put me donner la moindre nouvelle à cet égard. J'espère que je serai plus heureuse par votre moyen, ce qu'attendant j'ai l'honneur d'être très parfaitement,

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet

Besançon ce 17 juillet 1785

Je n'ai pas balancé Monsieur sur la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de payer la place pour la personne qui doit partir le 25. On n'en retient à la diligence qu'à cette condition. Elle est du prix de L. 75-4 que vous me renverrez par la personne qui doit partir. Ce sera avec grand plaisir que je la recevrai. Je lui offre un lit et ma table jusqu'au moment de son départ, ce qui sera plus honnête pour elle qu'un cabaret.

Il suffit que vous vous y intéressiez pour qu'elle eût des droits à tout ce que je pourrai faire pour elle.

Dirigez donc sa marche de manière qu'elle soit ici au plus tard pour vendredi. La diligence part samedi à quatre heures du matin et si elle a quelque chose à faire dans cette ville, donnez-lui le temps nécessaire sans craindre de m'incommoder.

Je vous demande pardon d'avoir négligé de vous répondre sur l'offre que vous m'avez faite des livres de M. Mercier. Il n'y a aucun des articles qui me conviennent, ni pour le prix ni pour le nombre ; notre commerce est dans un état affreux depuis quelque temps : un de nos confrères, lassé apparemment de ne pas débiter ses marchandises aussi promptement qu'il le désirait a trouvé un moyen qu'aucun de nous n'est tenté de suivre.

Il a établi une vente sur la place, où il donne toute espèce d'ouvrage in-12 et 8° à vingt sols le volume relié. Et si l'on marchandé un peu, il les laisse à quinze sols. Depuis deux

mois, cette vente a lieu et depuis ce temps nous ne vendons rien. Cette position, toute

167 Charmet libraire

désagréable qu'elle est, ne peut subsister qu'un certain temps. Les magasins une fois vides, nous espérons qu'il ne les remplira pas pour continuer un jeu qui ne pourrait que le ruiner.

Cette raison jointe à La difficulté des passages m'empêche de vous faire une demande sur votre nouveau catalogue. Ce n'est que du 15 courant que j'ai reçu le restant des ballots expédiés de votre maison dans le mois de janvier. Vous concevez aisément que cela nuit à nos intérêts communs. La dernière lettre reçue de votre maison n'est pas propre à me rassurer sur les craintes que m'inspire le commissionnaire à qui vous adressez vos marchandises.

Ces messieurs m'écrivent qu'ils connaissent trop les dangers pour s'y exposer pour leur compte.

Moi qui suis plus craintive encore, j'abandonne la partie jusqu'à ce qu'on trouve des moyens plus certains et plus sûrs. Sitôt que j'aurai reconnu mes marchandises je vous ferai passer mes effets pour la valeur. Je vous prie de le dire à Messieurs vos associés. Dans la facture, il y a un exemplaire de La bibliothèque de M. de Warville en 9 vol. Vous m'avez annoncé le dixième. Je prierai une personne qui doit aller à la Brévine de le prendre chez vous pour mon compte, ainsi que les deux premiers volumes des Voyages de M. Moore. Il m'en reste un tome 3 et 4 que vous m'avez envoyés après la vente des deux premiers. Je n'ai pu retrouver son acheteur. |

Avez-vous des nouvelles de Madame Bertrand ? Je ne sais si je vous ai dit avoir eu le plaisir de la voir un très petit moment avec son compagnon de voyage. Leurs moments étaient si bien pris qu'il ne m'en est point resté pour leur témoigner (particulièrement à Madame votre fille) la satisfaction [fragment effacé]. Je serai peut-être plus heureuse une autre fois et [fragment effacé] désespère pas si notre commerce devient plus facile d'aller moi-même à Neuchâtel. Là je renouvellerai cette connaissance qui n'est qu'ébauchée et je vous assurerai Monsieur vous en particulier des sentiments distingués avec lesquels j'ai

l'honneur d'être votre très humble et très obéissante servante.

Veuve Charmet libraire

168 Charmet libraire

Besançon ce 27 juillet 1785

Monsieur,

La personne que vous m'avez adressée est partie comme vous l'aviez désiré le 25. Elle a

été recommandée au conducteur de la diligence, homme honnête et sûr, qui m'a promis

d'en avoir le plus grand soin. Je lui ai donné les instructions que je croyais pouvoir lui

être utiles. Ainsi j'espère qu'elle arrivera en parfaite santé et sans aucun accident.

L'intérêt que vous y prenez et celui qu'elle inspire elle-même me le fait désirer vivement.

Je lui ai recommandé de vous donner de ses nouvelles sitôt son arrivée. Si vous aviez

occasion de m'en faire passer, je vous serais très obligée. La personne qui doit aller à

Neuchâtel et qui veut bien se charger de me rapporter ce que je vous demande ci-après ne

partira de la Brévine où elle est que dans le courant du mois d'août. C'est un homme

instruit, honnête et aimable. De ma grande connaissance, il connaît déjà votre maison. Il

connaît déjà votre maison, vous Monsieur en particulier, sur. votre réputation. Il

communique aisément. Donnez-lui je vous prie tous les renseignements qu'il pourra vous

demander sur votre pays. Il voyage en observateur. |

Voici la note des défauts que j'ai trouvé à vous demander dans les ballots venant de votre

maison.

1° le frontispice du tome 7 de l'Histoire philosophique

2° la feuille R du tome 2 des Œuvres de Saint-Foix. La feuille B remplaçait celle que je vous demande ; elle est à votre disposition. |

3° tome 1^{er} et 2 Voyage de M. Moore

4 tome X Bibliothèque de M. de Warville dont j'ai eu les 9 premiers

5° la feuille F du tome 6° du Tableau de Paris

6° du tome 8 même ouvrage depuis la feuille Q jusqu'à la fin, les frontispices des tomes 5, 6, 7 8

7° le tome 1^{er} du Bonnet de nuit de M. Mercier ; j'ai eu le tome 2 double

Je vous serais infiniment obligée de remplir cette note. Vous m'avez envoyé un tome de l'Histoire philosophique que je ne croyais pas vous avoir demandé. Cependant il m'a fait plaisir. Si vous pouviez m'en céder-encore un je le prendrais volontiers.

1 Faustins° |

2 Lettres d'Eliza à Yoric

169 Charmet libraire

1 Le mari sentimental

Je ne puis vous demander davantage dans la crainte d'embarrasser la personne qui doit me rapporter ce paquet.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération,

Monsieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet

On m'a remis les L. 75-4

Besançon ce 24 avril 1787

Monsieur,

J'ai reçu les deux prospectus que vous avez eu la complaisance de m'envoyer. Celui qui concerne la collection de pièces intéressantes de la vie de Frédéric le grand aura je crois du débit en France. Je ne vous fais pas de demande à ce moment parce que l'ouvrage n'est pas fini et que le nombre que j'en prendrai dans le premier moment ne sera pas considérable ; ce sera le nombre de la garnison que nous aurons alors qui me décidera.

Je communiquerai à toutes les personnes de ma connaissance celui du cours d'arithmétique, particulièrement à Messieurs les officiers du corps royal d'artillerie. C'est à peu près les seuls qui s'occupent réellement de cette partie et j'aurai grand soin de vous instruire de toutes les demandes qui me seront faites.

J'aurais un pressant besoin du Dictionnaire d'histoire naturelle de Valmont de Bomare in-8 12 vol. Si vous pouviez m'en fournir 3 exemplaires, vous me feriez plaisir.

Vous m'aviez annoncé dans le temps une nouvelle édition des Œuvres de Madame Riccoboni. Si elle est finie, envoyez-m'en aussi 3 exemplaires.

2 Théâtre de Madame de Genlis 8° 6 vol.

3 Lettres de Camille ou Histoire de deux filles in-12 4 vol.

tome 1 et 2 Voyageur (lettre d'un) anglais par M. Moore. J'ai un tome 3
et 4 de reste

3 Le mari sentimental in-12

170 Charmet libraire

Pourriez-vous me fournir aussi le supplément aux Œuvres de J.-J. [Jean-Jacques Rousseau] édition de Genève en 24 vol. 8°. I me faudrait 25, 26, 27, 28, 29, 30 1 exemplaire.

Si j'avais eu votre catalogue, ma demande sans doute eût été plus forte, mais Messieurs vos commis qui ont passé dans notre ville ne m'en ont jamais laissé.

Voyez donc Monsieur si la personne établie aux Verrières veut et peut se charger de me faire passer promptement ce que je vous demande, ne voulant me charger que des frais ordinaires et si suivant votre espérance cela réussit, faites-moi prompte expédition, surtout du Dictionnaire porté ci-dessus.

Vous ne m'avez pas parlé du petit paquet qui me venait de Paris pour faire passer à M. Osterwald à Lausanne et que je vous ai adressé le 20 novembre dernier. Mandez-moi je vous prie l'usage que vous en avez fait. On m'en demande compte à Paris.

Ci-inclus le titre d'un ouvrage nouveau qui est d'un fort bon débit en France sous Lausanne. Je désirerais vous en faire passer un nombre et je vous prierais de le faire connaître. Je suis pour un intérêt dans l'édition, mais je suis obli[gée] de rendre compte à l'auteur. Il se vend ici [fragment effacé] détail L. 2-10. II vous serait passé à L. 1-10. [fragment effacé] livre est écrit avec force et énergie. Je suis persuadée que les observations d'un républicain seront goûtées dans votre pays.

Au surplus dans tous les cas possibles le nombre que vous en prendriez ne vous serait point à charge puisque vous les garderiez pour mon compte. J'attends une réponse prompte à toutes les demandes ci-dessus et suis très parfaitement votre très humble et très obéissante servante.

Veuve Charmet

ps. si vous avez quelques nouveautés [depuis] la fin de 1785, faites-m'en part. Je n'ai eu

aucun catalogue depuis ce temps.

Œuvres posthumes de M. Turgot ou Mémoires de M. Turgot sur les administrations

provinciales mis en parallèle avec celui de M. Necker, suivi d'une lettre sur ce plan et des

observations d'un républicain sur ces mémoires et en général sur le bien qu'on peut

attendre de ces administrations dans les monarchies

Charmet libraire

Besançon ce 23 [mai] 1787

Je n'ai Monsieur aucune relation directe ni indirecte avec M. Witel. Par conséquent je ne puis m'entendre avec lui pour le passage de vos marchandises. Peut-être même me le

refuserait-il. Cependant j'ai grand besoin du Dictionnaire d'histoire naturelle que vous

voulez bien me céder. Ce paquet serait si petit que tout voyageur en voiture pourrait s'en charger et me les rapporter. Il y a un autre moyen qui serait bien commode si vous pouviez vous en servir. Ce serait d'envoyer à Yverdon par petit paquet ; il y a un messenger qui en part toutes les semaines pour Pontarlier. M. de Félice m'envoie par cette voie tout ce que je lui demande. Si vous aviez dans cette ville quelqu'un de confiance pour recevoir, nous pourrions renouer une correspondance négligée par les difficultés que nous avons éprouvées. Je vous prie de croire que j'en serais charmée.

Voyez donc Monsieur si ce que je vous propose peut avoir lieu. Alors vous suivriez la demande que je vous ai faite dans ma dernière ou tout au moins le Dictionnaire et 3 exemplaires de ce qui concerne le roi de Prusse.

J'ai l'honneur d'être en attendant votre réponse votre très humble et très obéissante servante.

Veuve Charmet

Besançon ce 23 décembre 1787

Messieurs,

Je viens d'adresser à Monsieur Pion commissionnaire à Pontarlier une petite caisse contenant 6 exemplaires collection des Mémoires de Monsieur le comte de Sanois, dont je vous prie de me procurer du débit. |

Cet article n'est point pour mon compte ; il est à celui de la personne pour qui ils ont été faits et je désirerais lui placer le nombre qu'il m'en a remis.

Je les porterai sur votre compte à 48 sous et vous les vendrez L. 3 en
tant la première
feuille qui annonce 48 sous.

Les exemplaires que j'ai placés ici ont été accueillis et trouvés bien
faits. Malgré cela je

ne crois pas que la vente en sera considérable parce que l'affaire est
terminée.

172 Charmet libraire

Je dois tenir compte à Monsieur de Sanois de 36 sous par exemplaire à lui rendre en novembre prochain ou en nature. Si vous prévoyiez pouvoir lui procurer dans votre pays le débit de plusieurs exemplaires, mandez-le moi afin que je vous les envoie aussitôt et je vous prierais de lui en faire passer le montant à ma décharge. Je crois qu'il habite la Suisse dans ce moment. Je ne sais pas trop où, mais je le demanderai à ses amis qui m'en instruiront et je vous en ferai part.

J'attendais l'arrivée de ces Mémoires pour en vous en expédiant vous faire passer les 5 feuilles des pièces justificatives de M. de Calonne et y ajouter aussi un volume de l'Histoire de France qui doit manquer à Monsieur Osterwald venant de M. Royer libraire de Paris qui m'avait chargée de lui envoyer.

Vous trouverez aussi dans cette caisse deux exemplaires d'un ouvrage nouveau qui a pour titre Histoire abrégée du comté de Bourgogne. C'est encore un livre au compte de l'auteur qui le vend au détail L. 2-10 et qui me charge de vous en offrir à L. 1-10 contre votre effet à 6 mois. Je remplis son intention et vous prie de me répondre à ce sujet afin de pouvoir lui montrer mon exactitude et ma bonne volonté.

J'ai l'honneur d'être Messieurs, votre très humble et très obéissante servante.

Veuve Charmet

Besançon ce 7 mai 1788

Messieurs,

Il m'a été remis un catalogue des livres de vos magasins. Je l'ai noté de plusieurs articles, mais sur beaucoup je le trouve d'un prix excessif, c'est-à-dire bien plus cher que dans toute la librairie en général, même à Paris. Le temps ne me permet de vous envoyer cette note aujourd'hui, ce que je ferai par premier courrier. Je vous préviens que je mettrai à côté des articles le prix que je les paie ailleurs. Je ne puis malgré la bonne envie que j'ai de travailler avec une maison que j'estime et respecte infiniment ne rien faire contre mes

intérêts. Par celle y [sic] je vous prie d'envoyer le plus promptement possible à Messieurs Barde et Manget à Genève les six exemplaires des Mémoires du comte de Sanois que

vous gardez pour mon compte.

173 Charmet libraire

Vous leur donnerez avis que c'est par ordre de M. le comte qui [sic] leur arrivera 12 exemplaires dont 6 par vous, et 6 que je leur enverrai d'ici.

Le monsieur qui m'a remis votre catalogue m'a dit que vous aviez des moyens pour le passage des marchandises. Je suis fâché que son séjour ici n'eût pas été assez long pour . faire une connaissance plus particulière.

J'espère qu'il arrivera quelques circonstances où je serai plus heureuse. Je le prie d'agréer mes compliments.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet :

D

Quadrille des enfants L. 1-5
Voyage au nord de l'Europe par William Coxe 4 vol. fig. 1786 L. 12

ji

comme à Genève
Socrate rustique 8°
Soirées amusantes L. 4

Soirées de quelques religieuses

Le sylphe

Synonymes français 4 vol. L. 7
Voyage dans les Alpes par M. de Saussure 8° 4 vol.

Werther traduit de l'allemand

Zélie dans le désert 2 vol. L.3

Le souterrain L.3
Avis aux jeunes demoiselles institutrices 8°

Le vieux baron anglais 2 vol. L. 1-10
Histoire d'une détention de 39 ans

Lettres persanes

Œuvres de Montesquieu 7 vol. L. 10-10
Essai de principes morale par M. S*** L. 1-10

5 DE D D D D OS S © h D D ND D D

Pièces intéressantes et peu connues 5 vol.

174 Charmet libraire

6 tome 5 séparément
3 La religion par Madame de Genlis
1 Tableau de Paris critiqué par un habitant 6 vol. L. 6
1 Correspondance secrète depuis la mort de Louis XV 8 vol.
1 Démonstrations élémentaires.de botanique 8° 3 vol. L. 15
comme à Lyon
1 Dictionnaire d'anecdotes 2 vol. 1784
2 Dictionnaire géographique de Vosgien L. 6:
| de même
1 La duchesse de Medo
2 Essais philosophiques sur les mœurs des animaux
3 Etudes de la nature 4 vol. L. 6
de même
2 Lettres tahitiennes | L. 1
3 Lettres de Lausanne L.]
1 La morale mise en action L.3
1 La science évangélique L.S5
2 Manuel de Xefolius
1 Délassements de l'homme sensible

tout ce qui paraît jusqu'à présent

Je crois ne m'être pas écartée des prix ordinaires. Il y en a d'autres
qui m'ont étonnée et
qui, je serais tentée de croire, s'y trouvent par erreur. :

Voyez si cela vous convient pour le tout ou je ne prendrai rien parce que
je suis sûre les
avoir partout à celui que je vous propose. Sous condition que vous vous
chargez des
passages, j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant
servante.

Veuve Charmet

175 Charmet libraire

Facture des livres demandés à Messieurs de la Société typographique de Neuchâtel

1 Académie des jeux 3 vol. L. 6
2 L'amitié fraternelle L. 2
2 L'âne promeneur L.2
2 La troisième et quatrième année de Linguet

si cela se peut, j'ai les deux premiers

ND

Le vicomte de Barjac
Bibliographie de Los Rios - L.2

ei

Bibliothèque physico-mathématique du nord [Bibliothèque médico-physique du nord] 3
vol. fig.

Camille ou Lettres de deux filles 4 vol. L. 4
Géographie de Mentelle 6 vol. 8° |

La Comtesse de Tessen

Conseils de la sagesse ou maximes de Salomon

Constitution de l' Angleterre L.3
Cours d'études de Condillac 8° 12 vol.

Détails nouveaux de la mort du capitaine Cook 8°

Dictionnaire d'histoire naturelle 12 vol. à L. 18

= DD mm ND ND VW me

tome 3eme du comte d'Albon

S

Doutes sur différents doutes de la société [Doutes sur différentes opinions reçues

`dans la société]

3 Ecole « L » des jeunes demoiselles L.2

[

Mon élève ou Emile instituteur

13 Eloge du roi de Prusse

2 Entretiens drames par Madame de Lafite

2 Examen du militaire français 3 vol.

3 La femme infidèle 4 vol. L.7

2 Les folies sentimentales 2 vol. L.3

1 Les Françaises 4 vol. L. 10

1

Histoire d'Agathon 4 vol.

176 Charmet libraire

D: Om de OO ND ND RD RD RD RD D NO mr & &w D BR

L'Homme sans façons, ou Lettres d'un voyageur allant à Paris] [L'Homme sans
façons, ou Lettres d'un voyageur allant de Paris à Spa.....]

Lettre de Mademoiselle Aïssé L. 1
Lettres sur désir de plaire

Lettres modernes avec leurs réponses 1776 L.1
Lettre de Miladi Montagu 3 part. L. 1-10
tome 1 et second Voyage de M. Moore

Maréchal de poche

Le mari sentimental

Mémoires de Madame la baronne de Batteville

Mémoires de Morsheim

Le ministre de Wakefield

Musarion

Les nuits d'Young L.2
Œuvres de Lefebvre 4° |

Œuvres politiques de Mably 4 vol.

Œuvres de Molière 8° 6 vol. notes de Bret

idem in-12 8 vol.

Œuvres de J.-J. [Jean-Jacques Rousseau] in-12 à L. 1-5 grand format 30
vol.
Orpheline anglaise 4 vol.

Principes de morale de Mably 8°

Provinciales « Les » 2 vol. L. 2

177 Charmet libraire

Besançon ce 19 juin 1788

Messieurs,

Je crois devoir vous prévenir que je n'ai point encore reçu l'envoi expédié de votre maison le mois dernier. Je l'ai cependant réclamé à Monsieur Witel lui-même. J'ai chargé aussi quelqu'un de le prier de prompte expédition, et malgré cela, je suis toujours dans

Pattente. Donnez je vous prie des ordres afin qu'il me parvienne promptement. Il est des articles qui sont attendus et que je n'ai osé faire venir d'ailleurs. Vous jugerez aisément de mon impatience quand vous saurez que toute cette pacotille était destinée à être vendue aux eaux de Plombière, et qu'il y a 23 jours que la saison est ouverte. |

" Faites-moi le plaisir de faire passer à Monsieur le comte de Sanois le billet ci-inclus.

Vous obligerez celle qui a l'honneur d'être votre très humble et très obéissante servante.

Veuve Charmet libraire

Besançon ce 30 juin 1788

Messieurs |

Je crois devoir vous prévenir que Monsieur Witel vient de m'expédier une partie de vos articles ; je lui redemande très promptement l'expédition du surplus : il se trouve dans un ballot, mal fait, un exemplaire des Synonymes français dont le cahier entier du tome quatrième est déchiré depuis la feuille RS TU X Y Z au Bb.

Il y a aussi beaucoup d'articles dont je n'ai-que la moitié. Ainsi je ne puis à ce moment vous accuser réception du tout. Ce n'est point cela qui est cause de la présente, mais le prix excessif d'un remboursement que je ne croyais devoir pas faire puisque vous savez que nous étions convenus qu'il m'arriverait franco chez moi et cependant M. Witel tire en remboursement L. 28, ensuite L. 6-14 de port de Pontarlier ici, ce qui fait un total de L. 34-14. Je n'ai pas voulu payer. Je me suis prévalu de votre lettre qui m'annonce que je recevrais franco. Ainsi Messieurs dites-moi ce que je dois faire. Je vous avoue que je n'aime point ces sortes de remboursements, moins encore dans ce moment où je ne m'y

étais pas attendue. Si Monsieur Witel n'a gardé une partie des articles
que pour pouvoir

.178 Charmet libraire

tirer un second remboursement, cela deviendrait désagréable et très coûteux pour vous. Je lui écris par ce courrier. Je le préviens que je ne veux pas payer sans vos ordres. Je me plains à lui de ce qu'il a ôté de vos articles pour en substituer des siens que je ne lui avais pas demandés et dont le poids excède ceux qu'il devait m'envoyer de votre part. Il avait fait un second ballot sans toile où il avait mis quelques ouvrages de votre maison qui sont compris dans votre facture. Il a adressé ce ballot à M. Lepagnez fils, qui m'en a fait payer le port L.3-2. Enfin, Messieurs, ce serait L. 37-16 qu'il faudrait payer tant à M. Witel qu'au bureau des carrosses, sur quoi il faudrait déduire le port des articles qu'il m'a envoyés sans demande, poids que je reconnâtrai pour le lui faire payer. J'attends à ce sujet votre réponse. Je profiterai de cette occasion pour vous témoigner mon mécontentement de ce que vous n'avez pas rempli ma facture. Il y avait des articles qui me sont très essentiels et pressants tels que L'éloge du roi de Prusse par Guibert 13 pour 12, 1 Les Françaises, enfin tout ce que je vous avais demandé. J'ai vu avec surprise que malgré que vous me dites que vous me faites un rabais, vous vous êtes réservé les articles qui me convenaient le mieux. Voyez si vous pouvez me les fournir. Je n'y mets aucune condition mais il me les faut. Les autres que j'ai reçus ne me signifient rien sans ceux-là. Vous ne pouvez me dire qu'il vous manque parce qu'il y a trop de temps que votre catalogue est fait.

Reprenez donc la demande que je vous ai faite, et fournissez les articles qui y sont portés. Vous obligerez celle qui a l'honneur d'être votre très humble et très obéissante servante.
Veuve Charmet

Je voudrais deux exemplaires Voyage en Ecosse et aux îles Hébrides 8° 2 vol. fig. Ne l'oubliez pas si vous me faites expédition.

p.s. vous m'avez envoyé le Werther nouveau. Je vous a[vais] demandé celui traduit de

l'allemand. Je ne veux [pas] de celui-ci. Personne n'en veut, et j'en ai déjà trop.

179 Charmet libraire

Besançon ce 16 juillet 1788

J'ai reçu Monsieur les articles ci-après :

3

mr D RD À rm bb RD D D D D ND DR DR D nm ON SO D rm rm D

Comtesse de Tessan 1 vol.
Principes de morale 8°
Œuvres de Mably 4 vol.
Socrate au lieu de deux 2 vol.

Conseils de la sagesse 8° 2 vol.
Lettre de miladi Montagu 8°

Dictionnaire de Vosgien 8° 2 vol.
Maréchal de poche au lieu de 6
Tableau de Paris 6 vol.

Discours d'Albon 1 vol.

Lettres sur le désir de plaire 8°
Examen du militaire français 8° 3 vol.
Mon élève

Barjac porté sur facture 2 vol. je n'en ai trouvé qu'un à L. 2-10
Voyage de Coxe au lieu de deux
Mémoires de Morsheim 8°

Werther (nouveau) au lieu de 3
Quadrille des enfants 8°

Démonstrations de botanique 8° 3 vol.

Sylphe 2 part.
Manuel de Xefolius 8°

Œuvres de Lefebvre, je viens de retrouver le cahier

Mémoires de Madame de Batteville

Lettres tahitiennes

Duchesse de Medo 2 vol.

Doutes sur différentes opinions reçues dans la société

Lettre de Madame Aïssé [Lettres de Mademoiselle Aïssé] au lieu de quatre
Soirée amusantes 3 vol.

Morale mise en action 2 vol.

180 Charmet libraire

Lettres persanes

Le vieux baron

Etudes de la nature au lieu de 4°

Œuvres de Montesquieu 7 vol.

Ecole pour les jeunes demoiselles

Femme infidèle 4 vol.

Nuits d'Young

Ministre de Wakefield 2 vol.

Camille 4 vol.

. Essai sur les animaux

Dictionnaire d'anecdotes 2 vol.

Religion considérée in-12

Pièces intéressantes 5 vol.

Souterrain 3 vol.

L'homme sans façons

Histoire d'Agathon 4 vol.

Synonymes 4 vol. dont un cahier déchiré depuis la feuille R jusqu'à la fin du tome

D æ U WW À WW = NN LS RW RD & WU mm R ND RD

quatrième

2 Amitié paternelle

3 Mari sentimental in-12

3 Lettres écrites de Lausanne

je n'ai point reçu 1 Choix de géographie 6 vol.

2 Avis aux institutrices 8°

2 Soirées de quelques religieuses

1 Voyage de Saussure

2 Entretiens de Madame de Lafite

Ces quatre derniers articles manquent tout à fait sans ceux portés sur les feuilles ci-devant marqués d'un tiret excepté les Œuvres de Lefebvre que je viens de retrouver.

Il y avait dans la balle 25 exemplaires Principes d'administration 8° 3 vol.

1 Contes des fées 8° fig. 37 vol.

Charmet libraire

Ces deux articles appartiennent à M. Witel, il ne les avait pas tout mis dans la même balle. Il avait mis sous corde quelques exemplaires de vos ouvra[ge]s, quelques-uns des siens que j'ai payés séparément L. 3-2 de port. Je n'ai pas voulu encore payer les L. 28 de remboursement ni les frais de port.

Voilà Monsieur ce que vous me demandez. Si vous pouviez me fournir par une voie prompte le surplus des articles que vous ne m'avez pas fournis de ma demande, vous me ferez grand plaisir.

J'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet

1 Socrate moderne L. 3

1 Voyage de Coxe 8 4 vol. 12

1 Werther, le nouveau 8 1-10

2 Lettre de Mademoiselle Aïssé 12 2.

2 Etudes de là nature 4-10 9

1 Choix de géographie 6 vol. 24

2 Avis aux institutrices 8 4

2 Soirées de quelques religieuses 1-5 2-10

1 Voyage de Saussure 8 4 vol.

2 Entretiens de Madame Lafite 2 4

4 Maréchal de poche 10 sous

1 Barjac, le vicomte de 2-10

2 Synonymes dont un cahier déchiré depuis R jusque la fin du tome 4 17

89-10

182 Charmet libraire

Besançon ce 17 septembre 1788

Messieurs,

Je n'ai aucuns comptes à faire avec Monsieur Jérémie Witel, et je ne pense pas en avoir de longtemps avec lui. Il est vrai qu'il a m'a envoyé des livres à vendre pour son compte que je ne veux pas garder et pour lesquels je lui ai déjà écrit deux fois sans en avoir eu de réponse. Je puis vous assurer que je n'ai reçu que le contenu de la note que je vous ai fait passer excepté un Saussure 8° 4 vol qu'il m'a fait passer depuis.

J'ai payé L. 28 de remboursement sur votre balle et L. 6 de Pontarlier ici, en outre L. 3-2 pour un paquet séparé, ce qui fait en tout L. 37-2 sur ce prix il faut diminuer [illisible] 25 exemplaires d'un ouvrage en trois volumes 8° et un Contes des fées 37 vol. qui sont pour le compte dudit sieur Witel et dont je tirerai remboursement sur lui, ce qui fait à peu près un cent pesant. Je crois que les L. 3-2 sont pour ces derniers objets. Ce serait toujours L. 34 pour votre compte. Je vous ai fait part dans le temps du prix excessif du remboursement et du refus que j'avais fait de payer avant que de vous en instruire. M. Pion commissionnaire ainsi que le directeur du bureau des carrosses de cette ville m'ont forcée au payement sauf recours. La lettre de voiture fait ma quittance pour cet objet.

Il est fâcheux pour nous que cet essai nous ait aussi mal tourné tant pour les articles égarés que pour le temps que ce ballot est resté sans me parvenir. Croyez Messieurs que je désire bien sincèrement l'instant qui rapprochera notre liaison à notre satisfaction commune.

Je vous ferai passer mon effet lorsque vous aurez défalqué sur le total de votre facture.

1° les articles non reçus

2° ce que j'ai payé pour le port

3° 50 la requête de M. de Calonne que je vous ai envoyée le 6 septembre 1787

4 2 Histoire du comte de Bourgogne

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération, Messieurs, votre très humble et très obéissante servante.

Veuve Charmet libraire

p.s. les six exemplaires des Mémoires de Monsieur le comte de Sanois ne sont point

portés ci-dessus parce que vous m'avez promis de lui en remettre le montant.

183 Charmet libraire

Besançon ce 6 octobre 1788

Messieurs,

Ci-joint mon effet de L. 149 qui solde l'envoi de votre maison que vous me demandez par votre lettre du 21 septembre.

J'espère que les affaires que nous ferons par la suite n'éprouveront aucun des désagréments que M. Witel nous a occasionnés. |

Je vous prie d'être persuadés que tout ce qui pourra rapprocher nos intérêts sera saisi par moi avec le plus grand empressement et que c'est le vœu de mon cœur.

F'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante

Veuve Charmet

184 Charmet libraire

